



Sommaire

À LA UNE

Cinq ans de Mediapart Live: le florilège

LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016 | PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART

- p. 4 La Turquie dans le cercle vicieux attentats-répression
PAR NICOLAS CHEVIRON
- p. 5 L'accident au Cameroun révèle les défaillances des trains exploités par Bolloré
PAR FANNY PIGEAUD
- p. 7 Libye: pourquoi la mise en examen de Takieddine menace directement Sarkozy
PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE
- p. 9 Financement de l'hôpital, la réforme qui n'a pas eu lieu
PAR CAROLINE COQ-CHODORGE
- p. 11 Dieu joue bien aux dés, tout compte fait
PAR MICHEL DE PRACONTAL
- p. 13 Les Indiens toujours à court de billets de banque
PAR GUILLAUME DELACROIX
- p. 15 Cinq mois après la mort d'Adama Traoré, le «deuil n'est pas fait» à Beaumont-sur-Oise
PAR FAÏZA ZEROUALA
- p. 20 Le testament de Hollande, ou comment la gauche française s'est auto-anéantie
PAR PIERRE DARDOT ET CHRISTIAN LAVAL
- p. 30 Battre la campagne
PAR BATTRE LA CAMPAGNE
- p. 37 Rugby et tennis: une même équipe est au cœur des deux scandales
PAR ANTTON ROUGET
- p. 39 Gérard Genette: «Tout porte à accepter que la République soit une mosaïque plutôt qu'un bloc»
PAR ANTOINE PERRAUD
- p. 41 Face à l'austérité, les paroles sans effets du commissaire Pierre Moscovici
PAR LUDOVIC LAMANT
- p. 44 Israël-Palestine: la résolution 2334 ou la vengeance d'Obama
PAR RENÉ BACKMANN
- p. 47 Anoush Ganjipour: «L'islam orthodoxe est incapable de penser l'Etat»
PAR JOSEPH CONFAYREUX
- p. 48 Italie: après la défaite de Renzi, le Parti démocrate est au bord de l'implosion
PAR VIRGINIE RIVA
- p. 50 Football Leaks: trois semaines de révélations et quelques leçons
PAR MICHAEL HAJDENBERG, MICHEL HENRY, YANN PHILIPPIN
- p. 53 La Révolution française a aussi engendré le droit des animaux
PAR NICOLAS CHEVASSUS-AU-LOUIS
- p. 55 Le Venezuela sombre, emporté par la corruption et la fuite des capitaux
PAR JEAN-BAPTISTE MOUTTET
- p. 57 Iouri Annenkov, l'homme qui les a tous connus
PAR DOMINIQUE CONIL
- p. 60 La culture et l'Etat: fin de partie
PAR JOSEPH CONFAYREUX ET OLIVIER ALEXANDRE
- p. 61 Le code de déontologie qui inquiète les inspecteurs du travail
PAR MATHILDE GOANEC
- p. 63 Flexibilité, primes et travailleurs détachés, l'ordinaire d'une petite entreprise agricole
PAR LUCIE TOURETTE
- p. 66 Chine: les désastres humains de l'empire de la pelleuse
PAR ELODIE GOULESQUE
- p. 68 «En Syrie, tous les acteurs sont convaincus qu'ils vont gagner la guerre»
PAR JOSEPH CONFAYREUX
- p. 71 Les agressions sexuelles de Cologne et Hambourg à l'épreuve de l'ère «post-vérité»
PAR THOMAS SCHNEE
- p. 72 Attentat de Nice: le terroriste a pu procéder à onze repérages
PAR ELLEN SALVI ET MATTHIEU SUC
- p. 77 Dans le rétro du FN: 1974, ou la (re)naissance d'un tribun
PAR VALÉRIE IGOUNET

Cinq ans de Mediapart Live: le florilège

LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016 | PAR LA RÉDACTION DE MEDIAPART

Ce soir, Mediapart vous propose de revisiter cinq années de débats en direct de la rédaction. Avec Eva Joly, Jean-Luc Mélenchon, Christiane Taubira, François Hollande, Laurence Parisot, Manuel Valls, Naomi Klein, François Maspéro et bien d'autres. Rendez-vous mercredi 28 décembre à partir de 20 heures.

C'est une émission exceptionnelle que Mediapart vous propose ce mercredi 28 décembre 2016, après cinq ans d'existence – c'est en effet le 2 décembre 2011 que votre journal en ligne organisait sa première soirée de débats à l'issue d'une journée de **portes ouvertes numériques**. Cinq années au cours desquelles vous avez pu découvrir pas moins de 500 invités au cours de quelque 70 émissions.

En 2h30, ces extraits sélectionnés par la rédaction constituent, à la veille d'une nouvelle année électorale, la mémoire citoyenne du quinquennat écoulé, et des promesses de celles et ceux qui aspiraient à en prendre la tête. Mais c'est aussi la mise en avant de la société, de ses actrices et acteurs, zadistes ou policiers, humoristes ou syndicalistes, économistes ou historiens...

Des émissions pour prolonger et explorer l'actualité, auparavant mensuelles et désormais hebdomadaires, qui continueront bien entendu en 2017.

Dès le mercredi 4 janvier, nous vous donnons rendez-vous avec deux candidats à la primaire socialiste, Arnaud Montebourg et Manuel Valls (l'un après l'autre). Le 11 janvier, ce sera au tour de Benoît Hamon et Vincent Peillon (idem). Après le vote de la primaire, nous recevrons évidemment plus longuement celui d'entre eux qui sera officiellement désigné candidat, comme nous l'avons déjà fait pour **Emmanuel Macron** et **Yannick Jadot**. Invité depuis cet automne, Jean-Luc Mélenchon, candidat de La France insoumise, ne nous a pas encore fait connaître la date qui lui convient.

Enfin, le 18 janvier, à deux jours de l'entrée en fonctions de Donald Trump, nous organiserons une soirée spéciale sur les États-Unis d'Amérique.

• Le programme du 28 décembre

2012

- Eva Joly face à la rédaction de Mediapart
- Mélenchon face à la rédaction de Mediapart
- François Hollande face à la rédaction de Mediapart
- Les 50 ans de l'indépendance de l'Algérie
- Florange, Mittal et le gouvernement
- L'UMP en plein chaos

2013

- La guerre au Mali
- Syrie, deux ans de guerre
- L'affaire Cahuzac
- Christiane Taubira face à la rédaction

2014

- Manuel Valls face à la rédaction
- Cambadélis - Cosse - Mélenchon : le débat des gauches
- L'affaire Bygmalion
- François Maspéro, le combat de l'indépendance
- Gaza : égarements français
- Émission spéciale 100 000 abonnés
- Après la mort de Rémi Fraisse
- Olivier Roy : islam et djihadisme
- Pierre Joxe : le travail en miettes

2015

- Pour *Charlie Hebdo*, pour la liberté, contre la haine
- François Hollande à mi-mandat
- Après les attentats de janvier
- Nonna Meyer : trente ans de progression du FN
- Pierre Rosanvallon et la loi renseignement
- 6 heures contre la surveillance
- Après le référendum : la parole aux Grecs
- Frédéric Lordon : pour une autre Europe, faut-il sortir de l'euro ?
- Solidarité avec les migrants
- L'Europe de Yanis Varoufakis
- 10 ans après Clichy-sous-Bois
- Naomi Klein invitée de Mediapart

2016

- Après les attentats de novembre, comment la société se mobilise
- Comment combattre l'antisémitisme
- Les ratés de la lutte antiterrorisme
- Partick Weil : la déchéance de nationalité
- Loi Travail : comment poursuivre les mobilisations ?
- Quelle bonne réforme du code du travail ?
- Nuit Debout, mouvement social, et après ?
- Retour sur l'affaire Baupin
- Violences policières : quelle stratégie de maintien de l'ordre ?
- Notre-Dame-des-Landes : un référendum sous tension
- Les Bleus pris dans le piège identitaire
- Besancenot/Weber : le compromis ou la rupture ?
- Le vote peut-il encore changer les choses ?
- Emmanuel Macron face à la rédaction
- Combattre autrement le terrorisme : la parole aux victimes, avec Georges Salines
- Affaire libyenne : les coulisses du témoignage de Ziad Takieddine
- Le droit de la presse en danger ?
- État d'urgence : l'affaire Adlène Hicheur
- Nos adieux à Nicolas Sarkozy
- Prison : 10 ans après l'appel de Clairvaux
- Ce que dit Trump de l'Amérique
- Ce qu'incarne François Fillon

- L'air de la campagne, la chronique d'Usul
- Retour sur nos enquêtes : les Football Leaks
- Dans la chambre d'Osons Causer : l'évasion fiscale
- Yannick Jadot face à la rédaction de Mediapart
- Le martyr du peuple syrien
- Les détricoteuses

Tous nos lives : <https://www.mediapart.fr/studio/videos/emissions/en-direct-de-mediapart>

La Turquie dans le cercle vicieux attentats-répression

PAR NICOLAS CHEVIRON
LE JEUDI 29 DÉCEMBRE 2016

Aux attaques à la bombe succède la répression indiscriminée : la Turquie s'engage dans une spirale de vengeance qui affaiblit le camp du « non » à la guerre comme solution au conflit kurde et isole un peu plus le pays sur la scène internationale.

De notre correspondant à Istanbul (Turquie). – À la mi-décembre, deux attentats en huit jours ont suffi à assombrir encore un peu le climat politique déjà tourmenté de la Turquie. Samedi 10 décembre, l'explosion d'une voiture à côté d'un car rempli de policiers antiémeute près du stade stambouliote de Besiktas, puis celle d'un kamikaze dans le même périmètre, ont causé la mort de 44 personnes, dont 37 policiers, et en ont blessé 155 autres. L'attentat a été revendiqué par le groupe des Faucons de la liberté du Kurdistan (TAK), considéré par les autorités turques comme une émanation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) à laquelle les rebelles ont recours pour commettre des attentats dans l'ouest du pays.

Le samedi suivant, à Kayseri (Anatolie centrale), une nouvelle voiture chargée d'explosifs a été utilisée à proximité d'un bus municipal bondé de militaires en permission appartenant à une brigade de commandos, tuant 14 soldats et faisant 56 blessés. Cette deuxième action n'était pas revendiquée lundi à la mi-journée, mais des « fuites » de la police ont été abondamment relayées par les médias turcs, identifiant les deux kamikazes comme des membres du PKK.

Dans les deux cas, l'attribution des attentats au PKK ou aux TAK est plausible. La rébellion kurde a déjà revendiqué des opérations à la voiture piégée particulièrement meurtrières, prenant pour cible les forces de sécurité mais tuant aussi des civils, notamment à Ankara en février et en mars 2016 (29 et 37 morts). On peut craindre en outre que les attentats soient en ce

moment le seul moyen de peser sur la politique turque pour une organisation à la fois affaiblie sur le plan militaire et dont les issues politiques sont bloquées.

L'échec d'une **campagne de guérilla urbaine**, qui a fait plus de 2 000 morts entre l'automne 2015 et le printemps 2016 dans le Kurdistan turc, semble en effet avoir considérablement affaibli le PKK, dont la branche militaire, également impliquée dans la défense des cantons kurdes syriens, paraît incapable d'actions d'envergure dans ses retranchements montagneux turcs.



Attentat à la bombe à Istanbul le 10 décembre 2016. © Reuters

Dans le même temps, les mesures d'exception adoptées par le gouvernement turc après la tentative manquée de coup d'État du 15 juillet 2016 ont rendu la voie politique quasiment impraticable pour le mouvement kurde. Foulant aux pieds les résultats des élections municipales de mars 2014, Ankara a démis (et souvent incarcéré) cet automne les élus des partis prokurdes dans près de la moitié des 110 mairies qu'ils avaient remportées. Quelque 8 000 membres du Parti démocratique des peuples (HDP, associant militants kurdes et turcs de gauche) ont été arrêtés, dont plus de 2 300 ont été placés en détention provisoire au cours des seize derniers mois, selon les statistiques du parti. Plusieurs dizaines d'associations kurdes et une trentaine de médias s'intéressant à l'actualité du Sud-Est anatolien ont été fermés. Près de 11 000 enseignants soupçonnés d'affinités avec le PKK ont été suspendus.

Avec ces attentats, la Turquie s'enfonce encore davantage dans un cycle de violence et de répression, de vengeance et de montée des antagonismes. Dès le lendemain du premier attentat, le ministre

de l'intérieur, Süleyman Soyulu, a annoncé la couleur : « *La première priorité des forces de sécurité de la République turque est de prendre sa vengeance de ceux qui ont fait ça [...]. Nous allons demander des comptes à ces bandits un par un.* » Le président Recep Tayyip Erdogan a pour sa part annoncé le 14 une « *mobilisation nationale* » contre le terrorisme, explicitant quelques jours plus tard le sens de cette mesure : « *Nous allons, avec la permission d'Allah, régler leur affaire [...]. Il suffit pour cela que vous ne les laissiez pas s'infiltrer parmi vous. [...]. Informez immédiatement nos services de sécurité sur qui fait quoi.* »

Cette « *mobilisation* » s'est soldée par plusieurs centaines de nouvelles arrestations au HDP, dont deux députées qui ont rejoint en prison dix de leurs camarades, alors que le parti avait dénoncé sans ambiguïté les deux attentats. Une douzaine de locaux de la même formation ont en outre été vandalisés, voire incendiés ou mitraillés par des groupes de « citoyens » en colère. « *Les déclarations du président [...], plutôt que d'appeler à la solidarité nationale, en sont venues à désigner des cibles. C'est comme cela que l'agresseur a compris la mobilisation nationale ; il a pris son fusil, il a essayé d'accomplir son ordre de mission* », a commenté le porte-parole du parti, Ayhan Bilgen, après une attaque au fusil à pompe jeudi contre son siège national.

Or le HDP, qu'on le considère comme l'aile politique du PKK ou comme un parti à part entière, constitue un élément essentiel de toute tentative de résolution pacifique du conflit kurde, responsable de la mort de plus de 40 000 personnes depuis son commencement, en 1984. C'est par l'intermédiaire de députés aujourd'hui membres du HDP que des négociations de paix ont été possibles entre Ankara et le PKK, de 2013 à juin 2015.

Au-delà de ce parti, les attentats affaiblissent le camp de la paix dans son ensemble, désormais pris pour cible par la presse progouvernementale. « *La première chose à faire, c'est de rafler*

tous ces traîtres collabos qui disent "vous pourrez vous sauver des malheurs du terrorisme si vous faites ceci ou cela" », écrit ainsi l'éditorialiste Ersoy Dede dans le quotidien *Star*, tandis que le journal islamiste *Yeni Akit* désigne les cibles : syndicats de gauche, organisations professionnelles, associations.

Entre les bombes qui légitiment un régime autoritaire et la répression qui encourage le recours à la violence, les « pacifistes », déjà en butte aux pressions – que l'on pense à la romancière Asli Erdogan écroulée pour avoir dirigé symboliquement pour un jour le quotidien pro-kurde *Özgür Gündem* ou les signataires d'une pétition pour la paix virés de leurs postes –, se désespèrent. « *Le poids de nos âmes en morceaux nous enferme chaque jour un peu plus dans la prison de l'impuissance. Les partisans de la paix en Turquie n'ont sans doute jamais été aussi impuissants* », estime, la mort dans l'âme, le spécialiste de la question kurde Irfan Aktan dans le journal *Gazete Duvar*.

La vindicte née de ces attentats pourrait par ailleurs renforcer l'isolement de la Turquie sur la scène internationale. Quand l'un des principaux conseillers du président Erdogan, Ilnur Cevik, recommande dans le quotidien *Yeni Birlik* de « *prendre pour cible Afrin, Kobané, et toutes les bases du PKK dans le nord de la Syrie* », soit les différents cantons de la zone autonome kurde de Syrie, c'est l'un des principaux acteurs, soutenu par les États-Unis et l'Europe, de la lutte contre l'organisation État islamique qu'il désigne. Quand un autre conseiller présidentiel, Yigit Bulut, pointe dans le journal *Star* un doigt accusateur en direction des « *puissances mondiales* » et de leurs « *collabos locaux* », les rendant responsables du terrorisme et leur souhaitant de se « *noyer dans leur propre sang* », ce sont les alliés de la Turquie au sein de l'Otan qu'il dénonce à demi-mots. De quoi compliquer les relations diplomatiques d'Ankara avec les capitales occidentales.

L'accident au Cameroun révèle les défaillances des trains exploités par Bolloré

PAR FANNY PIGEAUD
LE JEUDI 29 DÉCEMBRE 2016

L'enquête sur la catastrophe ferroviaire qui a fait 79 morts en octobre est toujours en cours. Même si de nombreuses questions demeurent, des éléments indiquent déjà que le train de Camrail, société contrôlée à 77 % par le groupe Bolloré, était défaillant à plusieurs niveaux.

Deux mois après la catastrophe ferroviaire du 21 octobre 2016 au Cameroun, qui a causé la mort de 79 personnes et en a blessé plusieurs centaines d'autres, l'enquête judiciaire n'est toujours pas terminée et des plaintes continuent à être déposées au Cameroun et en Europe. Des éléments relatifs aux circonstances de l'accident sont cependant déjà accessibles, et ils ne sont pas bons pour Camrail, la compagnie de chemin de fer, contrôlée par le groupe Bolloré à 77,4 %, l'État camerounais à 13,5 %, le pétrolier Total à 5,3 % et le groupe forestier Thanry à 3,8 % : ils montrent que le train à l'origine du drame faisait l'objet de plusieurs défaillances graves.

Pour comprendre l'enchaînement des événements, il faut se souvenir que quelques heures avant le drame, la route nationale reliant Yaoundé, la capitale politique, à Douala, capitale économique, avait été littéralement coupée en deux, après la rupture d'une buse métallique – en mauvais état depuis longtemps sans que le ministère concerné n'ait réagi. Le réseau de routes secondaires étant très peu développé, beaucoup de voyageurs avaient dû opter pour le service express Inter-City de Camrail, qui permet depuis 2014 de voyager entre les deux villes sans faire d'arrêt. Mais le train n° 152, parti de Yaoundé, n'est pas arrivé à destination : il a brutalement fini son voyage à mi-chemin, dans la petite localité d'Éséka, à 120 km de Yaoundé. Plusieurs de ses wagons se sont détachés et se sont écrasés dans un ravin.

Camrail a affirmé qu'il y avait 1 462 voyageurs à bord de ce « *train de la mort* », comme l'ont surnommé depuis les Camerounais. En réalité, personne ne sait combien ils étaient : de nombreux passagers étaient montés sans titre de transport, devant en acquiescer auprès de contrôleurs durant le trajet. Quant au chiffre officiel de 79 morts, il pourrait être en deçà de la réalité, selon plusieurs témoignages et l'avis d'au moins un haut responsable camerounais recueilli par Mediapart. Une famille est sans nouvelles de l'un de ses membres : celle de la notaire Dorette Dissake Kwa.

Très vite après l'accident a émergé une polémique sur une possible surcharge du train – des passagers ont parlé de wagons bondés. Le président de Bolloré Africa Railways, Éric Melet, a dû démentir : « *Rien ne permet de dire aujourd'hui que l'on était en surcapacité, par contre toutes les places étaient occupées* », a-t-il déclaré à l'AFP. Depuis, il est avéré que Camrail avait décidé, en raison de l'afflux inédit de candidats au départ, d'ajouter huit wagons à son train, portant le nombre total de voitures à dix-sept. Le tout pesait 675 tonnes, soit 25 tonnes de plus que la charge maximale normalement autorisée par Camrail pour un train de voyageurs, comme l'indique un document récemment diffusé par France 24. Selon la chaîne de télévision, le conducteur du train a reçu un « *ordre spécial de sa hiérarchie pour quitter la gare en surcharge* ».

Des rescapés, mais également des responsables de Camrail, ont aussi évoqué une vitesse anormalement élevée au moment de la catastrophe, alors qu'elle était limitée à 40 km/h dans la portion de trajet concernée, réputée délicate parce que très pentue. On sait aujourd'hui que le train a roulé à plus de 90 km/h, vraisemblablement à cause d'un problème de... freins, lui aussi signalé peu après le déraillement. « *Une défaillance des freins en cause* », a ainsi titré, le 10 novembre, le bi-hebdomadaire *L'Essentiel du Cameroun*. « *L'attelage du train 152 monté dans l'urgence et composé de wagons chinois équipés de plaquettes*

de freins usées et de wagons plus anciens freinés par un système différent avait toutes les chances de devenir fou sur cette voie en forte descente et en succession de virages à partir de Makak », écrit le journal, qui ajoute : « Les premières déclarations du conducteur tant à sa hiérarchie qu'aux enquêteurs font apparaître qu'il aurait signalé un risque de défaillance du système de freinage de l'Inter-City à la suite de "l'essai de frein" à la gare de Yaoundé. » France 24 a depuis rendu public un rapport d'inspection du train qui a eu lieu avant son départ, le 21 octobre : il mentionne une « usure complète des semelles de frein » et un « manque de freinage rhéostatique ». À quoi pensaient ceux qui ont ordonné au conducteur du train n° 152 de faire partir son convoi malgré ces graves manquements ?

Selon des indiscretions, le rapport, encore confidentiel, remis fin novembre au président camerounais Paul Biya par une commission d'enquête gouvernementale, relèverait à son tour un souci de freins, mais aussi un problème d'entretien du matériel. Le Syndicat national des journalistes du Cameroun (SNJC), qui a également mis sur pied une équipe pour travailler sur le sujet, est arrivé aux mêmes conclusions : « Pour l'instant, toutes les informations dont nous disposons corroborent la thèse d'une défaillance des freins, aggravée par une surcharge des wagons », dit Denis Nkwebo, son président, qui entend « maintenir la pression » pour que « la vérité éclate ». « Nous exigeons la publication du rapport du gouvernement et s'il ne correspond pas aux éléments que nous avons recueillis, nous publierons notre propre rapport d'enquête », explique-t-il.

Les investissements effectués n'ont pas permis de moderniser les infrastructures de base

La crainte générale, c'est que les autorités enterrent l'affaire. Car mettre en cause la responsabilité de Camrail et de ses actionnaires, c'est aussi remettre en question le choix des

responsables camerounais qui ont géré la cession de l'ancienne compagnie de chemin de fer nationale, Regifercam. L'État a en effet dû, dans les années 1990, se désengager de « l'exploitation technique et commerciale des services de transport ferroviaire, la maintenance, le renouvellement, l'aménagement et l'exploitation des infrastructures ferroviaires, la gestion courante du domaine ferroviaire ». La privatisation devait permettre au secteur de mieux se porter, selon les institutions financières internationales qui l'exigeaient.

Le résultat de l'étude de l'appel d'offres international lancé en 1996 par le Cameroun a placé le groupe Bolloré en seconde position, derrière le sud-africain Comazar. À l'époque, des analystes ont estimé que donner la concession à Bolloré (qui, contrairement à Comazar, n'avait pas d'expérience en matière de transport ferroviaire) représentait « un risque de voir un pan important de l'économie nationale sous le contrôle d'un seul groupe, de surcroît étranger », d'après une note que Mediapart s'est procurée. L'État a finalement demandé à Bolloré et Comazar de s'associer : ils ont créé une société commune, Camrail. Mais Comazar a vendu ses parts à Bolloré quelques années plus tard.



Le message de condoléances sur le site de Camrail. Le nom de la photo est Bolloré.jpg

Le contrat de concession signé en janvier 1999 par Camrail est un peu particulier puisqu'il contraint la société à assurer un service voyageurs, reconnu comme une « obligation non commerciale », contre une contribution financière de l'État. Les conditions de transport des passagers ont cependant été régulièrement critiquées durant ces quinze dernières années. En 2010, l'Association citoyenne de défense des intérêts collectifs (AcDic), basée à Yaoundé, a par exemple reproché à Camrail d'avoir pris du retard dans les investissements prévus, d'utiliser du

matériel d'occasion en le présentant comme neuf, de donner la priorité au transport de marchandises, etc. Elle a aussi **déploré** des déraillements réguliers des trains et le non-fonctionnement du Comifer, le comité de suivi mis en place par l'État pour contrôler l'application de la convention de concession.

Pendant toutes ces années, il y a eu de sérieux tiraillements entre le gouvernement et Bolloré, le groupe français exigeant de l'État du Cameroun qu'il participe au programme d'investissements et aux frais de maintenance, ce qui n'était pas prévu dans le contrat de concession. Bolloré a obtenu ce qu'il voulait : un avenant instituant un financement de l'État a été signé en 2008. Les relations ont été également très tendues entre Camrail et la société d'économie mixte Sitrafer, spécialisée dans l'entretien des rails, qui a finalement dû suspendre ses activités – elle employait 500 personnes.

Les investissements effectués jusqu'à présent (dont une partie a été financée par des prêts de la Banque mondiale à l'État du Cameroun, curieusement gérés par Camrail) n'ont cependant pas permis de moderniser les infrastructures de base : le rail camerounais se caractérise toujours par une voie unique et un écartement d'un mètre au lieu de 1,4 mètre, norme internationale qui donne plus de stabilité aux trains. En septembre 2009, il y a eu un premier avertissement sérieux : cinq personnes ont été tuées et 300 autres blessées lors du déraillement d'un train de voyageurs à Yaoundé. Peu après, un rapport décrivant le « mauvais état des voies ferrées et du matériel roulant » a été remis aux autorités, souligne un expert.

Depuis la catastrophe d'Éséka, de nouvelles questions ont surgi, cette fois à propos des assurances contractées par Camrail. Selon l'article 7 de la Convention de concession que la compagnie a signée, elle s'est engagée à « souscrire, dans le respect de la législation en vigueur au Cameroun, toutes les polices d'assurance nécessaires à couvrir l'ensemble des risques liés à l'activité ferroviaire ». Mais

des conseils de victimes se plaignent : ils n'ont toujours pas eu accès à ces contrats d'assurance et ne comprennent pas le refus de Camrail de les leur fournir.

Dans un courrier au ministre camerounais des finances, un collectif d'avocats représentant les ayants droit d'une vingtaine de personnes décédées et d'une cinquantaine de blessés a ainsi expliqué avoir « vainement écrit aux compagnies d'assurance concernées et au transporteur » pour leur demander de lui « communiquer les polices prévues par la Convention de concession pour que les droits des victimes soient calculés en fonction de ce qui y est prévu ». Ces avocats, Fru John Soh, Michel Voukeng et Guy Alain Tougoua, se demandent par ailleurs si la compagnie camerounaise Activa, que Camrail présente comme son assureur, est bien apte à opérer : d'après eux, elle est agréée sous le code des assurances de la Cima (Conférence interafricaine des marchés d'assurances) qui a exclu de son champ d'application les accidents ferroviaires.

Du côté de Camrail, on affirme que tout se passe normalement : elle est, « avec ses assureurs », en contact avec les personnes à indemniser, dit à Mediapart une source proche de la société. Impossible, cependant, d'en savoir plus : Camrail ne souhaite apparemment pas donner davantage d'informations. Sa dernière déclaration publique date du 7 novembre : elle avait annoncé qu'elle débloquent « en urgence », et pour « faciliter les procédures », une somme de 2 200 euros par famille, « destinée à la prise en charge des frais funéraires », en **précisant** que cette enveloppe n'était « pas une indemnisation pour préjudice ». Mais elle n'a pas dit sur quelles bases légales elle s'appuyait pour procéder de la sorte, déplorent les avocats des familles de victimes.

Libye: pourquoi la mise en examen de Takieddine menace directement Sarkozy

PAR FABRICE ARFI ET KARL LASKE
LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016



Nicolas Sarkozy, le 6 septembre 2016. © Reuters

Mediapart révèle le contenu des auditions de Ziad Takieddine devant les policiers et l'intitulé exact de sa mise en examen pour corruption dans l'affaire des financements libyens. Et ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'ancien président français et son plus proche collaborateur, Claude Guéant.

Tout tient en une seule phrase, longue et sans style. Une litanie hachée de termes juridiques et d'incriminations qui contiennent par eux-mêmes les germes de l'avenir judiciaire de Nicolas Sarkozy dans l'affaire des financements libyens, peut-être la plus grave de son quinquennat parce que mêlant aux soupçons de corruption la **guerre** et le **mensonge**.

Imprimée sur un papier officiel du tribunal de grande instance de Paris, cette phrase parle – attention, il faut prendre sa respiration – d'une « *complicité de corruption et de trafic d'influence actifs et passifs commis par des personnes exerçant une fonction publique, complicité de détournement de fonds publics par un agent public, pour avoir courant 2006 et 2007 et depuis un temps non couvert par la prescription, à Paris, sur le territoire national, et en Libye, sciemment, par aide ou assistance, été complice des délits de corruption et de trafic d'influence actifs et passifs commis par des personnes dépositaires de l'autorité publique, chargés d'une mission de service public ou investies*

d'un mandat électif public, en l'espèce en réceptionnant des sommes d'argent en espèces remises par les autorités libyennes, en les transportant entre la Libye et la France, et en les remettant à leurs destinataires ».

Il s'agit en réalité des termes d'une mise en examen pour corruption tels qu'ils ont été lus et signifiés, le 7 décembre, à 10 heures du matin, par trois juges parisiens à l'intermédiaire Ziad Takieddine, qui fut longtemps l'homme de la diplomatie parallèle des sarkozystes avec le régime libyen de Mouammar Kadhafi ou celui de **Bachar al-Assad** en Syrie.



Ziad Takieddine, le 12 novembre 2016, dans son appartement parisien.
© Pedro Da Fonseca/Premières Lignes

Trois semaines avant cette mise en cause judiciaire, l'homme d'affaires s'était pour la première fois auto-incriminé en révélant **dans un entretien à Mediapart et à l'agence Premières Lignes** avoir lui-même convoyé, entre novembre 2006 et janvier 2007, trois valises remplies de cash libyen, pour un montant total de 5 millions d'euros, afin de les remettre en mains propres à Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur et candidat à l'élection présidentielle, et à Claude Guéant, son directeur de cabinet. Des faits vivement démentis par les deux intéressés.

Selon le récit de Takieddine, les espèces lui avaient été confiées à Tripoli par l'ancien chef des services de renseignements libyens, Abdallah Senoussi, par ailleurs beau-frère de Kadhafi.

Ziad Takieddine a confirmé, le jour même de leur diffusion, ses propos devant les policiers de l'Office central de lutte contre la corruption (OCLCIFF) de Nanterre.

Les chefs de mise en examen de Takiédine, à les analyser de près, sonnent d'ores et déjà comme un mauvais présage pour l'ancien président de la République et son plus fidèle collaborateur. Pour trois raisons.

- D'abord, si Takiédine est considéré par les magistrats instructeurs comme « complice » d'une corruption et d'un trafic d'influence, cela signifie, en droit, qu'il y a par conséquent un auteur principal des mêmes faits.
- Ensuite, il est bien question de délits « commis par des personnes exerçant une fonction publique », « dépositaires de l'autorité publique », « investies d'un mandat électif » ou « chargées d'une mission de service public ». Autant dire que se profilent ici en ombres chinoises les portraits de Sarkozy et de Guéant.
- Enfin, Takiédine est bien mis en examen pour avoir reçu du régime Kadhafi cinq millions d'euros en liquide et les avoir transportés en France avant de les remettre « à leurs destinataires » ; à savoir les mêmes Sarkozy et Guéant.

Déjà mis en examen dans le dossier des financements libyens, mais pour d'autres faits (lire **notre enquête**), Claude Guéant peut être directement convoqué par les juges. Jamais entendu dans cette affaire, Nicolas Sarkozy, qui est officiellement retiré de la vie politique depuis sa défaite à la primaire de la droite, ne devrait pas échapper quant à lui à une convocation policière, avant une éventuelle présentation aux magistrats à l'issue de son interrogatoire.



Nicolas Sarkozy, le 6 septembre 2016. © Reuters

D'après les procès-verbaux d'audition de Takiédine par les policiers, réalisés les 15 et 17 novembre derniers, Nicolas Sarkozy est personnellement concerné par une des

trois remises de cash libyen évoquées, confirmant ce que l'intermédiaire avait déjà dit à la presse.

« La troisième et dernière remise s'est déroulée autour du 27 janvier 2007 et c'est à cette occasion que j'ai vu Nicolas Sarkozy directement car j'ai été conduit de la grille [de la place] Beauvau jusqu'à son appartement, a raconté Takiédine sur PV. Monsieur Guéant n'était pas là. Comme d'habitude, j'avais averti Monsieur Guéant que j'arrivais, mais je me suis fait accompagner directement dans l'appartement de Monsieur Sarkozy cette fois. Je vous précise que lorsque j'arrivais place Beauvau à la grille, j'indiquais que j'étais Monsieur Takiédine en présentant mes papiers et je n'avais pas à justifier d'un rendez-vous, j'étais pris en charge tout de suite, sans copie de ma carte d'identité et sans remise d'un badge quelconque. »

Il a poursuivi : « Concernant la troisième et dernière remise de billets avec Nicolas Sarkozy, nous n'avons pas du tout évoqué la valise que je lui ai remise. Nous avons parlé de la Libye et des espoirs que nous avions pour ce pays. La valise contenait une somme de 1,5 million d'euros, toujours selon les dires de Monsieur Senoussi. J'ai regardé comme d'habitude pour vérifier qu'ils étaient là. Mêmes coupures, mêmes emballages en provenance de la Banque centrale de Libye. »

Devant les enquêteurs, Ziad Takiédine a assuré qu'il pensait, à l'époque, que l'argent devait abonder les services du ministère de l'intérieur dans le cadre d'une coopération policière entre les deux pays. Il n'est plus de cet avis aujourd'hui : « Je n'ai plus de doute sur le fait que l'argent destiné au ministère de l'intérieur a terminé dans les poches de Monsieur Sarkozy et de son assistant Monsieur Guéant. »

Les trois juges d'instruction (Serge Tournaire, Aude Buresi et Clément Herbo) basent-ils aujourd'hui leur accusation sur les seuls dires d'un homme, Ziad Takiédine ? La réponse est non, comme Mediapart l'a déjà rapporté.

Primo, le témoignage de Takiédine vient confirmer en tous points (dates, lieux, montants, protagonistes) **les aveux** qu'Abdallah Senoussi avait lui-même faits, sur procès-verbal également, devant la Cour pénale internationale dans le cadre d'une procédure restée longtemps secrète.

Secundo, l'ancien premier ministre libyen, Choukri Ghanem, avait pour sa part consigné, en 2007, **dans un petit carnet manuscrit** l'existence de versements libyens, notamment de Senoussi, au profit de Nicolas Sarkozy. En 2007, les relations entre la France et la Libye étaient au beau fixe et nul ne peut raisonnablement soupçonner que Ghanem ait préparé une forgerie contre Sarkozy quatre ans avant une guerre que personne ne pouvait alors prévoir. Quoi qu'il en soit, Ghanem n'est plus là pour témoigner : son corps a été retrouvé **flottant dans le Danube** à Vienne (Autriche), le 29 avril 2012, le lendemain des premières révélations de Mediapart sur la corruption libyenne de Sarkozy.

Tertio, la justice dispose par ailleurs d'éléments matériels qui confirment que Ziad Takiédine s'est bien rendu en Libye à plusieurs reprises entre novembre 2006 et janvier 2007, dates auxquelles aurait eu lieu la danse des mallettes, d'après l'intermédiaire. Les enquêteurs ont aussi des éléments qui prouvent qu'il rencontrait fréquemment à l'époque Claude Guéant, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur.

Ziad Takiédine est, de fait, celui qui a introduit Nicolas Sarkozy auprès du dictateur libyen dès l'automne 2005. C'est lui qui a organisé les visites, les déplacements, a parfois assuré la traduction des entretiens, y compris les plus confidentiels. Ce fut le cas, par exemple, de la première visite officielle de Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'intérieur, en Libye, le 6 octobre 2005.

Devant les juges, l'intermédiaire a d'ailleurs raconté au sujet de cette visite une saisissante anecdote, qui prend aujourd'hui tout son sens : « Le soir, une réunion a eu lieu dans l'hôtel de Nicolas Sarkozy, avec Sarkozy, Senoussi,

Guéant et moi. La discussion n'a porté que sur les relations entre la France et la Libye. À ce moment-là, Senoussi a parlé de sa condamnation dans l'affaire du DC10 UTA. Nicolas Sarkozy a indiqué qu'une fois président il s'engageait à l'amnistier.

Comme **Mediapart l'a déjà rapporté**, la justice dispose désormais de nombreux documents qui prouvent en effet que Nicolas Sarkozy et ses proches se sont employés, entre 2005 et 2009, à sauver la mise judiciaire au dignitaire libyen qui avait été condamné par la cour d'assises de Paris dans l'affaire de l'attentat du DC10 d'UTA. La justice française avait condamné Senoussi à la réclusion criminelle à perpétuité, le considérant comme l'organisateur de cette attaque terroriste qui avait tué 170 personnes, en 1989, au-dessus du désert du Ténére, au Niger.

Financement de l'hôpital, la réforme qui n'a pas eu lieu

PAR CAROLINE COQ-CHODORGE
LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016

Malgré les promesses, les socialistes n'ont réformé qu'à la marge, et à la dernière minute, le système de financement de l'hôpital porteur d'effets désastreux sur le personnel et la qualité des soins. *Dernier volet de notre enquête sur la tarification à l'activité.*

Le sociologue Frédéric Pierru choisit l'image du « hamster », le professeur André Grimaldi, diabétologue à la Pitié-Salpêtrière à Paris, préfère celle de « l'écureuil » : dans leur cage, les deux courent sans but. De la même manière, parce qu'il est payé à l'activité, l'hôpital poursuit un objectif hors de sa portée, et contre nature : la rentabilité. En 2012, François Hollande s'était pourtant engagé à réformer son financement. Son bilan ne tient qu'à quelques lignes, dans l'article 79 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2017. « *Sur ce point, le bilan de Marisol Touraine est nul, parce qu'au fond, les socialistes sont d'accord avec ce système* », regrette André Grimaldi.

La tarification à l'activité a hérité d'un sigle barbare, mais passé dans le langage hospitalier courant : la T2A. Qu'ils soient médecins, infirmières, aides soignants, tous vivent au quotidien ses « injonctions contradictoires ». Leurs griefs sont nombreux et sérieux. La T2A contraint les établissements de santé à développer de l'activité dans un budget dédié à l'hôpital toujours plus contraint, donc de sans cesse gagner en productivité, sur le dos de **soignants malmenés et épuisés**. Elle éprouve l'éthique des médecins en les incitant à industrialiser les soins, à les abrégés pour libérer des lits, à penser le développement de leurs services, non pas à partir de besoins médicaux, mais de « **business plans** » **déterminés par le montant des tarifs hospitaliers**. Elle privilégie des activités au détriment d'autres, crée **des rentes économiques** qui entravent les progrès médicaux.

En théorie, le principe de la T2A est assez simple : l'hôpital est payé par l'assurance maladie pour chaque prise en charge d'un malade, en fonction de sa pathologie. En pratique, c'est une usine à gaz. L'administration de la santé a défini des tarifs pour chaque « groupe homogène de malades » (GHM). Il y en a 2 300, déclinés en quatre niveaux de sévérité. Les GHM désignent très précisément une pathologie : il y a un tarif pour une appendicectomie simple, un autre lorsqu'elle est compliquée, un autre lorsqu'elle est pratiquée sur un patient de plus de 70 ans, un autre encore lorsqu'elle est associée à une autre maladie, etc. Dans la vie réelle, cette tuyauterie gestionnaire est truffée d'effets pervers.

La T2A a été mise en place en France en 2004, sur le modèle américain suivi par tous les pays européens. Mais la France est allée le plus loin dans son application, en imposant à ses établissements de santé (à l'exception de la psychiatrie) le « tout T2A » en 2008. Le sociologue Pierre-André Juven a consacré sa thèse aux « *coûts et aux tarifs controversés de l'hôpital public* ». Il y revient sur sa mise en œuvre, qui procède au départ « *d'une volonté, dès les années 1980, d'endiguer l'augmentation des*

dépenses hospitalières. L'administration a d'abord mis fin au prix de journée, qui incitait les établissements à faire traîner en longueur les hospitalisations ». Elle a opté pour la « dotation globale » : chaque établissement héritait d'une enveloppe budgétaire annuelle avec laquelle il devait composer. « *Il y avait de grandes inégalités, car les budgets étaient reconduits d'une année sur l'autre, mais ceux qui avaient leurs entrées au ministère pouvaient négocier des rallonges, explique le sociologue. La T2A était présentée comme un système plus juste.* »

Mais en réalité a été mis en place un « *quasi-marché*, poursuit le sociologue. *Ce n'est pas une néo-libéralisation classique, dans le sens du recul de la place de l'État. C'est au contraire une étatisation, mais qui impose au secteur public les principes du marché, à savoir une constante diminution des coûts, une augmentation des marges, et une mise en concurrence des établissements. La T2A a transformé les hôpitaux en entités productivistes, efficaces et compétitives* ».

Seulement, la santé n'est pas un marché, en premier lieu parce qu'elle est financée par de l'argent public, forcément limité. Chaque année, les parlementaires votent l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Depuis le milieu des années 2000, cet objectif progresse bien moins vite que les besoins de santé, qui ne cessent d'augmenter en raison du progrès technique, des médicaments innovants de plus en plus coûteux, de la progression des maladies chroniques, du vieillissement de la population. En 2017, pour répondre à ces nouveaux besoins, il faudrait augmenter le budget de l'assurance maladie de + 4,3 %. Mais il ne va progresser que de + 2,1 %. Au final, en 2017, l'hôpital doit faire 1,5 milliard d'euros d'économies.

« *La contradiction de ces instruments que sont l'Ondam et la T2A est la question des questions, estime Pierre-André Juven. Dans les discours politiques, l'Ondam est là pour sauver la Sécurité sociale. Le respect de l'Ondam est devenu la préoccupation majeure. Mais*

en même temps, avec la T2A, on dit aux établissements : "Soignez toujours plus !" Donc leurs tarifs baissent sans cesse, c'est infernal. Et au final, l'Ondam est respecté au prix d'un endettement massif des établissements. »

En défense de la T2A, il y a des économistes de la santé sincèrement soucieux de préserver l'assurance maladie, comme Brigitte Dormont. Elle défend « un système malin, qui incite à l'efficacité. L'efficacité, c'est important, c'est dépenser le moins possible et obtenir le meilleur résultat. Mais sans dégrader la qualité des soins, ce qui passe entre autres par des conditions de travail acceptables pour les hospitaliers ! ». Car l'économiste critique aussi fermement la mise en œuvre effective de la T2A en France : « Le serrage budgétaire actuel est très sévère. Et cet outil de financement qui ne devrait viser que l'efficacité est perverti par l'administration, qui l'utilise aussi pour restructurer l'offre de soins, en manipulant les tarifs. Lorsqu'elle veut favoriser une activité, elle fixe des tarifs très supérieurs au coût réel des soins. Mais d'autres activités, qui ne sont pas jugées prioritaires, se retrouvent avec des tarifs inférieurs à leurs coûts. Cela conduit à des situations de conflit éthique, où les médecins se retrouvent contraints dans leurs choix thérapeutiques. »

À gauche, pas de consensus

Sont ainsi favorisées les prises en charge de courte durée, en particulier la chirurgie ambulatoire, c'est-à-dire les opérations réalisées dans la journée, sans hospitalisation. Et ces restructurations sont tellement techniques qu'elles sont difficilement contestables. Pour le sociologue Pierre-André Juven, c'est là que la T2A s'avère être « un outil génial, du point de vue de l'administration de la santé : la T2A a automatisé les ajustements budgétaires, sans négociations possibles, en éloignant les hôpitaux des négociations concernant le niveau de leurs recettes. En sociologie politique, on parle de gouvernement à distance », explique-t-il.

« C'est la cage de l'écureuil, dit plus simplement André Grimaldi. On est en train de casser la machine et de préparer la voie à la privatisation du secteur de santé. » Car la logique de la T2A n'est pas encore allée à son terme. Lorsqu'elle a été mise en place par la droite en 2004, puis généralisée en 2008, l'objectif final était de parvenir à une « convergence » des tarifs, c'est-à-dire leur alignement entre secteurs public et privé. Ce qui revient à une mise en concurrence directe. L'objectif de la « convergence » a été suspendu par la gauche, les tarifs du public sont restés supérieurs à ceux du privé, de 27 % en moyenne. L'hôpital public n'est pas pour autant moins efficace. À la différence du privé, il ne sélectionne pas ses patients en se concentrant sur les activités les plus rentables. L'économiste Brigitte Dormont a consacré en 2012 un **article à la convergence tarifaire** : elle y démontre que l'hôpital public est au contraire le plus efficace, lorsque des prises en compte sa patientèle, plus lourde et plus précaire, et le type de séjours, plus complexes.



14 décembre 2016. François Fillon visite la clinique Marie Lannelongue au Plessis-Robinson. © Thomas Samson / Reuters

La convergence est déjà de retour, en filigrane, dans le programme de François Fillon. Il a reculé sur le **transfert aux complémentaires santé d'une partie des dépenses de santé**, mais pas sur ses promesses très favorables aux libéraux et aux cliniques privées. Ces dernières pourraient de nouveau « participer aux missions de service public ». Les socialistes étaient pourtant revenus sur cette mesure introduite par la loi Hôpital de 2009, qui gomme toute différence de nature entre public et privé. « Dans cette logique, l'hôpital public doit changer de statut. Et le modèle, c'est le privé à but non lucratif », prédit André Grimaldi. C'est

d'ailleurs un établissement de ce type qu'a choisi François Fillon pour rectifier son programme santé.

À gauche, il n'y a pas de consensus sur une réforme de la T2A. Marisol Touraine a créé une commission chargée de « conduire une réflexion » sur une réforme du mode de financement des hôpitaux... mais fin 2015 seulement. Elle est présidée par le socialiste Olivier Véran, par ailleurs neurologue au CHU de Grenoble. Elle a rendu un pré-rapport en mai, qui a permis d'inscrire deux mesures techniques dans la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2017 : la création d'une « consultation pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle » forfaitaire à l'hôpital, et une évolution de la tarification des « soins critiques » – la réanimation, les soins intensifs – vers un « financement mixte ». « En quelques mois d'existence, obtenir ces deux mesures, c'est déjà pas mal ! » se défend Olivier Véran.

Cette commission hétéroclite est composée de hauts fonctionnaires, de médecins, de directeurs, d'économistes, de sociologues. Certains sont connus pour être très « pro T2A », en particulier chez les hauts fonctionnaires, et d'autres pour être très critiques, en particulier les sociologues Frédéric Pierru et Nicolas Belorgey, et Anne Gervais, hépatologue à l'hôpital Bichat à Paris, tous mandatés par le Mouvement de défense de l'hôpital public (MDHP) dont André Grimaldi est l'un des principaux animateurs. « Je n'ai pas demandé leur orientation politique aux membres du comité, assure Olivier Véran. Nous menons un travail dans le sens de l'intérêt général, qui sera utile, même en cas d'alternance. » Il y a selon lui un « consensus sur une modulation progressive de la T2A. Sur le terrain, dans les réunions publiques que nous avons organisées, je n'ai pas entendu de cris, de hurlements. Les soignants en ont leur claque des indicateurs économiques, mais la T2A est toujours considérée comme le moins mauvais des systèmes. »

Mais l'atmosphère ne serait pas aussi consensuelle, selon Frédéric Pierru : « Nous n'attendons plus rien de cette commission, qui est verrouillée par les

technocrates. Pour eux, les soignants sont toujours dans la plainte, ils défendent des intérêts corporatistes. Il y a un déni, une cécité organisée. Les technos de gauche sont encore passés à côté d'une occasion de revenir sur le paradigme de la T2A, imposée par la droite. » Frédéric Pierru et André Grimaldi déroulent les propositions de réforme formulées, de longue date, par le MDHP : le maintien de la T2A pour les soins aigus, standardisés, mais son abandon pour les maladies chroniques (diabète, cancer, etc.), qui passeraient au paiement forfaitaire modulé en fonction de l'activité, de la gravité des patient, etc. « L'hôpital public doit avoir une rentabilité sociale, pas une rentabilité économique, explique André Grimaldi. Mais il ne doit pas pour autant être un hôpital dispendieux : il doit rendre le juste soin au juste coût. »

En réalité, le débat est en train de se politiser. Frédéric Pierru travaille sur le programme santé de Jean-Luc Mélenchon, qui reprendra les propositions du MDHP. Olivier Véran aurait lui rejoint l'équipe d'Emmanuel Macron, mais brouille les pistes : il ne dément pas, précise qu'il veut rester dans une posture neutre politiquement tant qu'il présidera cette commission. Mais il indique aussi qu'il sera investi par les socialistes aux législatives dans l'Isère... En vieux sage, André Grimaldi voit « tout le monde : Juppé, NKM, Solférino, Hamon, Montebourg... ».

Dieu joue bien aux dés, tout compte fait

PAR MICHEL DE PRACONTAL
LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016

Décrié par les plus grands savants, de Laplace à Einstein, le hasard est pourtant le mode d'explication principal de nombreux phénomènes fondamentaux. Le physicien Hubert Krivine le réhabilite dans un étonnant *Petit traité de hasardologie*.

Le hasard a mauvaise réputation. Il est synonyme d'ignorance, d'incertitude, de risque. En anglais, il devient *hazard*, danger. Lorsqu'il tourne bien, on lui dénie

son caractère de hasard : les gagnants du Loto ont tenté leur chance. Tous les lecteurs de Marivaux le savent, l'amour n'est pas un jeu de hasard. « Deux âmes ne se rencontrent pas par hasard », insiste Borges. Bref, le hasard n'aurait de place que dans un univers de brutes incultes et de mécréants, un monde sans Dieu ni Providence pour veiller au bon ordre de chaque chose...

HUBERT KRIVINE **Petit traité de hasardologie**

Postface de Guillaume Lecointre



CASSINI

Et si c'était exactement le contraire ? Si le meilleur ordre possible du cosmos était celui des probabilités ? Si le sens commun avait tout faux sur le hasard ? Dans un étonnant *Petit traité de hasardologie*, Hubert Krivine, physicien et (faux) jumeau du leader de la LCR, renverse la perspective avec un aplomb tranquille de scientifique.

Comme le rappelle l'auteur, les plus grands esprits se sont montrés réfractaires au hasard. Pour Albert Einstein, Dieu ne joue pas aux dés. « Le hasard n'est que la mesure de notre ignorance », juge Poincaré. Avant lui, Laplace dessine les contours d'une « saine philosophie » débarrassée de l'aléa. Il imagine une intelligence qui connaîtrait, à un instant donné, « toutes les forces dont la nature est animée et la situation respective des êtres qui la composent ». Cette intelligence, selon Laplace, « embrasserait dans la même formule les mouvements des plus grands corps de l'univers et ceux du plus

léger atome : rien ne serait incertain pour elle, et l'avenir, comme le passé, serait présent à ses yeux ».

Moins ambitieux, l'homme ordinaire se contente d'astuces simples pour supprimer le hasard : « Vous prenez l'avion, vous partez du principe que la probabilité d'accident est égale à zéro, sinon la vie n'est pas vivable, dit Hubert Krivine. Nous faisons en permanence des calculs de probabilité qui permettent d'éliminer l'incertitude. »

Vous faites vos courses en voiture dans une grande surface. Vous vous garez sur le parking attenant, prenez un chariot, entrez dans l'hypermarché. Après avoir payé, vous revenez avec votre chariot plein à l'emplacement où vous aviez garé la voiture. Seul un fou commencera par s'asseoir sur un banc en réfléchissant à toutes les circonstances qui pourraient faire que la voiture ne soit plus à sa place : passage d'un voleur, enlèvement du véhicule par les forces de l'ordre, attaque d'extraterrestres, disparition de l'auto dans un trou de ver... Les éventualités sont multiples, mais peu plausibles.



Rencontre accidentelle de Lauren Bacall et Humphrey Bogart dans *Le Port de l'angoisse*, de Howard Hawks (1944)

Dans l'existence quotidienne, la santé mentale impose de simplifier, de réduire le champ des possibles à un univers causal, non probabiliste. Du vaste monde, nous isolons une bulle à l'abri du hasard. Pratiquement, cela fonctionne

dans l'écrasante majorité des situations : « *Localement, il n'y a pas de hasard, même si à grande échelle l'univers est plutôt gouverné par la probabilité* », résume Hubert Krivine.

Mais la plupart des humains ne se contente pas de ce déterminisme pragmatique. D'une manière générale, notre esprit préfère les explications causales. Qui perd une personne chère dans un accident de voiture y voit un coup du sort, mais accepte difficilement d'y reconnaître le seul effet du hasard. Claude Lévi-Strauss définit, dans *La Pensée sauvage*, le mode de raisonnement primitif comme une « *gigantesque variation sur le thème du principe de causalité* ». Ce mode de pensée se distingue moins de la science par « *l'ignorance ou le dédain du déterminisme que par une exigence de déterminisme plus impérieuse et plus intransigeante, et que la science peut, tout au plus, juger de#raisonnable et pre#cipite#e* ».

La soif d'ordre de la pensée primitive assigne à chaque événement une cause précise : « *Qu'un homme soit encorné par un buffle, qu'un grenier, dont les termites ont miné les supports, lui tombe sur la tête, ou qu'il contracte une méningite cérébro-spinale, les Azandé [peuple traditionnel d'Afrique centrale – ndlr] affirmeront que le buffle, le grenier ou la maladie sont des causes, qui se conjuguent avec la sorcellerie pour tuer l'homme [...], écrit Lévi-Strauss. Le grenier se serait effondré de toute façon, mais c'est à cause de la sorcellerie qu'il s'est effondré à un moment donné, et quand un individu donné se reposait en dessous.* »

La sorcellerie joue, pour les Azandé, le rôle de Dieu ou de la Providence dans les cultures plus récentes. La sécularisation de la société n'a rien changé. Des millions de personnes jouent chaque jour au Loto, bien que la probabilité de gagner soit infime. Hubert Krivine rapproche la logique des joueurs de loterie de celle du pari de Pascal : « *Même si la probabilité d'existence de Dieu est faible, le gain de cette éventualité est colossal pour le croyant vertueux*, écrit

le physicien. *S'y conformer coûte un peu mais peut rapporter gros.* » Il est piquant de se rappeler que Pascal a été l'un des inventeurs du calcul des probabilités, et à ce titre bien placé pour savoir que son pari ne plaiderait guère en faveur de l'existence de Dieu...

Autre paradoxe : Albert Einstein, qui est l'un des fondateurs de la théorie quantique, rejette le caractère aléatoire de cette physique du monde des particules élémentaires. Un hasard mathématisé gouverne, sinon les rencontres des âmes, du moins celles des électrons ou des photons. Des lois probabilistes décrivent, avec une extrême précision, le comportement étrange des particules quantiques, dont les propriétés ne ressemblent pas à celles des objets ordinaires.

Par exemple, deux particules jumelles peuvent être « intriquées », c'est-à-dire qu'elles se comportent comme une entité unique, même si elles sont séparées par des centaines de kilomètres.

Une « action à distance qui donne la chair de poule »

Imaginez, pour prendre une comparaison, une voiture stationnée à Paris et sa « jumelle » à Marseille. Vous actionnez le volant à Paris, la voiture tourne à gauche à Marseille. On n'a pas encore réussi cette opération avec des automobiles, mais l'expérience a été réalisée, et reproduite de multiples fois, entre des paires de particules associées.

L'intrication ne peut s'expliquer dans le monde déterministe de Laplace, où le hasard n'existe pas et où les objets sont séparés. Mais dans l'univers probabiliste de la physique quantique, l'existence des paires de particules intriquées résulte directement des équations.

Bien qu'Einstein ait joué un rôle décisif dans la construction de cet étrange monde quantique, ses bizarreries le mettaient mal à l'aise. Il qualifiait l'intrication de « *spooky action at a distance* », soit

« *action à distance qui donne la chair de poule* », au sens où l'on peut dire qu'un fantôme donne la chair de poule.



Rencontre aléatoire du requin et de la nageuse dans « *Jaws* » de Steven Spielberg (1975) © DR

Einstein a exposé sa pensée dans une lettre à son ami le physicien Max Born : « *La mécanique quantique force le respect, écrit le grand physicien. Mais une voix intérieure me dit que ce n'est pas encore le nec plus ultra. La théorie nous apporte beaucoup de choses, mais elle nous rapproche à peine du secret du Vieux. De toute façon, je suis convaincu que lui, au moins, ne joue pas aux dés.* »

En somme, une science probabiliste est incomplète et le « Vieux », comme Einstein nomme affectueusement le Créateur, ne saurait s'en contenter. Einstein a développé son idée dans un célèbre article de 1935 écrit avec ses collègues Boris Podolsky et Nathan Rosen. Cet article, intitulé « *Can quantum-mechanical description of physical reality be considered complete ?* » [La description de la réalité physique par la mécanique quantique peut-elle être considérée comme complète ? – ndlr], vise à démontrer que la nouvelle physique est encore inachevée et que des éléments de la réalité en sont absents. Une autre formulation de l'idée d'Einstein consiste à dire qu'il existe des « variables cachées » permettant d'expliquer en termes « normaux » les phénomènes quantiques d'apparence surnaturelle ou paranormale comme l'interaction à distance des particules jumelles.

Lorsqu'ils écrivent leur article, Einstein, Podolsky et Rosen croient exprimer une position purement théorique. Position opposée à celle d'autres physiciens, principalement le Danois Niels Bohr, aux yeux duquel la description quantique

des phénomènes est suffisante. Pour Bohr, la réalité physique n'existe pas indépendamment de l'observation : « *Il est erroné de penser que l'objet de la physique est de montrer comment la nature est, écrit le physicien danois. La physique se rapporte à ce que nous pouvons dire à propos de la nature.* »

Selon Bohr, l'idée des variables cachées est inutile et hors de propos. Pour le chef de file de ce que l'on a appelé « l'école de Copenhague », il n'y a rien d'autre à dire sur les photons intriqués que ce qu'en disent les équations de la mécanique quantique. Ces dernières sont d'ailleurs suffisantes pour décrire avec précision le comportement des photons lors d'une expérience de laboratoire.

Précisément parce que la physique quantique s'est révélée très efficace d'un point de vue opératoire, on a cru, à l'époque, que le débat Bohr-Einstein était purement conceptuel et ne traduisait qu'une opposition philosophique entre deux visions du monde. Il n'en est rien : dans les années 1970, une série d'expériences réalisées par le physicien français Alain Aspect, à l'université d'Orsay, a prouvé que les variables cachées n'existent pas. La conception d'Einstein n'est pas seulement en contradiction avec celle de Bohr, elle est en désaccord avec la réalité physique. Le monde des particules quantiques est bel et bien régi par un hasard « intrinsèque », et il s'y produit des phénomènes contraires au sens commun, comme l'intrication des particules jumelles. Les physiciens cherchent d'ailleurs aujourd'hui à exploiter ces phénomènes bizarres pour développer une informatique quantique (**voir notre article**).

La physique contemporaine prend le contrepied de la formule de Poincaré : le hasard n'y est pas la mesure de notre ignorance, mais de notre connaissance. Néanmoins, pourrait-on penser, cette revanche du hasard se limite à l'univers microscopique, lointain, des particules quantiques, tandis que ce qui se passe à notre échelle reste contrôlable par une vision déterministe.

Eh bien, non. L'évolution des organismes qui nous entourent, comme celle de notre propre espèce, sont aussi gouvernées par le hasard, au moins en partie. Les organismes ne peuvent évoluer que parce que des mutations se produisent au hasard, donnant naissance à des formes vivantes ensuite soumises à la sélection naturelle.

Aucune règle causale n'explique pourquoi telle forme précise se manifeste à tel moment. Selon la théorie de l'évolution, si un organisme est adapté à son mode de vie, ce n'est pas parce qu'il répond au dessein organisé du Créateur. Cet organisme n'est pas apparu d'un coup, comme surgi d'un cerveau tout-puissant. Il résulte d'un tri, opéré au fil du temps parmi d'innombrables formes surgies au hasard, dont les plus adaptées se sont reproduites plus facilement et se sont peu à peu imposées. La silhouette hydrodynamique du requin, sa peau qui permet une glisse parfaite dans l'eau, n'ont pas été conçues par un génial ingénieur. Elles résultent du jeu du hasard et de la nécessité, décrit par Jacques Monod dans un célèbre essai.

L'histoire scientifique contemporaine ne donne pas raison à Laplace. « *Contrairement à une croyance répandue mais fautive, le développement des sciences modernes a plutôt réhabilité la notion de hasard, comme en témoignent la physique statistique, la théorie du chaos, la physique quantique et peut-être surtout la biologie*, observe Hubert Krivine. *Il bouscule ce faisant l'idée que si tout événement doit bien avoir une cause, identifiée ou pas, le hasard ne serait que le fruit de notre ignorance.* » Peut-être que les amoureux se rencontrent par hasard, tout compte fait.

Les Indiens toujours à court de billets de banque

PAR GUILLAUME DELACROIX

LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016



Un homme brandit des billets de 500 roupies lors d'une manifestation organisée par l'opposition, fin novembre 2016. © Reuters

Près de deux mois après la démonétisation des principales coupures en circulation, l'économie indienne tourne au ralenti. Et la fraude reprend de plus belle.

Bombay (Inde), de notre correspondant.- Les contrôleurs du fisc ne savent plus où donner de la tête en Inde. Deux mois à peine se sont écoulés depuis que les billets de 500 et 1 000 roupies (7 et 14 euros) ont été brutalement retirés de la circulation, et voilà que des liasses de la nouvelle coupure de 2 000 roupies sont saisies un peu partout dans le pays. Difficile à comprendre, quand on sait que depuis le 8 novembre, date de l'annonce du big bang monétaire par le premier ministre, Narendra Modi, les banques sont en perpétuelle rupture de stock. Et que pour les Indiens qui ont la chance de détenir un compte bancaire, les retraits au guichet sont limités à 24 000 roupies (340 euros) par semaine.

Plus de 800 millions de roupies (11,3 millions d'euros) ont déjà été découverts lors de raids menés par les agents des impôts, aidés de la police. À la veille de Noël, un homme d'affaires du Kerala s'est fait pincer avec 3,7 millions de roupies (52 200 euros) en liquide à son domicile. Deux jours plus tôt, cinq personnes avaient été interceptées à l'aéroport de Madras avec 13,4 millions de roupies (189 300 euros) dans leurs valises, tandis qu'un passager en provenance de Dubaï se faisait arrêter à sa descente d'avion à Bombay, avec 2,8 millions de roupies (39 500 euros) sur lui. Dans l'Assam, c'est un buraliste qui a été découvert en possession de 23,5 millions de roupies (332 000 euros) en petites coupures. Tous détenaient des

quantités invraisemblables du nouveau billet de 2 000 roupies, alors que le citoyen ordinaire peine à en obtenir quelques exemplaires pour survivre.

C'est la preuve que les circuits d'argent sale et de corruption se sont adaptés presque immédiatement à la nouvelle donne. Et que l'objectif de Narendra Modi de mettre fin aux pratiques frauduleuses, en démonétisant du jour au lendemain près de 90 % des billets de banque en circulation, ne sera pas atteint de sitôt. Dimanche 25 décembre néanmoins, le chef du gouvernement nationaliste a profité de l'émission de radio mensuelle qui lui est consacrée pour exprimer sa ténacité. « *Je vous assure que ceci n'est que le début de notre combat contre la corruption, a-t-il martelé de son ton autoritaire, nous devons gagner cette guerre, il n'est pas question d'en rester là, ni de faire marche arrière.* »

Dans le sous-continent, la rumeur court que les nouveaux billets de 2 000 roupies seront à leur tour démonétisés au début de l'année 2017. « *C'est ce que l'on entend dire* », confirme l'employée à qui nous avons affaire tous les mardis, au siège de HSBC India, à Bombay. Narendra Modi a eu beau promettre que tout rentrerait dans l'ordre d'ici au 31 décembre, la capitale financière de l'Inde reste confrontée à une pénurie de billets de 2 000 roupies et ne dispose toujours pas du nouveau billet de 500 roupies promis par le gouvernement. À quelques jours de la Saint-Sylvestre, notre banquière n'a que des petites coupures de 50 roupies à offrir en échange d'un chèque. Et elle est épuisée par les semaines qui viennent de s'écouler, car la population continue de faire la queue au guichet, du matin au soir, pour obtenir du liquide.

C'est à se demander comment l'économie indienne tient encore debout, si ce n'est au moyen d'astuces en tous genres. À Delhi, la société BookMyChotu ("chotu" signifie "un garçon" en hindi) propose ainsi aux Indiens trop occupés pour piétiner toute la journée sur le trottoir, de payer une personne 90 roupies de l'heure pour patienter à leur place dans

les files d'attente. À Delhi toujours, mais également à Bangalore, le site de e-commerce Snapdeal a eu quant à lui l'idée de piocher dans sa trésorerie abondante, ses clients le réglant presque toujours en petite monnaie, pour offrir un service de livraison à domicile du fameux billet de 2 000 roupies, moyennant le versement préalable d'une roupie par internet et le règlement des 2 000 roupies par carte bleue, à la réception du billet rose tant convoité.

Jusqu'à présent, les Indiens se montraient patients. Mais des manifestations commencent à s'organiser à l'appel de l'opposition. Lundi 26 décembre, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Calcutta et de Bombay pour dénoncer l'impréparation du gouvernement Modi dans cette affaire. La démonétisation est une mesure « *illégal* » qui place le pays en « *état d'urgence financière* », estime le Parti du congrès dirigé par la famille Gandhi. Ce dernier souffle sur les braises, après avoir réussi, avec plusieurs formations régionales, à bloquer la session d'hiver au parlement fédéral. Plusieurs projets de loi sont restés en rade, dont celui qui devait fixer les modalités de l'entrée en vigueur, au printemps, d'une TVA nationale unique.

Il n'en demeure pas moins que pour être les premiers affectés par la disparition soudaine de 24 milliards de billets de banque, les gens que nous interrogeons chaque jour dans la rue se déclarent très majoritairement favorables à une lutte sans merci contre les corrompus et se disent prêts à endurer, s'il le faut, de nouvelles difficultés d'approvisionnement. Avant le 8 novembre, neuf transactions sur dix étaient réalisées en liquide. Aujourd'hui, le moindre achat est l'objet de tractations, car les commerçants refusent, pour la plupart, le billet de 2 000 roupies, faute de petites coupures pour rendre la monnaie. Les chéquiers y trouvent une seconde jeunesse, mais pas seulement.

Sur les marchés, on voit fleurir au milieu des fruits et légumes le logo bleu marine et turquoise de Paytm, signifiant à la ménagère qu'elle peut régler ses

achats grâce à un portefeuille électronique, depuis son téléphone portable. Leader en Inde, Paytm est détenu par le site de e-commerce chinois Alibaba. Il revendique 100 millions d'utilisateurs et indique assurer 7 millions de transactions par jour, contre 2 millions il y a deux mois. Un boom sans précédent que constatent aussi ses concurrents Freecharge, Mobikwik et SBI Buddy, qui propose un portefeuille électronique dans treize langues différentes (sur les dix-sept officielles que compte l'Inde).

Davantage de billets dans les banques que d'argent en circulation



Un homme brandit des billets de 500 roupies lors d'une manifestation organisée par l'opposition, fin novembre 2016. © Reuters

Le long des avenues de toutes les grandes villes, des placards publicitaires vantent par ailleurs les mérites de Jio, le nouvel opérateur téléphonique lancé à la fin de l'été par le milliardaire Mukesh Ambani, avec le soutien publicitaire de Narendra Modi soi-même. Réputé proche du premier ministre, il n'aura fallu que quelques jours à l'homme le plus riche d'Inde, après l'annonce de l'opération démonétisation, pour proposer un système de paiement électronique à ses abonnés. Comme s'il avait été mis dans le secret, disent ses détracteurs. Mukesh Ambani ne se gêne pas, en tout cas, pour féliciter Narendra Modi, jugeant « *audacieuse et historique* » sa décision de supprimer l'essentiel de l'argent liquide, une mesure selon lui déterminante pour aller vers une économie entièrement dématérialisée.

Une chose est sûre, le ministère des finances ne ménage pas sa peine pour convaincre la population de rompre avec l'habitude de cacher des billets sous le matelas. Des ristournes sont offertes

à ceux qui utilisent le porte-monnaie électronique ou la carte de crédit pour faire le plein d'essence ou acheter des billets de train, des terminaux à carte bleue sont distribués dans les villes de moins de 10 000 habitants, des réductions d'impôts allant jusqu'à 30 % sont proposées aux très petites entreprises qui acceptent de ne plus se faire payer en liquide par leurs clients... Tout cela pourrait marcher si le pays était équipé en conséquence, mais ce n'est pas le cas, observe l'économiste Aroon Purie, directeur de l'hebdomadaire *India Today*.

« *Déterrer l'argent sale est un objectif louable, la question est de savoir à quel prix et à quel rythme* », explique-t-il dans son édito du 26 décembre, rappelant que si 250 millions de comptes bancaires ont été ouverts pour les plus défavorisés depuis l'arrivée au pouvoir de la droite au printemps 2014, 45 % de la population n'ont toujours pas de compte et seuls 600 millions des 1 300 millions d'Indiens disposent d'un téléphone portable. Dans ce contexte, pointe Aroon Purie, les paiements dématérialisés ne représentent que 2 % des transactions. Narendra Modi, lui, préfère souligner que sur 740 millions de cartes de débit ou de crédit en circulation, les deux tiers environ sont détenus par des ménages aux revenus « *faibles ou moyens* », laissant entendre que la démonétisation ne frappait pas autant les pauvres que le prétend l'opposition.

En attendant, la communication gouvernementale n'a pas de quoi rassurer. Depuis le 8 novembre, pas moins de soixante communiqués ont été diffusés pour modifier et remodeler les règles de dépôt des anciens billets et de retrait des nouveaux. Au 27 décembre, calcule la Reserve Bank of India (RBI), les Indiens avaient rapporté sous forme d'anciennes coupures l'équivalent de 14 000 milliards de roupies (197 milliards d'euros), sur les 15 400 milliards (217 milliards d'euros) démonétisés. Or à peine plus d'un tiers de cette somme – 5 920 milliards de roupies (83 milliards d'euros) – a été réinjecté dans l'économie. Résultat pour le moins

embarrassant, il y a désormais davantage de billets dans les coffres des banques que d'argent en circulation dans toute l'Inde !

Tout se passe comme si, en réalité, l'idée du gouvernement était de faire revenir dans le secteur bancaire l'énorme économie informelle qui caractérise le pays. Et, par voie de conséquence, de réduire drastiquement la fraude fiscale. À l'évidence, le miracle du 31 décembre n'aura pas lieu. Il va falloir encore de longs mois avant que la machine indienne retrouve son régime de croisière. Un régime qui lui a certes permis d'afficher une croissance du produit intérieur brut de 7,3 % en rythme annuel, sur les trois mois d'été. Mais tous les experts s'accordent à le dire, le quatrième trimestre 2016 a enregistré un sérieux coup de frein.

La balle est maintenant dans le camp de la RBI et du ministère des finances, de qui dépend l'impression des nouveaux billets. Les rotatives de la RBI – une à Mysore (Karnataka) et une à Salboni (Bengale-Occidentale) – et celles du ministère – une à Nashik et une à Dewas (Maharashtra) – sont en surchauffe et le personnel qui y travaille a, paraît-il, augmenté ses cadences de 50 %. D'après Nilakantha Rath, professeur honoraire à l'Indian School of Political Economy, ces quatre sites sont théoriquement en mesure de produire 62 millions de coupures par jour. Mais ce rythme n'a pas été atteint, notamment parce que le design du nouveau billet de 500 roupies a été modifié au dernier moment, début novembre.

« *Il faudra attendre décembre 2017 pour retrouver une situation normale* », prédit Nilakantha Rath. D'ici là, des millions de gens vont devoir développer des trésors d'imagination pour payer l'eau, l'électricité, les denrées alimentaires, le médecin, les études des enfants... Se référant à Jésus-Christ, qui ne s'est pas contenté d'aider les pauvres mais qui leur a aussi permis de trouver leur place dans la société, dit-il en substance, Narendra Modi tient à remercier ses concitoyens. « *Je félicite mon peuple pour les difficultés qu'il accepte d'endurer* », a-t-il déclaré à la radio, le jour de Noël.

Cinq mois après la mort d'Adama Traoré, le «deuil n'est pas fait» à Beaumont-sur-Oise

PAR FAÏZA ZEROUALA
LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016



Adama Traoré © DR

Des habitants de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise) continuent de se battre pour obtenir la vérité sur le décès, en juillet 2016, d'Adama Traoré à la gendarmerie de Persan dans des circonstances qui restent à éclaircir. Une mort qui aura marqué l'année 2016, comme celle de Rémi Fraisse avait marqué 2014.

Assa Traoré avait prévenu : « *On ne lâchera rien.* » C'était le 22 juillet, quatre jours après le décès de son petit frère, Adama, lors d'une marche blanche organisée à la mémoire du jeune homme de 24 ans. Il est décédé entre les mains des gendarmes dans des conditions toujours nébuleuses. Elle craignait alors que l'élan spontané, nourri par l'émotion du moment, ne s'émousse. Elle avait peur que la démotivation ne gagne peu à peu les premiers soutiens dans une lutte qui promettait déjà d'être longue. Cinq mois plus tard, les Traoré n'ont pas abandonné l'idée de faire émerger la vérité

et s'échinent à faire connaître leur histoire au plus grand nombre. Ils ne sont pas seuls dans cette tâche.



Adama Traoré. © DR

Dans le quartier de Boyenval, à Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise), où la famille a planté ses racines il y a plus de trente ans, les habitants caressent le souvenir d'Adama Traoré, dont le décès a ébranlé tout le monde ici. Un embryon d'association dédiée au jeune homme est en gestation pour centraliser les actions comme les interventions publiques.

Au fond, avant cette fin juillet 2016, personne n'avait jamais vraiment parlé de Beaumont-sur-Oise. Tout juste les mieux informés connaissent-ils quelques anecdotes sur cette ville du Val-d'Oise de moins de 10 000 habitants, aux airs de village avec ses pavillons sans charme et standardisés.

Les cinéphiles se souviendront peut-être qu'à plusieurs reprises le chanteur Eddy Mitchell a enregistré son émission « La Dernière Séance » au **Beaumont Palace**, le cinéma-théâtre au style Art déco classé monument historique. Gloire pour la ville, la façade y apparaît même dans le générique de ce célèbre programme à l'antenne entre 1982 et 1998. Une scène du film des Nuls *La Cité de la peur*, sorti en 1994, y a également été tournée.

Dans un tout autre registre, en 2013, Christophe Rouget remportait le titre envié de « **Meilleur boulanger de France** » dans un concours télévisé organisé et diffusé par M6. Une victoire célébrée dans l'allégresse et dans un concert de klaxons par des Beaumontois fiers d'assister à ce triomphe culinaro-cathodique.

Mais, depuis le mois de juillet, la ville est reliée à autre chose, plus tragique. Sa fiche **Wikipédia** s'en fait l'écho et dans la section « Événements marquants des années 2000 », quelques lignes sont consacrées à ce qu'il convient d'appeler désormais « *l'affaire Adama Traoré* ».

Tout est mis en œuvre pour ne pas laisser l'histoire sombrer dans les limbes de l'oubli. Dans le quartier où le jeune homme décédé a grandi, un dimanche brumeux de décembre, quelques habitants ont décidé de se réunir autour d'un goûter hivernal sur le terrain multisports.

Ce petit rassemblement souffre de la concurrence d'un événement caritatif organisé au même moment au stade. Près d'un banc, en lisière du terrain de foot sableux, une quinzaine de personnes picorent dans les gâteaux confectionnés par Hoda, 33 ans, assistante dentaire. Avec trois amies, elles se sont cotisées et organisées pour acheter et préparer ces victuailles. La faible affluence ne démoralise pas la jeune femme, qui reste chaleureuse et propose à tous ceux qui ont fait malgré tout le déplacement de se réchauffer avec du café, qu'elle prépare au fur et à mesure dans sa cafetière à capsules.

Pour la faire fonctionner en plein air, elle a recours au système D et à une rallonge qu'une voisine a accepté de brancher chez elle. Encore une preuve de l'entraide propre au quartier, dit-elle. « *Cela aurait été mieux si nous avions eu une salle au lieu de rester dehors* », soupire-t-elle néanmoins. Car les relations avec la maire de la ville, Nathalie Groux (UDI), sont orageuses. Le dialogue est inexistant depuis le début. L'édile a même menacé, avant de se rétracter, de porter plainte pour diffamation contre Assa Traoré en raison de propos tenus sur Canal +. Mais plainte ou non, le mal est fait. L'animosité est exacerbée depuis le conseil municipal mouvementé et annulé du 17 novembre (*lire ici le récit de cette querelle*).

Des habitants de Boyenval le disent en chœur : ici, c'est une ville on ne peut plus tranquille. C'est d'ailleurs la première chose que les personnes rencontrées

expliquent, quelle que soit leur position sur l'affaire, lorsqu'on leur demande de décrire l'ambiance locale. Certains évoquent des souvenirs d'enfance. Assa Traoré n'habite plus Boyenval. Elle se remémore avec nostalgie ces balades en forêt pour ramasser des châtaignes en famille.

De son côté, Walid – déjà rencontré **lors de la marche blanche de juillet** –, 31 ans, qui vient d'achever sa formation d'ambulancier, le répète à l'envi : « *Ici, on se connaît tous, on a tous grandi ensemble et surtout, on est bien là où on est. C'est vrai, il a pu se passer deux ou trois trucs dans le passé, comme partout, mais globalement, Boyenval c'est très calme.* »

Quelques échauffourées, vite contenues, ont éclaté dans la foulée du décès d'Adama Traoré, « *l'enfant de Boyenval* », puis lorsque ses deux frères, Bagui et Yssoufou, appelé Youssouf par tous ici, ont été interpellés et incarcérés six jours après le conseil municipal houleux du 17 novembre (*le récit du procès est à lire ici*). Un épisode judiciaire mal vécu ici. Dans la foulée, un bus a été brûlé ainsi que six voitures. L'œuvre de « *petits incontrôlables* », disent des habitants.

Pour ne pas desservir son combat et éviter d'envenimer une situation déjà complexe, la famille a tout de suite appelé au calme – comme depuis le début, sans ambiguïté – pour éviter que Boyenval ne s'embrace. Walid explique avoir été blessé par le traitement médiatique de ces incidents : « *Directement, ils nous assimilent à des racailles délinquantes. Comme toujours, ils prennent des photos des voitures qui crament pour dévier du vrai problème.* »

En dehors de ces quelques pics de fièvre fort télégéniques, les reporters en quête de sensations fortes, qui voudraient voir un quartier difficile ou un ghetto enclavé, risquent d'être déçus en débarquant dans ce que tous appellent « *la résidence* ». En effet, les immeubles HLM n'y excèdent pas quatre étages et sont parfois colorés. Un bloc rouge attire immanquablement l'œil du visiteur. Rien à voir avec les enfilades de barres grises qui tutoient le ciel, estampillées "politique de la Ville"

et perfusées aux subventions. D'ailleurs, Beaumont-sur-Oise **n'abrite aucun de ces quartiers prioritaires labellisés**. Assa Traoré le dit tout de go pour dégonfler les fantasmes : « *Boyenval, ce n'est pas la Grande Borne à Grigny ou les 4 000 à La Courneuve. C'est un village.* »

Des solidarités locales non feintes

Un enseignant du lycée polyvalent Évariste-Galois décrit une ville très « *clivée socialement* ». Beaumont-sur-Oise est découpée entre « *son centre-ville très vieille France populaire et rurale avec sa petite-bourgeoisie, et son quartier populaire* ». Le centre-ville est dévitalisé, les magasins ferment.

La ville, à la faveur de l'automne, voit ses arbres se dénuder. Dans les rues qui serpentent, des guirlandes de Noël, criardes forcément, essaient dans la ville, sauf à Boyenval, ce que les habitants ne manquent pas de pointer. Un détail, peut-être, mais surtout, à leurs yeux, une preuve édifiante du mépris de la municipalité à leur égard. Mais pour pallier l'absence de solidarité en plus haut lieu, les Traoré peuvent compter sur d'autres forces venues d'ailleurs.

La gare de Persan-Beaumont sépare les deux communes jumelles, jadis rivales pour d'obscures histoires qui irriguent la mythologie locale. Aujourd'hui, les liens ont été ressoudés par la disparition d'Adama Traoré. Lotfi, qui a grandi à Persan, fait par ailleurs partie des soutiens les plus proches de la famille. L'affaire Traoré est aussi devenue une histoire de solidarités locales non feintes. Assa Traoré insiste à plusieurs reprises : dans son combat, elle est portée par les Beaumontois et les habitants des villes limitrophes.

La femme de 31 ans détaille son propos : « *Plus les pouvoirs publics nous incriminent, plus la solidarité augmente, sans qu'on le veuille. Lors du repas qu'on a organisé pour les quarante jours de la mort d'Adama [comme le veut la tradition musulmane – ndlr], ce sont les habitants qui ont cuisiné, apporté des*

marmites. » Almamy Kanouté, militant des quartiers populaires, originaire de Fresnes dans l'Essonne, a tenu à apporter son aide, témoigner de sa solidarité et aiguiller les Traoré dans la conduite de leur combat. Il y a cinq mois, Assa Traoré, la « *porte-parole* » de la famille, était totalement étrangère à cet univers. Il a souhaité les soutenir moralement, car, dit-il, il sait d'expérience que « *dans un quartier, une famille en deuil reçoit une certaine forme de violence de l'État après la mort d'un proche entre les mains des forces de l'ordre.* »

Localement, il y a quelque chose de solide, comme souvent dans les quartiers populaires : « *Je ne suis pas surpris. Et les frères et sœurs sont forts, leur père leur a inculqué des valeurs, ils sont soudés comme s'ils étaient issus de la même mère [la fratrie Traoré compte dix-sept enfants nés de quatre mères différentes – ndlr].* »



Le quartier de Boyenval à Beaumont-sur-Oise. © FZ

Walid explique cette compassion jamais démentie par l'aura des Traoré : « *On respecte cette famille. C'est quelqu'un.* » De son propre aveu, il imaginait que l'élan des débuts allait retomber, sitôt l'été fini. Il scrute les réseaux sociaux, sur lesquels il voit fleurir les hommages et les mentions à propos de celui qui était son voisin et qu'il se souvient avoir « *vu au berceau* ».

Hoda a connu Adama et se rappelle un jeune homme souriant et très poli. « *Même s'il n'est pas de ma génération, je l'ai vu grandir. Forcément, même si ce n'est pas ma famille on partage son deuil. En fait, sa mort nous a tous coupé le souffle.* » La jeune femme, entre deux préparations de café, raconte avoir « *du mal à quitter Boyenval* ».

Bien sûr, le quartier charrie son lot de difficultés sociales. Des jeunes à la recherche d'un emploi pérenne, il y en a beaucoup ici. Dans la ville, le taux

de chômage s'élève à 14 %, un peu plus que la moyenne nationale. D'après plusieurs habitants, le cadre de vie se dégrade. Comme souvent, les classes moyennes ont accédé à la propriété et ont progressivement déserté le quartier, le paupérisant un peu plus.

Ghislaine a 60 ans et y vit depuis douze ans. Elle raconte que les espaces verts sont de moins en moins entretenus et que les rats pullulent. Toutefois, elle a essayé de s'impliquer dans la vie locale. L'une de ses revendications portait sur l'obtention d'un local municipal pour créer une bibliothèque, proposer de l'aide aux devoirs. Sans succès. D'un mouvement de tête, elle désigne une salle qui serait parfaite pour remplir cette tâche. Le lieu reste vide et clos. Elle-même est en colère contre la maire de la ville pour sa gestion de l'affaire Traoré.

Elle est ulcérée de devoir de surcroît payer pour sa protection policière (à hauteur de 20 000 euros, comme cela a été voté lors du conseil municipal du 8 décembre) : « *Ça fait deux euros par habitant, c'est inadmissible* », peste-t-elle. Depuis le départ, cette mamie se sent « *méprisée* » par quelqu'un « *qui ne respecte pas le quartier* ». Un endroit paisible où, affirme-t-elle, « *il faut le dire, ici les jeunes sont bien. On essaie de leur coller des clichés pour justifier tout ce qu'on leur fait* ».

Pour éviter l'embrasement, Samba Traoré, l'un des membres de la fratrie, a relevé les manches. Cet électricien, bonnet sur la tête, est venu jeter un œil sur le petit rassemblement. Sa silhouette est connue de tous, encore plus depuis qu'il a eu l'idée de mettre en place une médiation autonome à la suite de l'incendie du bus, dans la nuit du 23 novembre. Ce soir-là, les habitants ont essayé d'appeler les pompiers pour circonscrire le feu. Aucune réponse. « *Le standard a dû exploser* », imagine-t-il en triturant son gobelet. Ceux-ci étaient coincés par les gendarmes. Ce sont donc les habitants eux-mêmes qui ont pris l'initiative de créer une chaîne humaine de seaux d'eau et d'extincteurs pour étouffer les flammes.

« Beaumont-sur-Oise est en état d'urgence »

Depuis, tous les soirs, épaulé par plusieurs amis, il écume la résidence. Quatorze personnes se sont portées volontaires le premier soir, une vingtaine depuis. « *On explique aux jeunes que les gendarmes circulent dans la ville et qu'il ne faut pas faire, ni répondre aux provocations. On fait rentrer les mineurs chez eux et, s'ils résistent, on appelle leurs parents. On l'a déjà fait* », raconte-t-il. La mairie a elle aussi décidé de mettre en place un médiateur pour fluidifier les relations avec les habitants du quartier. Vaste programme, vu l'animosité qu'elle suscite.

Samba Traoré est écouté parce qu'il reste une figure identifiée du quartier et que tous respectent la douleur qui étreint la famille, installée ici depuis plus de trente ans. Le patriarche, emporté en 1999 par un cancer, avait d'ailleurs participé à l'étanchéisation de l'immeuble où le reste de la famille a emménagé par la suite.

Le médiateur improvisé raconte être touché par les marques d'attention des uns et des autres et par l'aide logistique apportée par tous ces soutiens. La fratrie le raconte, aucun de ses membres n'aurait imaginé un jour embrasser ce combat. Samba confie le poids de la charge qui pèse sur leurs épaules : « *On n'est pas préparés, il n'y a pas de mode d'emploi précis, heureusement, nous ne sommes pas seuls. On vit avec tout ça, le deuil n'est pas fait, tant qu'on n'aura pas de vérité, on vit au jour le jour.* »

En dehors du cocon de Boyenval, le souvenir d'Adama Traoré est présent mais plus diffus. Le vendredi des vacances, les jeunes du lycée polyvalent Évariste-Galois, situé dans une rue pentue, s'éternisent un peu dehors malgré le froid avant de rentrer chez eux. À peine prononce-t-on le prénom Adama à un groupe de jeunes filles qu'elles embrayent.

Amira, 16 ans, tripatouille son téléphone et se filme avec ses amies. Elle fait part de son empathie, jamais évanouie, alors qu'elle n'habite pas Beaumont-sur-Oise mais Persan. Avec sa bande de

quatre copines, elles utilisent de manière frénétique Snapchat, une application d'envoi de messages vidéo, de textes et de photos éphémères. Un espace numérique où, disent-elles, pléthore de leurs contacts postent des images sur lesquelles ils ajoutent des « *RIP Adama* » et autres « *Justice pour Adama* ».

Ces hommages 2.0 sont, assurent-elles, le signe que personne n'oublie. Les adolescentes égrènent dans la foulée les célébrités qui ont manifesté leur soutien à la famille. Elles citent, impressionnées, l'acteur Omar Sy, l'islamologue Tariq Ramadan, les rappeurs Kery James, Nekfeu, Black M. Ce dernier a par ailleurs vu son tee-shirt « *Justice pour Adama. Sans justice vous n'aurez jamais la paix* » flouté dans son clip *Je suis chez moi* lors de sa diffusion sur W9, au motif que l'affaire n'avait pas été encore jugée. Le 21 décembre, le CSA, saisi par le Conseil représentatif des associations noires, a conforté la chaîne dans sa décision.

Les jeunes filles se remémorent leur choc quand elles ont entendu parler du décès du jeune homme. Amina, le même âge que sa presque homonyme, se souvient n'avoir « *pas réussi à rire pendant deux jours* », et avoir vu des hordes de gendarmes stationnées dans les rues de Persan, chez elle.

Les Traoré se sont assigné une mission : capitaliser sur ces soutiens pour obtenir « *vérité et justice* ». Ces deux revendications sont floquées sur des tee-shirts ou apposées sur des banderoles brandies à longueur d'événements en hommage au défunt. Un combat où il n'y a pas de place pour la colère et la vengeance. Seules les « *valeurs rassembleuses* » doivent exister, explique Assa Traoré.

Almamy Kanouté brosse à grands traits le sens de cette lutte. Il faut, d'après lui, continuer de « *maintenir une pression métaphorique pour que toute la population se sente concernée par cette mort. Comme pour celle de Rémi Fraisse à Sivens. J'ai perdu deux petits frères* ». Pour ce faire, il préconise d'éduquer les populations et non pas d'attendre des

faits divers similaires pour questionner le fonctionnement de la justice ou de la police.



Les Traoré fin juillet 2016. © FZ

À Boyenval, la présence policière imprime une ambiance pesante, « *un climat de peur* », dont se plaignent les habitants. Il faut s'habituer aux rondes récurrentes des gendarmes sur la route. Toutes les trois, cinq minutes, un véhicule tourne dans le quartier pour s'assurer que tout se passe pour le mieux. Tous ont le sentiment d'être scrutés et présumés coupables. La sexagénaire Ghislaine confie ne plus sortir le soir depuis la nuit qui a suivi le conseil municipal du 17 décembre. « *J'ai peur, on a été à moitié gazés dans nos appartements, c'est normal qu'on soit solidaires avec la famille.* » Les forces de l'ordre sont aussi déployées aux points stratégiques de la ville.

Si les relations avec la police n'ont jamais été idylliques, elles virent à l'aigre depuis ce funeste 19 juillet. Lassana, l'un des frères aînés d'Adama, maître d'œuvre installé à Bordeaux, estime que ce qui s'est produit aurait pu arriver à tout le monde. D'où l'identification. Plus jeune, lui-même a fait les frais des contrôles de police à répétition, tutoiement, cris de singe et agressivité inclus. Le grand frère aimerait travailler sur ce volet qui concerne bon nombre de quartiers populaires : « *C'est un jeune Noir qui est mort, mais ça aurait pu être n'importe qui. Ces contacts violents entre la police et la population sont ingérables au quotidien. La mort d'Adama est le couronnement et le symbole de tout cela. J'aimerais qu'aujourd'hui, nous fassions de l'éducation populaire. On ne connaît ni nos droits ni nos devoirs.* »

Walid se souvient d'un temps où la communication était possible avec la police municipale : « *Aujourd'hui, ils durcissent le ton, il n'y a plus de dialogue possible.* » Pour Hoda, « *Beaumont-*

sur-Oise est en état d'urgence ». La jeune femme déplore que la présence policière accrédite l'idée que ce quartier n'est peuplé que de délinquants : « Ça crédibilise la parole de la maire et des forces de l'ordre. Alors que nous, au contraire, on doit laisser une bonne image. On ne veut pas planter chez les plus jeunes des graines anti-flics ou anti-République, on réclame simplement que justice soit faite. On y croit en tout cas. On ne lâchera pas notre mobilisation, même si on est dix, ce sera magnifique. L'héritage d'Adama aura aussi été de rassembler les gens, à petite et grande échelle. On me parle de République depuis trente-trois ans, je la veux ma République ! »

« Un calme relatif »

L'état de tension permanent, Manon, 18 ans, le vit aussi. Elle prépare un CAP petite enfance au lycée Évariste-Galois. Elle réside à Boyenval. Comme beaucoup, elle dénonce un « acharnement » contre les frères Traoré. Elle ne comprend pas la sévérité de la décision judiciaire. Bagui Traoré a écopé de huit mois de prison ferme pour outrages et coups contre les forces de l'ordre, le tout assorti d'une interdiction de se rendre durant deux ans à Beaumont-sur-Oise, là où sa mère réside. L'adolescente se souvient que le soir de l'arrestation des frères, elle était dehors avec une amie : « On revenait du [restaurant à emporter] grec et on a vu que ça pétait. Avant de rentrer, on se demande toujours comment va être l'ambiance. »

Sophie (son prénom a été modifié à sa demande), 31 ans, habite elle aussi depuis dix ans dans la « résidence ». Elle dresse un tableau sombre de la situation électrique dans laquelle Boyenval est plongée. « Plus le temps passe, plus on est isolés. Dès que la nuit se lève, les gendarmes sont là et cette présence crée un climat de peur. En plus, il fait noir, il n'y a aucune lumière. C'est devenu une Cocotte-Minute pour tout le monde. » Cette commerciale est la mère d'un garçon de 9 ans. Depuis cet été, elle lui interdit de jouer seul dehors, comme il pouvait parfois le faire. « Mon fils m'a avoué craindre la police. Il m'a dit : "Ils

sont méchants, si je leur dis que je viens de Boyenval, ils ne viendront pas m'aider, ils vont me gazer. Quand je les vois je cours." Évidemment, je lui ai expliqué qu'il ne fallait pas courir. Je n'ai jamais voulu inculquer cela à mon fils. Je ne veux pas éduquer une boule de haine », poursuit-elle, les larmes aux yeux face à la tournure des événements depuis le décès d'Adama Traoré, qu'elle connaissait, ainsi que sa famille.

Elle décrit ses nouveaux réflexes, ces sursauts lorsqu'une porte ou une fenêtre claque un peu plus fort que d'habitude. Elle parle de ces mères, « souvent de Noirs et d'Arabes », qui s'assurent que leur progéniture a bien pris ses papiers d'identité, pour éviter que cela ne dégénère en cas de contrôle imprévu. Plusieurs mois après, elle reste marquée ainsi que sa famille par le bruit des hélicoptères au-dessus des têtes, qui donnaient l'impression de vivre une scène de guerre, dans la foulée du décès du jeune homme.

Ses dires sont confirmés par Sonia, 34 ans, préparatrice de commande arrivée à Boyenval il y a quatre ans. Avant, elle vivait dans l'autre quartier populaire, le Rac. Ici, elle trouve de la solidarité. Le mot revient dans la bouche de toutes et tous. La preuve, explique cette mère de deux enfants de 9 ans et 8 mois, ce sont « des jeunes de 20 ans qui [l]'aident à porter [s]es courses ». Aujourd'hui, elle craint qu'« un autre Adama n'y passe ». Elle ne connaissait pas la famille plus que cela, mais elle déborde d'empathie pour les Traoré : « Chaque jour je pense à sa mère. Elle lui a dit au revoir et il n'est jamais rentré, c'est terrible. » Elle aussi est confrontée aux questions de son aîné concernant la présence policière visible. « On a l'impression d'être en prison chez nous », juge-t-elle.

Sans parler, dans ces conditions encore troubles, de la difficulté d'expliquer avec des mots simples le décès du jeune homme. Elle ne veut pas qu'il soit « mort pour rien ». C'est d'ailleurs ce leitmotiv qui avait traversé la mobilisation née à la suite des disparitions

de Zyed Benna et Bouna Traoré, le 27 octobre 2005 à Clichy-sous-Bois. Depuis, elle a participé, avec sa poussette, à toutes les manifestations en hommage à Adama Traoré, pour « qu'il soit le dernier ». En désignant son bébé dans ses bras, emmitouflé dans une chaude combinaison bleue, elle s'exclame en riant : « Lui, ce sera un militant ! »

L'enseignant du lycée polyvalent Évariste-Galois a bien connu Boyenval. Il y a dix ans, raconte-t-il, « c'était encore très bien. Aujourd'hui, les gens ont de moins en moins de boulot, tout le bassin industriel pourvoyeur d'emplois a fermé. Et puis c'est trop petit, il n'y a aucune vie associative ».

Depuis « l'homicide involontaire » de cet été, au lycée, il n'y a pas eu de manifestation de soutien ou d'expression de solidarité contre l'injustice, rapporte le professeur. « Cela ne signifie pas que cela n'existe pas, mais je dis juste qu'il n'y a pas eu de classe entière avec le tee-shirt de soutien à Adama Traoré ou de demande de minute de silence. Et c'était l'une des craintes de la proviseure », poursuit-il. Il n'y a pas eu non plus de discussions spontanées en cours, comme cela a pu se produire après les attentats de janvier et de novembre et lors de **l'affaire Dieudonné**. Il a été signifié aux professeurs de rester vigilants concernant des éventuels propos hostiles aux forces de l'ordre qui pourraient être tenus par certains élèves.

Depuis les attentats de novembre 2015, la surveillance policière est accrue. Fataliste, il présume qu'il n'y aura jamais « un moment d'empathie de la ville ou au lycée pour ce garçon ».

À Beaumont-sur-Oise, un acteur jeunesse, implanté ici depuis des années, voit d'un mauvais œil la mobilisation née autour d'Adama Traoré. « Un drame humain », concède-t-il avant d'expliquer plus en détails ses griefs : « Pour des raisons qui m'échappent, cette affaire est instrumentalisée. La presse a sa part de responsabilité dans sa manière de raconter les faits. On a toujours vécu ensemble. Mais maintenant, on pourrait

l'esprit des gamins. Dans leur inconscient, c'est l'institution qui a tué Adama. Alors même qu'il y a toujours eu des problèmes de compréhension des institutions par les jeunes. Là, on perd la confiance qu'on a tissée avec eux. »

Pour lui, il faudra au moins quatre ou cinq ans pour la retrouver. Le temps de la justice est un temps long. À son sens, les associations de soutien parasitent l'enquête et « *veulent récupérer Adama Traoré comme un symbole. Or, pour moi, le vrai sujet ce sont nos jeunes. Imaginez ce qui se serait passé si l'histoire du bus incendié avait dégénéré ? Des gamins se seraient retrouvés aux assises* ».

Aujourd'hui, le calme est « *relatif* », explique-t-il, car contenu par la forte présence des gendarmes. Il se demande comment sera géré leur désengagement. Il a également peur que, tous les 19 juillet, date anniversaire du décès d'Adama, des voitures ne brûlent. Il craint que le souvenir du jeune disparu ne perde. Que Beaumont-sur-Oise ne retrouve plus jamais sa sérénité.

Boîte noire

La majorité des personnes rencontrées l'ont été à Beaumont-sur-Oise. Ont été contactés par téléphone Assa et Lassana Traoré, ainsi qu'Almamy Kanouté.

Le testament de Hollande, ou comment la gauche française s'est auto-anéantie

PAR PIERRE DARDOT ET CHRISTIAN LAVAL
LE MARDI 27 DÉCEMBRE 2016



Manuel Valls et François Hollande. © Reuters

Mediapart publie un chapitre inédit du livre des intellectuels Pierre Dardot et Christian Laval, *Le Cauchemar qui n'en finit pas. Comment le*

néolibéralisme défait la démocratie (éditions La Découverte), paru en mai 2016. Un chapitre consacré à François Hollande et à son inaction face au néolibéralisme.

Le philosophe Pierre Dardot et le sociologue Christian Laval, tous deux enseignants à l'université Paris Ouest-Nanterre-La Défense, ont déjà publié plusieurs ouvrages à quatre mains, parmi lesquels *Commun* en 2014 et *La Nouvelle Raison du monde* en 2009.

Ils ont récidivé en 2016 avec un ouvrage intitulé *Ce cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, publié aux éditions La Découverte. Au début du mois de décembre, après le renoncement de François Hollande à se représenter, ils ont proposé de publier dans nos colonnes un chapitre, non paru pour des raisons d'édition, consacré à François Hollande. (*Retrouvez les notes de bas de page dans notre boîte noire.*)

« *Le socialisme n'a aucun intérêt à ce que le capitalisme soit freiné ou bloqué. Il est le point d'aboutissement du capitalisme et*

non une façon de freiner son évolution. » Jacques Attali, *La Nouvelle Économie française*, 1978.



La gauche dite gouvernementale, c'est-à-dire le Parti socialiste et ses alliés, a organisé son propre sabotage intellectuel et politique plutôt que de résister à la puissance de la droite néolibérale. C'est d'ailleurs toute la social-démocratie européenne qui, avec des nuances, a adopté dès les années 1980, au nom du « réalisme », une attitude passive et résignée devant le néolibéralisme avant d'enfourcher avec de plus en plus de zèle tous ses thèmes de bataille : baisse des coûts salariaux, reconstitution des profits, concurrence généralisée, démantèlement des protections juridiques du travail, apologie de l'entreprise, etc. Si, par la suite, les politiques d'austérité ont pu si facilement s'imposer en Europe, la social-démocratie en est la *première* responsable. Loin de constituer une contre-force, elle a en effet préféré faire alliance avec la droite sur ce terrain, mieux : elle a voulu prouver à quel point elle était encore plus radicale quand il s'agissait de faire peser le poids de la crise sur la population en augmentant les impôts, en réduisant les retraites, en gelant les traitements des fonctionnaires, en s'attaquant au code du travail.

La situation française depuis l'élection de 2012 éclaire singulièrement cette formidable capacité d'autodestruction de

la gauche. Un représentant de ce courant politique, élu sur ce qui se présentait comme un « projet » de réhabilitation de l'action politique face aux puissances économiques, en est venu à mettre ouvertement en œuvre le principe néolibéral de la « compétitivité », au point d'inscrire à son agenda l'ensemble des revendications et des aspirations du patronat et du pouvoir financier. Le même représentant a intégré tout aussi vite la contrainte austéritaire du Traité européen de stabilité, de coordination et de gouvernance (TSCG) sans chercher à l'amender le moins du monde, contrairement à l'engagement qu'il avait pris solennellement durant la campagne, et en dépit de ses conséquences négatives sur l'emploi et la croissance.

« Trahison » ou accomplissement ?

Ne négligeons donc pas l'importance dans l'histoire politique de ce « moment Hollande » marqué par le ralliement assumé de la social-démocratie française, assez tardif d'ailleurs au regard d'autres pays, à la « troisième voie » (1) – *toutes les notes sont à retrouver sous l'onglet "Prolonger"*. Il est trivial de dire que le mandat de Hollande se présente comme une belle illustration de la politique professionnelle qui autorise les élus à faire le contraire de ce qu'ils avaient dû laisser entendre pour se faire élire, autrement dit à mentir effrontément sur leurs intentions réelles. Mais, plus profondément, il témoigne de l'effondrement de la gauche gouvernementale sous l'effet du système néolibéral dont elle a intériorisé la logique et qu'elle a contribué activement à mettre en place.



François Hollande le 12 novembre à l'Élysée © Reuters

Il est courant, dans la gauche critique et même au-delà, de parler de « trahison » à propos de la politique suivie par Hollande depuis 2012. Un ouvrage

collectif récent s'intitule même *Le Livre des trahisons*. Cette manière de dire a des vertus polémiques et apporte une certaine satisfaction. Est-elle tout à fait exacte ? Le « moment Hollande » mérite un peu plus d'examen que la seule dénonciation, par ailleurs fort compréhensible, d'une politique massivement néolibérale. Car pour « trahir », encore eût-il fallu avoir été quelqu'un d'autre ou avoir voulu sérieusement faire quelque chose d'autre que ce qu'il a fait. Or, pour le cas Hollande, la chose est bien douteuse. S'agit-il seulement, comme on le dit beaucoup, d'un revirement opportuniste de la part d'un dirigeant habitué aux louvoisements et qui a finalement préféré se soumettre au double diktat du gouvernement allemand et de la Commission de Bruxelles plutôt que de leur résister ? Ce serait refuser de voir le concours actif apporté à la mise en œuvre des politiques d'austérité et des « réformes structurelles ».

Il s'agit donc de saisir comment une certaine disposition à « moderniser » la gauche qui s'est forgée chez Hollande et les siens assez tôt, dès le milieu des années 1980, a trouvé dans certaines circonstances l'occasion d'imposer une ligne politique « décomplexée », parfaitement conforme aux contraintes systémiques du néolibéralisme européen. Ce que nous voulons dire est ceci : la grande ambition affichée par Hollande était de devenir le président qui ferait « entrer la France dans le XXI^e siècle » (2). Pourtant, avec lui, ce n'est pas la modernité qui a gagné, mais la bonne vieille rationalité néolibérale à la française, portée sur les fonts baptismaux par de grands « ancêtres » comme Jacques Rueff ou Raymond Barre, rationalité qui était depuis déjà longtemps la référence de Hollande, et avec lui, d'une très grande cohorte de dirigeants du Parti socialiste et de hauts fonctionnaires qui en étaient proches.

Avec Sarkozy, la finance et la corruption étaient à la fête. « Le président des riches » avait eu l'intelligence de redonner des miettes aux « bons travailleurs qui se lèvent tôt » pour

mieux distribuer avantages, prébendes et privilèges aux plus riches. Versions hédoniste, conservatrice et disciplinaire du néolibéralisme se mélangeaient en une mixture indigeste. Beaucoup y ont vu une restauration de la Monarchie de Juillet, c'est-à-dire du règne de *l'aristocratie financière*, de tous ces « *banquiers, rois de la Bourse, rois des chemins de fer, propriétaires de mines de charbon et de fer, propriétaires de forêts et la partie de la propriété foncière ralliée à eux* », selon les formules fameuses de Marx (3). Une majorité d'électeurs français n'en ont plus voulu le 6 mai 2012. L'heure du « président normal » avait sonné.



François Hollande, lors de son discours du Bourget. © REUTERS/Benoît Tessier

Mais très vite la désillusion a fait plonger à son tour le nouvel élu dans les abîmes de l'impopularité. Une accusation s'est répandue à gauche, qui allait contribuer à la série des désastres électoraux suivants : le président français aurait « trahi » sa forte parole prononcée lors du grand meeting de campagne du Bourget le 22 janvier 2012 : « *Mon véritable adversaire c'est la finance.* » L'envolée était en réalité très calculée. Cette phrase de Hollande résonnait comme un écho lointain au mot de Gambetta en 1877 : « *Le cléricisme, voilà l'ennemi.* » Le mot l'engageait, pensait-on, à endiguer la puissance menaçante des marchés financiers et des banques systémiques, « *too big to fail* ». Ses actes ont été jugés depuis ses paroles. Hollande n'était pas Gambetta, malgré ses airs de matamore.

Les électeurs naïfs ne furent d'ailleurs pas les seuls à s'y tromper. Le 28 avril 2012, l'hebdomadaire britannique *The Economist*, porte-voix du business mondial, avertissait ses lecteurs des dangers gravissimes que ferait courir à l'Europe néolibérale et au monde économique l'élection la semaine suivante

du « *rather dangerous* Monsieur Hollande », un candidat à la fois hostile aux réformes et « *manifestant une attitude profondément hostile à l'entreprise* » (4). On ne pouvait pas mieux méconnaître le personnage. Peu après le discours du Bourget, Hollande avait envoyé un message à la City pour corriger la mauvaise impression qu'il aurait pu donner : « *I am not dangerous.* » C'était bien la vérité qui parlait, mais elle était dite en anglais (5).

Deux ans à peine après le discours du Bourget, Emmanuel Macron, énarque, inspecteur des finances, **banquier d'affaires** chez **Rothschild & Cie**, devenait ministre de l'économie avec pour objectif de mettre en œuvre la ligne politique qu'il avait aidé à définir à l'Élysée comme secrétaire général adjoint auprès du président de la République (6). Trois ans après la victoire, de manière plus discrète, Hollande nommait au poste de gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau, polytechnicien et énarque, inspecteur des finances et ancien directeur général délégué de BNP Paribas. L'oligopole financier avait bel et bien repris sa place dans les institutions de la République, celle qu'il avait acquise sous Sarkozy : la première. Car avec Hollande, c'est bien toujours cette « nouvelle aristocratie » qui continue de gouverner.

La rationalité de l'oligarchie à la française

Mais en rester là serait un peu court. Ce qui s'est produit, et qui a étonné, n'est ni une trahison ni une reddition, c'est un *accomplissement*. Hollande a réalisé ce qu'il avait annoncé, non certes au Bourget, mais dans de multiples écrits aux intentions et au sens parfaitement explicites quoique trop peu lus. Comme Sarkozy l'a été à droite, Hollande a été l'homme de la situation, nullement un « accident de la politique française ».

L'un et l'autre, dans leur camp et selon leur style, ont accompli leur tâche historique : mettre la politique française à l'heure du système néolibéral mondial et européen.

Pour accomplir cette tâche, Hollande a entrepris de normaliser la gauche française en lui faisant assimiler la logique dominante autant et aussi loin que possible afin de lui faire rattraper dans cette voie la gauche allemande, anglaise, italienne ou espagnole. Certes, ces choses ne peuvent s'avouer. Hollande n'a cessé de nier son adhésion au libéralisme en cherchant des cautions intellectuelles et historiques : « *L'idéologie libérale a été hégémonique pendant trente ans. Nous en avons vu aujourd'hui les limites, les dangers, les échecs. Cette idéologie est aujourd'hui archaïque, dépassée. Une nouvelle voie doit s'imposer. Il est de la responsabilité de la gauche de porter cette nouvelle exigence* », expliquait-il doctement dans un face-à-face avec un grand intellectuel de gauche (7).

Hollande, on le sait, a eu l'art du parler creux, du parler flou, du parler double. Il y était obligé pour conserver encore quelques électeurs à gauche, en dépit de tous les efforts qu'il a faits pour ajuster par petites touches le discours aux actes. Comme il le dit un jour, « *le socialisme est une belle idée* ». Le problème est qu'il n'a été plus pour lui qu'une idée (8). Ce qui ne trompe pas, ce sont les pratiques gouvernementales. Or ces pratiques s'inscrivent dans une déjà longue tradition française dont on n'a pas encore tout à fait saisi l'importance historique.



Raymond Barre © Reuters

On peut appeler « barrisme » cette manière de se servir sciemment et systématiquement de la contrainte extérieure et du cadre juridico-politique européen pour transformer à l'intérieur le système productif et réformer en profondeur la société française. C'est en

effet Raymond Barre qui, à partir de 1976, a été le promoteur le plus constant et le plus explicite de la politique des « grands équilibres » dans le cadre d'une économie « ouverte » sur l'Europe et le monde. Pour faire face à une telle ouverture, il fallait renoncer aux « facilités » antérieures, c'est-à-dire à la gestion des compromis sociaux par les déficits et l'inflation. La seule stratégie macroéconomique possible consistait à mener en toutes circonstances une action incitatrice globale en faveur des entreprises.

Dans son livre de mémoires, *L'Expérience du pouvoir*, Barre expliquait ainsi : « *J'avais compris qu'une monnaie forte est le meilleur moyen d'obliger les entreprises à s'adapter. Quand ils ne peuvent plus compter sur un ballon d'oxygène – la dévaluation –, ils deviennent très attentifs à leur compétitivité* » (9). À quoi devaient s'ajouter une libération des prix et une plus grande concurrence afin que « *chacun soit mis en face de ses responsabilités* ». C'était l'énoncé même de la stratégie ordolibérale poursuivie en France jusqu'à nos jours : imposer des contraintes monétaires et budgétaires fixes et non négociables, intensifier la concurrence pour forcer les agents économiques à s'améliorer, à condition évidemment qu'ils le puissent grâce à un climat de confiance et à une plus grande liberté d'action et de choix.

Aux yeux de Barre, fidèle disciple de Jacques Rueff dès la fin des années 1950, une telle transformation de la France n'était possible que par la construction d'un grand marché européen. La maxime de cette orientation, qui en résume la philosophie, est la suivante : « *Les affaires communautaires ne sont plus aujourd'hui des affaires extérieures à la France mais des affaires d'une portée intérieure considérable* » (10). C'est bien avec cette ligne que la gauche gouvernementale a renoué dès l'été 1982, et sans véritable discontinuité depuis, en opérant un « *réel renversement politique* » selon la formule d'Alain Bergougnoux et de Gérard Grunberg (11).

“Le choix de la compétitivité”

Par de nombreux côtés, la présidence de Hollande est une répétition du tête-à-queue du début des années 1980. Une différence cependant : il n'y a eu aucune tentative réelle d'inaugurer une autre politique économique, sociale et fiscale en début de mandat. Certes, on pourra toujours arguer de mesures cosmétiques qui, ici ou là, ont permis d'enrayer la montée de la pauvreté et l'explosion des hauts revenus. Mais ces maigres mesures n'ont guère empêché progression du chômage, tassement des revenus des salariés, perte de pouvoir d'achat des retraités et des fonctionnaires.

La politique austéritaire qui a été suivie n'a permis aucun rééquilibrage décisif des inégalités. Aussitôt arrivé au pouvoir,

Hollande a immédiatement fait siennes non seulement les contraintes imposées par le TSCG, mais, plus généralement, toutes celles du cadre européen de l'euro et des traités. Il s'est parfaitement accommodé de contraintes monétaires et budgétaires, mieux, il les a utilisées pour imposer le choix de la compétitivité clairement énoncé dès sa campagne de 2012 (12). Il y avait alors ajouté la justice sociale et l'écologie, mais on a vite pu découvrir où étaient sa priorité et la cohérence de son action. Il s'est aligné sur la logique disciplinaire de l'Union européenne faisant de la diminution de la dette, de la « règle d'or » budgétaire et, plus généralement, de la concurrence intra-européenne et mondiale autant de priorités de la pratique gouvernementale.

Faisant mine parfois de ne pouvoir choisir en raison du « poids même des choses », il a en réalité choisi ce que depuis longtemps il pensait être la seule politique possible et souhaitable : la politique de l'offre des néolibéraux. Certains journalistes et analystes en ont largement rendu compte, frappés par la similitude des orientations avec la présidence précédente (13). Il suffit pour s'en apercevoir d'ailleurs de confronter certaines critiques de Hollande à l'égard de ses prédécesseurs et ce qu'il fait une fois au pouvoir : « *Les libéraux se trompent : l'emploi n'est pas produit par*

un contrat. Ce n'est pas le démantèlement en plusieurs temps du Code du travail qui va créer les emplois de demain. Ils seront d'abord générés par la croissance, par l'innovation, par l'effort de recherche, et non par je ne sais quel formulaire administratif. » (14)



Emmanuel Macron et Myriam El Khomri © Reuters

C'est bien pourtant « l'assouplissement » du Code du travail, commencé en 2013 avec l'Accord national interprofessionnel (ANI), et poursuivi avec les lois Rebsamen, Macron en juillet 2015 et, *in fine*, El Khomri en juillet 2016, qui est présenté comme la réforme miracle pour « inverser la courbe du chômage ». Le principe de ces lois est peu original : le chômage serait dû à la protection de l'emploi par un droit du travail trop compliqué mais surtout trop favorable aux salariés (15). Il conviendrait alors de simplifier le Code du travail, mais surtout de l'alléger en faisant primer l'intérêt de l'employeur sur celui des salariés, au prétexte que le premier converge nécessairement avec le second.

D'où la primauté accordée aux accords d'entreprises, la possibilité offerte à toutes sortes de dérogations locales à la loi sur le temps de travail et aux conventions collectives de branches, la facilitation des plans sociaux et des licenciements. En détricotant ainsi le droit du travail, la stratégie suivie par Hollande et son gouvernement consiste à renforcer par tous les moyens possibles la sécurité de l'employeur et à affaiblir celle du salarié, selon la logique même des « réformes structurelles » préconisées par les grands organes de l'orthodoxie néolibérale et dont la mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance annuelle de la Commission européenne.

Le chômage serait également dû au « coût du travail » trop élevé. Le chômage et la faible croissance ne seraient pas un problème de demande mais d'offre insuffisamment compétitive. Ce qui laisse entendre que tous les secteurs sont semblablement exposés à la concurrence internationale et que la compétitivité est uniquement une question de coûts et de prix, ce qui est évidemment loin d'être le cas. Telle est pourtant l'orientation dogmatique que le gouvernement français a empruntée à l'OCDE, à la Commission européenne ou au FMI. Il est vrai, comme on l'a vu, que si le dogme a tendance à simplifier la réalité, la logique de concurrence donne effectivement une prime aux pays les moins « protecteurs » ou qui se sont engagés dans la voie du « moins disant social et fiscal ». Les lois Hartz IV allemandes sont ainsi devenues le modèle à suivre (16).

Ce qui a particulièrement marqué les esprits reste pourtant l'énormité des sommes transférées aux entreprises sous prétexte de défendre et d'améliorer leur compétitivité, en imposant de lourds sacrifices aux ménages, aux services publics, aux collectivités territoriales, aux fonctionnaires pour financer les aides accordées aux propriétaires du capital. C'est ainsi qu'à la suite du rapport Gallois sur la compétitivité française, opportunément commandé dès le mois de juillet 2012 et remis en novembre de la même année, Hollande décide de verser près de 40 milliards d'euros par an aux entreprises à travers le mécanisme du CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi), et diverses autres baisses de cotisations et d'impôts (17).

Nous ne discuterons pas ici de l'efficacité, ou plutôt de l'inefficacité de ce transfert au secteur privé d'argent public, en partie emprunté sur les marchés financiers, et qui vient s'ajouter à tous les dispositifs existants dont le très coûteux et très inefficace Crédit impôt recherche (plus de 5 milliards d'euros par an). Mais on commence à savoir que ce ne sont pas les entreprises les plus engagées dans l'exportation ni celles qui produisent des

produits « haut de gamme » qui en profitent, mais plutôt celles qui sont les plus protégées et versent les plus bas salaires (18).

Dès la première année de pleine utilisation, en 2014, les dividendes distribués augmentaient tandis que l'emploi et les investissements stagnaient. L'effet officiellement attendu est raté, le gâchis est patent, le droit de regard des salariés inexistant. Cette politique en dit long sur le degré d'acceptation des nouvelles règles du jeu à l'échelle mondiale comme sur les transformations relatives au rôle de l'État et à l'orientation de son budget que cette acceptation entraîne. Désormais la « solidarité » doit s'exercer en priorité envers les entreprises parce que ce sont les entreprises qui font la richesse du pays. Le principe de cette politique d'assistance aux entreprises renvoie à ce que les auteurs anglo-saxons appellent le *corporate welfare* (19). Dans le système capitaliste mondialisé, la priorité de l'État est l'appui financier apporté aux entreprises, lequel est donné comme la condition première de la bonne santé de l'économie, et donc du bien-être de la population et des salariés.



Manuel Valls et Pierre Gattaz, à l'université du Medef, le 28 août 2014 © Reuters

Le premier ministre Manuel Valls avait complaisamment récité ce credo devant les patrons du Medef en 2014 : « *Une mesure favorable aux entreprises, c'est une mesure favorable au pays tout entier.* » (20) L'État doit donc faire droit avant tout aux revendications d'assistance et de subvention du monde patronal afin de restaurer les profits et les parts de marché, et diminuer parallèlement le *social welfare* protégeant les ménages. Il ne doit surtout pas gêner l'activité des entreprises et pas même contrôler l'usage des fonds publics qui leur sont transférés (21). Mais une fois engagée dans cette surenchère infernale, la

gauche « moderne », entendez néolibérale, est immanquablement conduite à remettre en question tout ce que la gauche historique tenait pour des acquis dont elle se devait d'être la gardienne parce qu'elle en était l'auteur. Retraites, 35 heures, prud'hommes, CDI, statut de la fonction publique, tout doit alors être remodelé selon la norme dominante.

Comment expliquer ce qui paraît à beaucoup une dérive incompréhensible ? Sidérés et défaits, de nombreux électeurs traditionnels de la gauche ne s'y retrouvent plus. Le risque encouru pour le Parti socialiste est qu'en voulant « moderniser la gauche » à marche forcée, Hollande ne finisse par la tuer. Peu importe, Hollande a la conviction d'être l'homme des réformes que la situation de la France appelait. D'où lui vient semblable certitude ?

Un passé qui plaide pour lui

Être l'homme de la situation ne s'improvise pas. Le discret « Monsieur Hollande » avait depuis longtemps des idées sur ce qu'il fallait que la gauche devînt et fît. Son « système de pensée », si l'on ose dire, élaboré au fil des études dans les grandes écoles du pouvoir politique et économique (Sciences-Po Paris, HEC, ENA) et des expériences dans les cabinets ministériels, est une sorte de « barrisme schumpétérien », parfaitement conforme à la vulgate internationale qui s'impose dans les années 1980.



Jacques Delors et François Hollande. © Reuters/Charles Platiau

Par là, Hollande est très proche de ce qu'un Michel Rocard ou un Jacques Delors, son mentor et son modèle, ont essayé de faire en leur genre et en leur temps, mais sans y parvenir : quoique déjà âgés, ils venaient trop tôt. Hollande, lui, est venu à point, avec la chance de son côté puisque, comme l'on sait, l'heure de « DSK » était partout annoncée. Si les circonstances ont joué en

sa faveur, on peut dire qu'il s'était préparé à la chance. De sa part nulle trahison, mais une lente préparation à un virage historique de la gauche, comme l'ont déjà établi un certain nombre d'enquêtes (22).

Des historiens du Parti socialiste ont souligné que la transformation de la pratique gouvernementale du début des années 1980 n'avait pas débouché sur une réelle révision doctrinale, bloquée aussi bien par Mitterrand que par le premier secrétaire du PS de l'époque, Lionel Jospin. Pourtant les tentatives n'ont pas manqué, et celle des « transcourants » animée par Hollande est l'une d'entre elles (23). Il fait son entrée en politique, dans les années 1980, dans le sillage de Jacques Delors dont il adopte le « pragmatisme » résigné au nouvel ordre du monde.

Le constat est net : la gauche ne donne plus le ton dans le monde. L'heure n'est plus à l'expansion de l'État social mais à la libéralisation des marchés. Les articles qu'il rédige en 1985 et 1986 dans *LeMatin de Paris*, quotidien très proche du mitterrandisme, vont dans ce sens : « *Ce qu'il reste d'autonomie pour un gouvernement [...] relève depuis 1983 de l'infiniment petit [...]. La politique économique est désormais l'art d'accommoder les restes, sous-entendu les rares marges d'autonomie qui subsistent.* » On ne saurait dire mieux. L'adaptation est louée, et le gouvernement français a raison de libérer, comme les autres, la finance de marché.

Le 4 février 1986, il se réjouit : enfin « *le système français ne diffère plus du modèle américain ou britannique. [...] La vague d'innovation financière qui a déferlé sur tous les pays exigeait une modernisation de nos marchés financiers* ». Dans ses chroniques, la politique de l'offre est recommandée. La crise n'est pas un problème de demande mais de compétitivité de l'offre. Le 18 juin 1985, il écrit : « *Qu'il soit nécessaire de transférer une part des charges de l'entreprise sur les ménages, afin de favoriser l'investissement* », « *qu'il faille plus de flexibilité [...], nul ne le conteste sérieusement* » (24).

Mais c'est surtout dans le livre collectif *La Gauche bouge*, en 1985, qu'il déploie ses ambitions modernisatrices contre les « *rhumatismes de la vieille gauche* » et que l'on découvre une ligne politique claire dont il ne variera pas (25). Ce texte, signé d'un pseudonyme, a été rédigé par une petite équipe dont bon nombre de membres se retrouvent aujourd'hui dans le proche entourage de Hollande (Gaillard, Jouyet, Le Drian, Mignard, Sapin).

Ces « *libéraux de gauche* », comme ils se définissent eux-mêmes (26), entendent redynamiser la gauche, la « *faire bouger* ». On voit ici que les transgressions très calculées de Valls ou de Macron n'ont rien de vraiment neuf. Le programme de cette nouvelle gauche est double : « *L'enjeu essentiel dans un pays comme le nôtre est de réussir la mutation technologique et de prévenir la marginalisation sociale.* » (27) La nouvelle gauche doit encourager la créativité sans oublier la solidarité, elle doit « *assurer l'autonomie et le partage, cultiver l'espoir de s'en sortir comme la chance de gagner* » (28). Le Parti socialiste doit devenir le parti des innovateurs schumpétériens et des exclus.

L'analyse sociologique qui est censée fonder cette rénovation de la gauche est assez convenue. La France est devenue un pays d'individus et de classe moyenne. La représentation d'une société divisée en classes est dépassée, de même que le « *mythe de l'égalité* » qui a structuré la gauche : « *La gauche épuise son crédit quand elle s'acharne à surestimer à la fois le nombre des démunis et la fortune des plus favorisés* », écrivent-ils au moment même où les écarts entre groupes sociaux recommencent à se creuser (29). Et ceux qui, comme Thomas Piketty, s'étonnent de voir que nulle grande réforme fiscale n'a vu le jour depuis 2012, devraient apprécier la forte conviction des « *jeunes loups* » des années 1980 : « *Nous ne pourrions pas indéfiniment poursuivre la réduction des écarts de revenus disponibles si nous souhaitons parallèlement construire une société plus mobile et plus dynamique.* » (30)

Les inégalités induites par la nouvelle société souhaitable sont à la fois le stimulant et l'effet de cet esprit d'innovation, mais ce dernier doit profiter à tous, et surtout aux « *exclus* » qui doivent être réintégrés dans la machine économique. La thèse, on le voit, justifie les inégalités en combinant maladroitement une inspiration venue de John Rawls avec le credo néolibéral selon lequel une politique sociale ne doit plus s'occuper de redistribuer la richesse entre riches et pauvres, mais chercher à « *inclure* » les exclus dans le jeu économique pour augmenter la croissance de la richesse.

Cette vieille politique redistributrice doit être remplacée par une moralisation de la vie quotidienne qui doit viser à combiner performance individuelle et solidarité avec les « *victimes du progrès* » : « *Ainsi la gauche, ou le socialisme démocratique, ce n'est plus d'abord un projet économique, fondé sur l'extension du secteur public ou la réforme de la fiscalité, mais un système de valeurs. Ce n'est plus une façon de produire mais une manière d'être et c'est celle-ci, parce qu'elle allie partage et autonomie, qui est aujourd'hui la condition première du succès économique.* » (31)

Le seul « *projet économique* » concevable est désormais celui qui s'impose à tous les gouvernements et qui consiste, d'un côté, dans « *la maîtrise des déficits et de l'évolution de l'endettement* » (32) et, de l'autre, dans le nécessaire redressement des profits des entreprises, selon le fameux « *théorème d'Helmut Schmidt* » : « *Les profits d'aujourd'hui font l'investissement de demain et l'emploi d'après-demain.* » Ainsi les « *transcourants* » se prononcent-ils dès 1985 pour une politique « *offensive* » de l'offre, et ce contre la vieille politique keynésienne de la demande qui augmente inévitablement les coûts de production et nuit à la compétitivité. Pour cela, il convient de favoriser la fiscalité en faveur des investissements productifs, de baisser le

coût du travail (en particulier celui des jeunes), et de flexibiliser le marché de l'emploi.

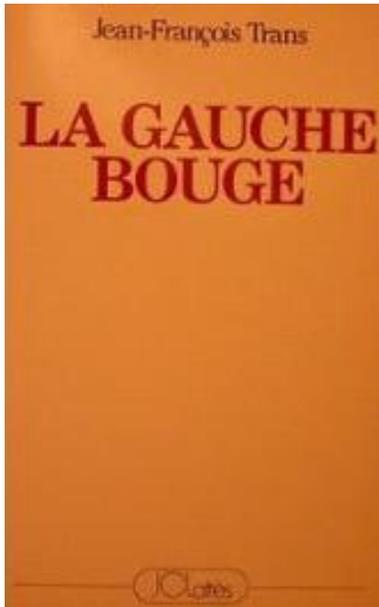
Hollande et ses compagnons en modernité opèrent donc dès cette époque un travail d'importation dans la gauche des poncifs de la nouvelle orthodoxie économique que l'on enseignait alors dans les écoles du pouvoir, notamment à Sciences-Po Paris où Hollande dispensait à la même époque un cours d'économie politique en compagnie de Pierre Moscovici (33). On s'est étonné de l'adhésion proclamée au socle de la pensée libérale qu'est la « *loi des débouchés* » de Jean-Baptiste Say (1767-1832) lors de la conférence de presse du 14 janvier 2014.

Pour justifier une baisse supplémentaire de 30 milliards de cotisations sociales pour les entreprises, Hollande a eu alors cette phrase : « *C'est sur l'offre qu'il faut agir, car "l'offre crée même la demande".* » Aux yeux de Paul Krugman, la reprise de cette « *fallacy* » des vieux libéraux, discréditée depuis longtemps, a témoigné d'une véritable « *faillite intellectuelle* » du président français au moment où même le FMI finissait par reconnaître que l'austérité européenne était plus fortement récessive qu'on ne le pensait (34). De la part de Hollande, la chose pouvait en effet sembler curieuse, du moins pour ceux qui avaient suivi ses cours donnés à Sciences-Po Paris, car il ne s'y montrait guère enthousiaste pour « *l'économie de l'offre* », soulignant qu'elle avait perdu « *une large part de son lustre* » (35). Vingt-cinq ans plus tard, la « *loi de Say* » a retrouvé dans sa bouche toutes ses lettres de noblesse théorique, non pas sans doute par adhésion réfléchie à la doctrine mais plutôt par *rationalisation d'une pratique politique* défendue dès les années 1980.

Une société de concurrence

Si cette nouvelle gauche néolibérale n'a pas de « *projet économique* » différent du barrisme, elle a revendiqué un projet social comme authentiquement sien. Ce projet fait de la concurrence le pivot du nouvel ordre social souhaitable. Le chapitre 5 du livre collectif des « *transcourants* », intitulé « *La concurrence est de gauche* », expose

sans fard cette nécessité d'une nouvelle société fondée sur la concurrence. La tâche politique principale est de la faire advenir le plus rapidement possible, tout en limitant les dégâts sociaux qui pourraient en résulter.



Un certain nombre de principes doivent guider la politique permettant l'avènement d'une telle société : il faut « *développer partout l'esprit d'initiative* » ; « *une économie n'est dynamique que si elle est mobile* » : « *il convient de refuser les corporatismes et de favoriser l'émergence de procédés de déréglementation et de concurrence* » (36). Ces principes ne sont pas nouveaux, ce sont ceux de l'élite politique et sociale qui, du « plan Rueff-Armand » en 1960 à la loi Macron de juillet 2015 en passant par le « rapport Attali » en 2008 (37), font de la levée des « obstacles à la croissance » l'objectif principal de la politique économique et sociale.

Cette thèse pro-concurrence reprend la vulgate répandue par Michel Crozier, François de Closets ou Alain Minc qui, à partir des années 1960 et 1970, ont toujours attribué les causes des difficultés françaises à l'assistanat, à l'égalitarisme, à la réglementation : « *Le toujours plus et le besoin d'assistance ne sont pas l'apanage d'un groupe social, mais semblent faire l'objet d'un certain consensus* », expliquent les « transcourants », en plagiant

les publicistes de droite de leur époque (38). Le combat de la gauche n'est pas dirigé contre les riches mais contre tout ce qui empêche le « mouvement » : « *Ni corporatisme ni bureaucratisation : c'est la condition de l'évolution vers une économie plus ouverte, plus mobile. La concurrence doit devenir un levier de transformation sociale. À cet égard, elle est fondamentalement une valeur de gauche.* » Affirmation qui conduit, entre autres, à faire l'apologie de la politique de Pierre Bérégovoy visant à déréguler le secteur financier ou à promouvoir la concurrence dans le secteur public des communications ou des transports pour augmenter sa compétitivité (39).

Ces quelques extraits des écrits des années 1980 témoignent de la contribution de Hollande et de son équipe à la nouvelle représentation de la société néolibérale qui se répand dans la « décennie » (40).

Assumer le néolibéralisme ?

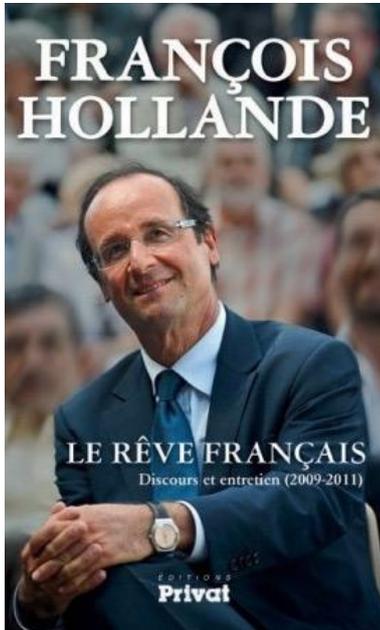
Version « *de gauche* » de la vulgate néolibérale, cet argumentaire, en même temps qu'il « *adapte la gauche au monde nouveau* », est le moyen par lequel les nouveaux prétendants cherchent à se faire une place dans l'oligarchie socialiste (41). On peut se gausser de ces hauts fonctionnaires issus des grandes écoles qui, à l'abri de toute concurrence économique, ne cessent de dénoncer les corporatismes et de vanter les mérites de la compétition. Peu originaux dans leur argumentaire, ils sont, parmi d'autres, les porte-parole de ces grands corps d'État (Cour des comptes, inspection des finances, direction du Trésor, etc.) qui mènent cette guerre de l'élite étatique contre tout ce qui résiste dans la société à la normalité capitaliste. Leur originalité n'est pas dans le propos, elle est dans la pérennité d'une conviction.

Hollande, mieux et plus tôt que d'autres, s'est vite convaincu que la gauche de gouvernement ne pourrait revenir et rester au pouvoir que si elle intégrait par « réalisme » les paramètres de la situation mondiale et européenne et adoptait les principaux préceptes qui découlaient de cette situation. Et ces

paramètres, ces préceptes, ces objectifs étaient bien ceux que Raymond Barre avait mis en avant dans l'exercice de ses fonctions ministérielles entre 1976 et 1981, en faisant du *redressement de la compétitivité* une obligation absolue dans un contexte de mondialisation et de construction du marché européen. En somme, il n'est qu'une seule politique possible, qui est foncièrement favorable au capital et à la concurrence et qui ne doit souffrir aucun délai et aucun détour, car la norme mondiale, accentuée et relayée par la pression européenne, ne permet aucune dérogation.

Le jeune conseiller référendaire à la Cour des comptes, passé dans les cabinets ministériels socialistes, devra patienter au long d'une longue carrière d'élu et de responsable socialiste avant de pouvoir mettre en pratique cette conviction (42). Son destin se confond avec celui du Parti socialiste français. Pendant trois décennies, la « gauche de gouvernement » a dû tenir un langage décalé par rapport à sa pratique. Il a fallu mentir aux électeurs et aux militants, restés sourds aux sirènes néolibérales. Cette nouvelle oligarchie socialiste, sortie des grandes écoles de la noblesse d'État, qui prend son envol dans la seconde moitié des années 1980, s'est donné pour tâche – et, en son sein, Hollande plus consciemment et plus habilement sans doute que beaucoup d'autres –, de transformer la « vieille gauche » en une gauche qui accepte enfin

« le monde tel qu'il est », c'est-à-dire régi par la règle néolibérale de la concurrence généralisée.



Hollande n'est pas sorti complètement du flou. Le peut-il quand on sait qu'il a encore besoin d'électeurs de gauche qui ne partagent pas, loin de là, sa conviction néolibérale ? La tactique employée est double. Elle consiste d'abord à opposer mauvaise spéculation financière et bonne « économie réelle », ensuite à prétendre que le « libéralisme » est le contraire de l'action politique. Hollande voudrait en somme opérer un distinguo entre la « dictature des marchés » et la bonne économie de marché. La politique de gauche serait dirigée contre « l'économie de casino » et la domination absolue des marchés mais serait favorable à l'entreprise, bonne, saine, créatrice d'emploi et de prospérité, qui affronte la concurrence mondiale (43).

Comme si l'on pouvait opposer, dans le capitalisme contemporain, marché et entreprise, finance et production. Le « réalisme de gauche » est ainsi : il s'aveugle sur la réalité du capitalisme contemporain. La gauche serait en outre, nous assure-t-on, pour la réhabilitation du politique, tandis que le libéralisme en signerait l'affaiblissement et la disparition : « Je pense que la première

des réformes, c'est de rendre à la politique sa noblesse, sa pleine capacité d'action », explique-t-il (44). Mais pour quoi faire ? Hollande sait bien que « le libéralisme n'est pas majoritaire en France » et qu'il inquiète, « souvent pour de mauvaises raisons » (sic) (45). Puisque toute intervention gouvernementale serait par nature « antilibérale », il va jusqu'à dire par sophisme que la politique de la compétitivité serait par elle-même antilibérale : « Je reste socialiste (...). Je ne suis pas gagné par le libéralisme, c'est tout le contraire, puisque c'est l'État qui prend l'initiative », affirmait-il ainsi lors de ses vœux à la presse, le mardi 14 janvier 2014, au moment même où il présentait son pacte de responsabilité.

L'URGENCE DE COMPRENDRE

François Hollande
Edgar Morin



Dialogue sur la politique,
la gauche et la crise
Entretien réalisé par Nicolas Truong

HOLLANDE - MORIN

En réalité, Hollande ne cache pas complètement le virage qui s'est opéré dans la pratique gouvernementale de la gauche. Quand Edgar Morin l'interroge en lui lançant : « À partir de 1981, la gauche a certes accompli des réformes importantes, mais n'a-t-elle pas converti la société au néolibéralisme, ce qui favorisé le développement du capitalisme financier ? », Hollande lui répond : « Ne soyons pas trop sévères envers la gauche des années 1980 : elle a réussi à moderniser le pays, à l'adapter, à opérer des mutations qui ont permis de vaincre l'inflation et de rétablir la croissance. Grâce à elle, la France a tenu son rang. » Et de défendre le bilan des réformes face aux critiques d'archaïsme : « Des

réformes audacieuses ont été menées. Et la gauche y a pris plus que sa part : de la désindexation salariale (sic) jusqu'à la mise en place de l'euro, sans oublier les mutations industrielles. » (46) Tout un programme en effet...

Assumé pratiquement, le néolibéralisme de l'oligarchie socialiste ne l'est donc pas entièrement sur le plan du discours. D'où ces oscillations et ces oppositions rhétoriques qui perdent tout sens au fur et à mesure que la pratique se dévoile pour ce qu'elle est. Qui pourrait encore croire à un discours qui se présente comme une « synthèse » entre « valeurs » et « contraintes », mais ne cherche au fond qu'à voiler le sens même des actes au nom des « valeurs » ? Le « Parti socialiste reconnaît l'économie de marché », explique-t-il, mais il demeure attaché à « un antilibéralisme économique (sic), puisqu'il fait prévaloir les valeurs de solidarité, d'égalité, de réciprocité sur les critères de rentabilité, d'immédiateté ou de rareté » (47).

La confusion est à son comble lorsqu'il s'agit de l'Europe. D'un côté, il faudrait établir des règles sociales et environnementales dans le commerce entre pays membres, de l'autre, il faudrait se livrer, comme l'Allemagne, à la course à l'échalote du moins-disant fiscal et social: « Outre-Rhin, une réforme audacieuse des prélèvements sur les entreprises a été engagée par le gouvernement Schröder. Nous n'y échapperons pas. » (48) Comment alors le croire quand, au Bourget, il prétendait vouloir impulser « le mouvement vers une Europe de croissance, vers une Europe de solidarité, vers une Europe de protection » ?

Un certain goût pour l'autodestruction

Hollande est bien l'homme de la situation. Il incarne à lui seul la contradiction qui détruit une gauche gouvernementale dont la pratique est à l'opposé des objectifs « sociaux » traditionnels de la social-démocratie. On l'a vu : il était particulièrement adapté, par sa formation

et son parcours, au rôle qu'il s'est attribué. Défaire le logiciel socialiste français, le mettre au diapason du néolibéralisme de la « troisième voie », l'aligner sur le renversement schrödérien. Il en a sinon l'audace, du moins le culot. Son cynisme est à toute épreuve, et sans doute est-ce là son côté mitterrandien. On l'a vu lors de la sinistre et si éloquente « affaire Cahuzac ».

Mais Hollande reste toutefois forcé d'enrober sous des formules convenues cette certitude, acquise depuis longtemps, que la norme néolibérale de l'action publique ne peut être transgressée. Il avait promis au Bourget que la réorientation de l'Europe se ferait par la seule force du « vote des Français ». Le vote des Français ? Avec les institutions de la V^e République, le suffrage donne carte blanche au président, il en fait ce qu'il veut. Beaucoup persistent à imputer ce tête-à-queue brutal à la contrainte extérieure que subiraient tous les gouvernements de gauche, qu'ils soient anglais, allemand, espagnol, italien ou grec. Mais ils oublient que la gauche gouvernementale n'est pas la victime innocente du cours malheureux du monde. Depuis les années 1980, répétons-le, elle contribue *activement*, avec certes des zèles inégaux selon les hommes et les périodes, à la construction du système néolibéral, à son extension, à sa radicalisation.

Le néolibéralisme avance et se renforce non *en dépit* de la résistance de la « social-démocratie », mais avec son *appui*, et par son action même. La gauche de gouvernement s'est en effet vouée depuis trente ans à une surenchère de « réalisme » avec la droite, comme en témoignent la libération de la finance, le culte de l'entreprise, la précarisation du marché de l'emploi, l'appauvrissement et la dénaturation des services publics. On le voit encore sur le volet dit « sécuritaire ». C'est avec le plus grand zèle que s'étend la surveillance généralisée, le renforcement du pouvoir administratif de la police aux dépens du judiciaire, et cela a été jusqu'à la reprise de la proposition du Front national sur l'extension de la déchéance de nationalité dans la Constitution, ce que

Hollande cherche à faire oublier si l'on en croit la nouvelle posture tactique qu'il a adoptée en cette rentrée 2016 (49).



Manuel Valls et François Hollande. © Reuters

Constitutionnalisation des règles d'or européennes et constitutionnalisation de l'état d'urgence vont de pair. La radicalisation du néolibéralisme fait donc partie et devient l'effet du jeu politique lui-même : par peur de ne pas en faire assez, la gauche gouvernementale veut prouver son « audace » et son « courage », elle entend mettre un mouchoir sur ses valeurs, lever les tabous par des provocations répétées et des ballons d'essai permanents, et elle aboutit finalement à discréditer tout ce à quoi sont attachées les différentes composantes de son propre électorat. Démobilisant les mouvements sociaux qui se sont opposés aux politiques socialement régressives de la droite, détruisant ses propres « fondamentaux » historiques et ses bases électorales, elle permet ainsi par avance à une « droite de rupture », quand elle sera de retour au pouvoir, d'aller encore et toujours plus loin dans la mise en œuvre du néolibéralisme (50).

Faux calcul donc, s'il y a calcul : à force de « couper l'herbe sous le pied » de la droite, la gauche gouvernementale n'a jamais fait que lui ménager un grand boulevard. Le cercle vicieux emporte ainsi cette gauche et détruit jusqu'à sa mémoire. Le virage du gouvernement français est douloureux pour beaucoup de militants, d'élus et d'électeurs, n'en doutons pas, surtout s'ils ont eu foi dans la « déclaration de principes » du parti socialiste de 2008 dans laquelle on pouvait lire que ce parti « *porte un projet de transformation sociale radicale* ». La « social-démocratie » française risque fort de ne pas supporter le traitement qui lui est infligé et de disparaître un jour corps et biens faute d'électeurs et de soutiens, à moins qu'elle ne se convertisse

en un parti de centre-droit comme le parti social-démocrate portugais (*Partido social democrata*). La droite extrême et l'extrême droite en sont d'ores et déjà les principaux bénéficiaires, comme le montrent les résultats des élections depuis un certain nombre d'années et comme l'indiquent les sondages en vue de l'élection présidentielle de 2017.

Telle est la redoutable conséquence de la domination néolibérale : ceux qui devraient s'y opposer s'en font les relais et en sont même les zéloteurs. Le « cas Hollande » n'est pas isolé, il vient après beaucoup d'autres épisodes de la mise au pas néolibérale de ce qui restait de la social-démocratie européenne. Le SPD allemand ne s'est pas encore relevé du tournant imposé par Schröder.

Pourtant, face à ce sabotage en règle, il existe des possibilités de sursaut de la base. L'élection surprise de Jeremy Corbyn à la tête du Labour après vingt ans de blairisme et sa confirmation récente à la tête de ce parti, le récent engagement anti-austéritaire du parti socialiste portugais (*partido socialista*), le maintien d'une opposition, certes faible, à l'intérieur du parti socialiste français montrent qu'il reste encore une « base » de gauche dans la social-démocratie et que les oligarchies qui la contrôlent peuvent être contestées.

Mais ne cultivons guère d'illusions sur ce point. Le pourrissement est déjà tellement avancé que toute alliance avec ce parti oligarchique qui n'a plus de social-démocrate que le nom a montré ses effets délétères sur ce qui reste d'une gauche en lambeaux.

Prolonger

Retrouvez ci-dessous les notes de bas de page mentionnées dans ce chapitre inédit.

[1] Les noms de Blair ou de Schröder étaient il y a encore peu bannis du discours du parti socialiste français. Ce n'est plus le cas.

[2] François Hollande, Edgar Morin, *Dialogue sur la politique, la gauche et la crise*, Entretien réalisé par Nicolas Truong, Le Monde-L'aube, 2012, p. 32.

[3] K. Marx, *Les Luttes de classes en France*, Œuvres III, Politique, NRF Gallimard, La Pléiade.

[4] « Mr Hollande evinces a deep anti-business attitude » in « The rather dangerous Monsieur Hollande », *The Economist*, 28 avril 2012. En ligne : <http://www.economist.com/node/21553446>

[5] « Hollande à Londres : "I am not dangerous" », *Libération*, 29 février 2012, <http://www.liberation.fr/politiques/2012/02/29/hollande-a-londres-i-am-n...>

[6] Lequel E. Macron a été remplacé par Laurence Boone, une économiste venue tout droit de la Bank of America Merrill Lynch, après avoir fait ses classes à la Barclays.

[7] François Hollande, Edgar Morin, *ibid.*, p. 54.

[8] F. Hollande, *Le Rêve français, Discours et entretien (2009-2011)*, Privat, 2011, p. 19.

[9] Raymond Barre, *L'Expérience du pouvoir*, conversations avec Jean Bothorel, Fayard 2007, p. 61.

[10] Raymond Barre, *Pour un plan pour l'Europe, La communauté européenne, problèmes et perspectives*, Presses universitaires de Nancy, 1984, p. 18. On rappelle que Barre a inauguré ce type de politiques à partir de son expérience en matière de politique européenne, d'abord comme directeur de cabinet du ministre de l'industrie chargé des affaires de la CECA, puis pendant plus de cinq ans comme commissaire aux affaires économiques et financières de la Commission.

[11] Cf. Alain Bergougnieux et Gérard Grunberg, *Les Socialistes français et le pouvoir. L'ambition et le remords*, "Pluriel", Fayard, 2007, p. 330.

[12] Cf. François Hollande, Discours de Lorient, 27 juin 2009, in *Le Rêve français, op.cit.*, p. 78. Il annonçait dans ce discours un « pacte productif » dans lequel l'État devait s'engager à baisser significativement l'impôt sur les sociétés et à alléger les cotisations sociales (à hauteur de 30 milliards

d'euros) en contrepartie (le mot y était), de négociations sur la formation, la rémunération et l'emploi (*Le Rêve français, op.cit.*, p. 80).

[13] Samuel Laurent, « Hollande fait-il de l'économie à la Sarkozy ? », *Le Monde*, 15 janvier 2014. Cf. les articles de Laurent Mauduit sur le site Mediapart.

[14] F. Hollande, *Devoirs de vérité, Dialogue avec Edwy Plenel*, Stock, 2006, p. 32.

[15] Ce dogme central dans la pensée économique orthodoxe n'est pas validé empiriquement, comme l'a montré une recherche de l'OIT. Cf. Mariya Aleksynska, « **Deregulating labour markets: How robust is the analysis of recent IMF working papers?** », ILO, 2014.

[16] Le taux de chômage en Allemagne est plus faible qu'en France non pas à cause d'une plus grande flexibilité, mais, au contraire, du fait de la plus grande rigidité de l'emploi dans les grandes entreprises, et ceci en dépit des lois Hartz-IV qui ont développé pauvreté et précarité. Cf. Guillaume Duval, « La recette du miracle allemand ? Un marché du travail moins flexible qu'en France... », *Alterecoplus*, 10/09/2015, <http://www.alterecoplus.fr/droit-du-travail/la-recette-du-miracle-allema...>

[17] Le CICE est un système de crédit d'impôt calculé en fonction de la masse salariale (6 % de la masse salariale en dessous de 2,5 SMIC) et qui bénéficie sans contrepartie à toutes les entreprises ayant des salariés en dehors de tout contrôle réel d'utilisation.

[18] Cf. Olivier Gil, « CICE : les grands gagnants », *Alternatives économiques* n° 336, juin 2014 et, plus récemment, le rapport 2015 du comité de suivi du CICE de France stratégie.

[19] Cf. Kevin Farnsworth, *Social versus Corporate Welfare, Competing Needs and Interests within the Welfare State*, Palgrave Macmillan, 2012.

[20] Manuel Valls, « Discours à l'université d'été du Medef », 27 août 2014.

[21] Si les entreprises sont censées joindre une note "littéraire" aux comptes annuels sur son utilisation, avec la consigne de ne pas s'en servir pour financer une hausse de la part des bénéfices distribués ou pour augmenter les rémunérations de ses dirigeants, le gouvernement s'est engagé à ce qu'il n'y ait en pratique aucun contrôle sur son utilisation. On peut ainsi lire sur le site gouvernemental dédié à ce dispositif ce propos assez étonnant quand on sait qu'il s'agit d'argent public : « *L'administration fiscale ne contrôlera pas l'utilisation du CICE : un CICE qui ne serait pas utilisé conformément aux objectifs d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise ne fera donc l'objet d'aucune remise en cause par l'administration fiscale.* » (<http://www.economie.gouv.fr/pacte-responsabilite/cice/faq/cice-et-contro...>)

[22] Cf. en particulier François Brochet, *Et François Hollande enterra le socialisme*, L'Archipel, 2015.

[23] Le terme de "transcourants" est le nom que se donnent les signataires d'une contribution au congrès de Toulouse du Parti socialiste de 1985 qui visait à dépasser les courants internes du parti et à moderniser ce dernier.

[24] Extraits cités par **Dominique Albertini** in « Connaissez-vous François Hollande, le journaliste ? », *Libération*, 31 janvier 2014.

[25] Jean-François Trans, *La Gauche bouge*, Jean-Claude Lattès, 1985, p. 45.

[26] Jean-François Trans, *ibid.*, p. 152.

[27] Jean-François Trans, *ibid.*, p. 11.

[28] Jean-François Trans, *ibid.*, p. 13.

[29] Jean-François Trans, *ibid.*, p. 48.

[30] Jean-François Trans, *ibid.*, p. 93.

[31] Jean-François Trans, *ibid.*, p.55.

[32] Jean-François Trans, *ibid.*, p. 66.

[33] En réalité, ce cours est assez typique de « l'esprit de synthèse » de Sciences-Po (celui de la troisième partie des dissertations) où tous les courants de pensée, même les plus plus opposés, ont

tous un peu raison et un peu tort. On reste très loin d'une analyse approfondie du néolibéralisme.

[34] P. Krugman, « Scandal in France », *New York Times*, 16 janvier 2014, <http://www.nytimes.com/2014/01/17/opinion/krugman-scandal-in-france.html...>

[35] F. Hollande et Pierre Moscovici, *L'Heure des choix*, Odile Jacob, 1991, p. 37.

[36] Jean-François Trans, *op.cit.*, p. 83.

[37] Cf. J. Attali (président), *Rapport de la Commission pour la libération de la croissance française*, La Documentation française, 2008.

[38] Jean-François Trans, *op.cit.*, p. 85. Les auteurs reprennent en particulier la dénonciation du "corporatisme français" dans le livre à succès de François de Closets, *Toujours plus !*, paru chez Grasset en 1982.

[39] Jean-François Trans, *op.cit.*, p. 87. Les auteurs se félicitent de la loi de 1984 qui permet les activités de marché aux établissements de crédit et ouvre la voie à la concentration bancaire, prélude à la création des grandes banques systémiques "à la française".

[40] François Cusset, *La Décennie, Le grand cauchemar des années 1980*, Poches/La Découverte, 2008.

[41] Frédéric Sawicki et Rémi Lefebvre, *La Société des socialistes*, Éditions du Croquant, 2006.

[42] Pour une analyse du rapport entre F. Hollande et les nouvelles élites socialistes, cf. Rémi Lefebvre et Frédéric Sawicki, *La Société des socialistes, Le PS aujourd'hui*, Éditions du Croquant, 2006, p. 90 et sq.

[43] F. Hollande, *Le Rêve français, op.cit.*, Privat, 2011, p. 50.

[44] François Hollande, Edgar Morin, *op.cit.* p. 49.

[45] François Hollande, *Devoirs de vérité, op.cit.*, p. 25.

[46] F. Hollande *Devoirs de vérité, op.cit.*, p. 37.

[47] F. Hollande, *Le Rêve français, ibid.*, p. 22.

[48] *Idem*, p. 53.

[49] Cf. Bastien Bonnefous, « François Hollande s'affiche en protecteur de l'État de droit », *Le Monde*, 8 septembre 2016.

[50] Cf. « M. Fillon : je veux une rupture thatchérienne, schrödérienne », *Le Monde*, mardi 22 septembre, 2015.

Battre la campagne

PAR BATTRE LA CAMPAGNE
LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016



Toute l'actualité de la campagne électorale, sous le regard graphique et décalé de notre équipe de dessinateurs. Un partenariat Mediapart, *La Revue dessinée* et Arte.

Mercredi 28 décembre. *Le serment de François de Rugy*, par Hervé Bourhis.



Mardi 27 décembre. *Non, François...*, par Damien Glez.



Lundi 26 décembre. *Quoi de neuf?*, par Thibaut Soulié.



Dimanche 25 décembre. *François Hollande s'ennuie*, par Bouzard.



Samedi 24 décembre. *Manuel Valls secoué*, par Bernko.

Vendredi 23 décembre. Manuel Valls peaufine ses arguments de campagne, par Aurel.



Jeudi 22 décembre. Pour les fêtes, Hollande réunit la grande famille socialiste, par Bernko



Mercredi 21 décembre. Hollande, l'homme heureux, par Bouzard



Mardi 20 décembre. A chaque fois que je vois le chien recouvrir sa crotte..., par Aurel



Lundi 19 décembre. Les socialistes recherchent un ou des programmes, par François Ravard



Film d'horreur à Solférino, par Thibaut Soulié



Dimanche 18 décembre. Comment se décide la primaire de gauche, par Damien Glez



Samedi 17 décembre. Cambadélis prépare les primaires à sa sauce, par François Ravard

Vendredi 16 décembre. La parole façon Cambadélis déjà dans les préparatifs de la primaire, par Loïc Sécheresse



Jeudi 15 décembre. Les mots de Valls qui troublent ses fidèles, par Loïc Sécheresse.



Mercredi 14 décembre. La dure question de la parité aux primaires du PS, par François Ravard



Mardi 13 décembre. Les partisans de Taubira s'interrogent, par Bernko



Mardi 13 décembre. Les candidats dévoilent leur programme, par Thibaut Soulié



Lundi 12 décembre. La Révolution Macron en Meeting, par Loïc Sécheresse.



Samedi 10 décembre. Hamon fait le bilan, par Aurel.



Vendredi 9 décembre. Le christ cosmique est candidat, par Aurel.



Jeudi 8 décembre. Comment la pollution impacte la primaire des socialistes, par Thibaut Soulié.



Un conseil au nouveau premier ministre, par Sylvain Frécon.



Mercredi 7 décembre. Préparation de la primaire sous tension, par Jean-Christophe Mazurie.



La primaire du PS commence furieusement à ressembler à un «Tout sauf Valls». Par Thibaut Soulié.

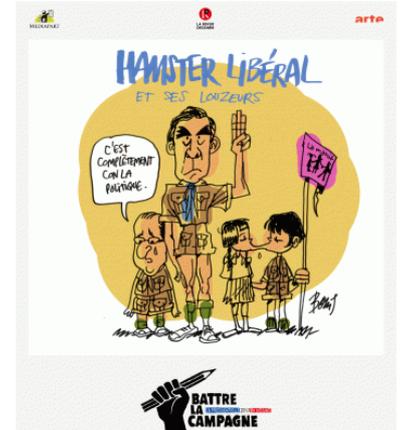


Mardi 6 décembre. Nos amis scientifiques tentent de sauver la gauche, par Bernko.

Manuel Valls se jette à l'eau, par François Ravard.



Lundi 5 décembre. Hommage à Gotlib, décédé le 4 décembre 2016, par Hervé Bourhis



Et pendant ce temps François Bayrou, ne l'oublions pas..., par Marc Ravard



Dimanche 4 décembre. Arnaud Montebourg en pleine forme pour cette primaire!, par Aurel



Samedi 3 décembre. Et bientôt un Téléthon de droite!, par Marc Ravard.

Vendredi 2 décembre. Comment ça, c'était en direct, par Hervé Bourhis.



Vendredi 2 décembre. Hollande et Sarkozy, bord de l'eau, par Pascal Gros.



Jeudi 1^{er} décembre. Ça y est, Hollande a pris sa décision, par Aurel.



Mercredi 30 novembre. La gauche au plus mal, par Aurel.



Mercredi 30 novembre. Les contradictions de l'électorat de droite, par Loïc Sécheresse.



Mardi 29 novembre. Et maintenant, les primaires de la gauche, par Thibaut Soulié.



François Hollande au jeu du pendu, par Damien Guez.



Lundi 28 novembre. Poutine, grand favori de la présidentielle, par James.



Dimanche 27 novembre. Et les dimanches s'enchaînent pour le peuple de gauche..., par Julien Solé.



Samedi 26 novembre. Les instituts de sondage se justifient, par James.



Mercredi 23 novembre. Les instituts de sondage se justifient, par James.



Dimanche 20 novembre. François Fillon, largement en tête du premier tour de la primaire de la droite, écrase Nicolas Sarkozy, par Thibaut Soulié.

Samedi 19 novembre. Les électeurs de gauche vont-ils aller voter à la primaire de droite ?, par Stéphane Trapier.



Vendredi 25 novembre. Habemus Papam, par Ravard.



Mardi 22 novembre. Fillon ou Juppé ? Un choix déchirant que vont devoir faire les électeurs de droite, par Aurel.



Samedi 19 novembre. Jean-Vincent Placé, le dernier fidèle, par Hervé Bourhis.



Lundi 21 novembre. Nicolas Sarkozy, éliminé dès le premier tour de la primaire de la droite, appelle à voter pour François Fillon Hervé Bourhis.



Vendredi 18 novembre. Vous n'auriez pas un euro ou deux pour voter aux primaires ?, par Cyrille Pomès.



© Battrre la campagne

Jeudi 17 novembre. Hollande tout retourné par la candidature Macron, par Thibaut Soulié.

Mercredi 16 novembre. Chasse aux migrants à Paris, par Thibaut Soulié.

Mardi 15 novembre. L'aveu de Ziad Takieddine, par Loïc Sécheresse.



Lundi 14 novembre. Un résumé de la primaire, par Thibaut Soulié.



Dimanche 13 novembre. « Battrre la campagne », c'est demain !



Vendredi 11 novembre. Avec « Battrre la campagne », les dessinateurs arrivent sur Mediapart



Lundi à 13 heures, Mediapart lance une nouvelle opération pour mieux raconter l'élection présidentielle 2017. Montée en partenariat avec nos amis de La Revue dessinée et Arte, « Battrre la campagne, la présidentielle 2017 en dessins » vous propose un rendez-vous quotidien avec le dessin de presse. Durant six mois, une

équipe d'une vingtaine de dessinateurs chroniquera les petites et grandes batailles du scrutin à venir.



Nous n'avons pas résisté longtemps à la suggestion de nos amis de *La Revue dessinée*. L'idée ? Installer sur le numérique un nouveau type de dessin de presse à l'occasion de la campagne présidentielle. Durant six mois, du 14 novembre 2016 au 7 mai 2017, une vingtaine de dessinateurs vont donc se relayer à un rythme quotidien pour chroniquer les batailles électorales, les débats et les thèmes de campagne mais aussi l'état de la société française.

Arte nous ayant rejoints dans l'aventure, nos trois titres se sont donc alliés pour développer cette opération. Le numérique offre aux dessinateurs de presse de nouveaux horizons, de nouveaux formats et de nouveaux outils. Notre ambition est de repousser les cadres souvent trop étroits du dessin de presse imprimé sur papier.

Cela se fera de deux façons. Un rendez-vous **quotidien**, tous les jours à 13 heures, avec un dessin d'actualité. Clin d'œil, humour, rebond, éditorial, indignation, décalage. Il va de soi que les dessinateurs ont carte blanche pour nous donner leur lecture de cette actualité politique.

Un deuxième rendez-vous sera, lui, **mensuel** : il vous proposera un reportage, une enquête en « récit dessiné » : une dizaine de planches pour prendre le temps d'explorer un sujet. Ces récits associent un dessinateur de l'équipe « Battrre la campagne » et un journaliste de Mediapart qui vont travailler en tandem. Premiers sujets lancés : le choc de la littérature et de la politique en Corrèze ; Saint-Denis,

un kaléidoscope de crises ; Oyonnax et la vallée du plastique : comment religions et communautés cohabitent.

Tous ces dessins seront accessibles sur Mediapart. Ils le seront également en partie sur le site d'ArteInfo et sur un site spécifique que nous avons créé et qui sera disponible dès lundi 13 heures : battrelacampagne.fr

Les dessinateurs qui participent à l'opération (liste non exhaustive) :

Loïc Sécheresse
Hervé Bourhis
Thibaut Soulcie
Aurel
Lionel Serre
Stéphane Trapier
Terreur graphique
Guillaume Bouzard
Pascal Gros
Vincent Sorel
Cyrille Pomes
Zoé Thouron
Christophe Gaultier
Julien Solé
James
Merwan Chabane
Helkarava
Daniel Casanave
Pochep
Benjamin Adam

Rugby et tennis: une même équipe est au cœur des deux scandales

PAR ANTTON ROUGET
LE JEUDI 29 DÉCEMBRE 2016



Franck Mesnel, ancien demi d'ouverture, et Jean Gachassin, président de la Fédération française de tennis. © DR

Les scandales de billetterie qui ébranlent les fédérations de rugby et de tennis frappent par leur analogie. Ces deux

affaires sont le fait d'une seule et même équipe, révèle Mediapart, qui retrace le parcours d'un groupe d'amis du Sud-Ouest devenus rois de la combine sportive.

Et si les similitudes entre les deux affaires n'avaient rien de fortuit ? Les scandales de billetterie qui ébranlent les fédérations de rugby et de tennis étonnent par leur analogie. Même fraude, même inertie fédérale et même mode opératoire : une agence spécialisée qui soustrait des centaines de billets du circuit officiel grâce à des complicités haut placées, pour les revendre dans le cadre de packages incluant voyages, hôtels, repas, etc. Cette similarité a en fait une cause évidente : les deux affaires sont le fait d'une seule et même équipe, révèle Mediapart, qui retrace le parcours de ce groupe d'amis, formé aux petites heures des troisièmes mi-temps de rugby, dont la fraude régionale a finalement phagocyté deux des plus grosses fédérations françaises (*relire nos récentes enquêtes, ici pour le rugby et ici pour le tennis*).

Au cœur de ce système à cheval sur deux sports, on trouve une agence, dont le nom a déjà été maintes et maintes fois cité ces derniers mois. La société Midi Olympique Voyages à Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, ne pensait sans doute jamais faire les gros titres de la presse nationale. Fondée dès les années 1980, la boîte s'est lancée plus tard dans le marché des voyages sportifs grâce à un gros coup : la Coupe du monde de football 98, pour laquelle elle vend les premiers packages séjour-match-réception. Sud-Ouest oblige, Midi Olympique Voyages développe ensuite ce concept dans le rugby, alors en voie de professionnalisation. Puis les autres sports deviennent autant de débouchés potentiels. Le golf et ses compétitions aux quatre coins du monde. Ou le tennis. La ville de Tarbes n'accueille-t-elle pas, depuis 1982,

le tournoi international des « petits as », qui a vu éclore les plus grandes stars, comme Rafael Nadal ?



Jean Gachassin, intervenant officiel de l'agence Midi Olympique Voyages, en mars 2013 à Dublin en marge du match Irlande-France. © MOV

La capitale des Hautes-Pyrénées est aussi le fief d'un autre « as » de la terre battue : Jean Gachassin, le genre d'adolescent doué dans tous les sports, qui a finalement renoncé à la balle jaune pour une brillante carrière dans le ballon ovale. Sélectionné à 32 reprises en équipe de France, le demi d'ouverture de poche de Lourdes puis de Bagnères-de-Bigorre jusqu'en 1978 retrouve avec succès les courts de tennis quelques années plus tard. Il préside le comité départemental de tennis des Hautes-Pyrénées de 1984 à 1990, puis gravit les échelons de la fédération : président de la ligue Midi-Pyrénées de 1993 à 2009, vice-président de la FFT de Christian Bîmes (condamné pour « prise illégale d'intérêts » en 2009) à partir de 1997. Avant l'accession en 2009 au poste de président de la deuxième fédération de France en terme de licenciés. Le sommet de sa deuxième carrière.

De son long passage à la ligue Midi-Pyrénées, Jean Gachassin garde de solides amitiés, dont celles de Bruno Larroux et Jean-Michel Loustau, les deux dirigeants de Midi Olympique Voyages à Tarbes. Gachassin avait dès cette époque commencé à fournir l'agence en billets de Roland-Garros. Mais avec l'accession de « Jeannot » à la tête de la FFT, la combine change de dimension. Pour alimenter ses amis, le contingent de places dévolues au cabinet de la présidence explose – jusqu'à 700 billets ! – dès sa nomination en 2009.

Mais voilà que sept ans plus tard, *Le Canard enchaîné* dévoile le pot aux roses. La pratique, confidentielle à l'échelle de la ligue Midi-Pyrénées, devient une

affaire d'ampleur nationale : un président qui fraude sa propre fédération, c'est du jamais vu. Une inspection générale de la Jeunesse et des sports **est diligentée** ; une enquête préliminaire ouverte pour des faits de détournement de biens et trafic d'influence ; et une brigade financière perquisitionne les locaux de la FFT en mai. « *Je ne pense sincèrement pas que Jean ait tapé directement dans la caisse*, plaide sous couvert d'anonymat un membre de la FFT, qui ne figure pourtant pas particulièrement parmi ses affidés. *Le truc, c'est qu'il recevait des cadeaux et ne se rendait même pas compte du problème.* »



Franck Mesnel, ancien demi d'ouverture et Jean Gachassin, président de la Fédération française de tennis. © DR

Des cadeaux, Gachassin en a effectivement reçu beaucoup. Comme ces costumes Eden Park, la marque fondée en 1987 par des joueurs du Racing Club de France. « *Jean Gachassin est l'une de mes idoles de rugby, il a été très bienveillant avec moi quand je suis devenu international de rugby en 1986 et, depuis 1987, je suis très fier qu'il accepte de porter nos produits à titre amical et gracieux* », justifie son PDG, l'ancien demi d'ouverture Franck Mesnel. Même générosité des "copains" de Midi Olympique Voyages, qui ont régulièrement offert des séjours à l'ami « Jeannot ».

Gachassin et Martinez, l'Amicale des anciens internationaux, et un journal parlementaire

C'est là qu'apparaissent les premières ramifications avec le rugby. Au cours de ses voyages, Gachassin, inextinguible fêtard qui préside la FFT, a renforcé sa longue et fidèle amitié avec Gérard

Martinez, l'homme au cœur de la double billetterie de la FFR. Mediapart a déjà raconté par le menu comment Martinez avait **organisé la fraude dans le rugby** et en avait bénéficié par le biais de sa société, Impact Club. Les billets transitaient par une association financée par la FFR et que l'ancien joueur préside : l'Amicale des anciens internationaux de rugby, dont Gachassin est également membre. Quant à Midi Olympique Voyages, agence officielle de la FFR de 1998 à 2014, elle enrôlait régulièrement Martinez pour animer ses cérémonies d'après-match.

A-t-elle aussi bénéficié de la double billetterie pour gonfler le nombre de places par match, en plus du quota officiel qui lui était accordé par la fédération ? Sollicité par Mediapart, Jean-Michel Loustau a refusé de répondre à nos questions. Dommage, car nous aurions également aimé savoir si sa société était informée des détournements de billets de Martinez. Un document consulté par Mediapart révèle en effet que l'autre responsable de Midi Olympique Voyages, Bruno Larroux, savait qu'Impact Club touchait de l'argent de la part d'une agence pirate.

De là à dénoncer les pratiques de Gérard Martinez, il y a un fossé qu'aucun acteur du monde du rugby ne s'est risqué à franchir. Surtout depuis 2008 et l'entrée au capital d'Impact Club de Bernard Godet, puissant vice-président de la FFR justement chargé du contrôle de la billetterie. Cet ancien expert-comptable de renom (*lire notre portrait*) et ex-dirigeant du Racing Club de France – qui a en outre conduit l'audit des comptes de l'Amicale

des anciens internationaux – a finalement démissionné de son poste au lendemain de **nos révélations**.



Gérald Martinez, intervenant officiel de l'agence Midi Olympique Voyages, en mars 2013 à Dublin en marge du match Irlande-France. © MOV

Mais Impact Club demeure au cœur d'une autre filouterie, développée à travers les contrats d'impression de la FFR. De 2008 à 2015, la société a dégagé des bénéfices vertigineux sur le dos de la Fédération de rugby (*lire ici nos révélations*). À en croire l'un de ses responsables, la FFT a échappé de peu aux tarifs astronomiques de l'imprimeur Gérald Martinez. « *Je me souviens que Gérald est venu voir Jean [Gachassin] pour obtenir des marchés d'impression. Ça ne s'est finalement pas fait car un dirigeant, très inquiet de cette manière de procéder, a bloqué l'opération* », explique-t-il, sous couvert d'anonymat. Régulièrement sollicité par Mediapart depuis plusieurs semaines, Gérald Martinez refuse avec constance de s'exprimer. Jean Gachassin ne s'est pas montré plus prolix : « *Vous n'avez qu'à interroger les inspecteurs du ministère.* »

Ces derniers seront certainement heureux d'en apprendre plus sur un autre personnage qui fait le pont entre tennis et rugby : Hervé Fleureau. Cet entrepreneur de 64 ans – lui aussi ancien joueur du Racing Club de France – est soupçonné de trafic d'influence depuis qu'il s'est proposé de jouer l'intermédiaire entre son ami Gachassin et plusieurs magnats du BTP pour la construction du nouveau Roland-Garros. « *Je n'ai absolument pas joué ce rôle d'intermédiaire*, assure Fleureau. *Je suis seulement intervenu en tant que consultant indépendant pour le cabinet d'architectes en charge du projet. Tout est parfaitement en règle et déclaré.* » Mais Fleureau n'est pas que « *consultant indépendant* ». Lui aussi s'est découvert

sur le tard une vocation d'imprimeur. En 2010, selon les informations de Mediapart, l'ancien rugbyman s'est ainsi associé à l'incontournable Martinez et à sa compagne, pour fonder le journal *Tribunes parlementaires européennes*.

Les deux ex-rugbymen deviennent même codirecteurs de la publication de ce trimestriel qui traite de l'actualité parlementaire par tranches thématiques (la « politique industrielle » au printemps 2011, l'« avenir de la filière éolienne » début 2012). Le titre, qui cesse de paraître deux ans après sa création, ne connaît que très peu d'échos, mais là n'était sans doute pas son objectif numéro un, au vu des publicités qui le financent.

Exemple avec le numéro du mois d'avril 2012 dédié à l'autisme (*feuilleter ici*), alors déclaré grande cause nationale. Les trois publicités pleine page sont toutes en lien avec le rugby. La première vante la société d'informatique d'un ancien joueur international de Clermont. Une autre fait la promotion d'un supermarché discount à Paris, dont la société de gérance a été présidée jusqu'en 2014 par un certain Laurent Katane, un des associés de Bernard Godet et Gérard Martinez dans Impact Club. Enfin, en dernière page, une belle publicité accroche le regard : celle d'Eden Park, la marque des anciens du Racing, devenu habilleur officiel de Jean Gachassin. Comme le billard, le rugby et le tennis peuvent parfois se jouer en plusieurs bandes.

Boîte noire

Jean Gachassin n'était pas demi de mêlée de poche, comme nous l'avions indiqué en premier lieu, bien mais demi d'ouverture de poche. La vérité a été rétablie, merci à la vigilance de nos lecteurs.

Gérard Genette: «Tout porte à accepter que la République soit une mosaïque plutôt qu'un bloc»

PAR ANTOINE PERRAUD

LE LUNDI 26 DÉCEMBRE 2016



Trois vidéos dans l'article

À 86 ans, Gérard Genette publie *Postscript* (Seuil), un retour en liberté sur soi et sur autrui. Entretien devenu rituel avec un intellectuel au sourire voltairien, jamais las de guetter dans l'ombre les lueurs de notre temps.

À Mediapart, nous avons vieilli avec Gérard Genette. Nous n'étions pas encore de ce monde électronique quand il publiait, à 76 ans, en 2006, *Bardadrac*, grimoire méditatif et malicieux. Cependant, nous avons interrogé l'auteur à chacun des ricochets suivants : *Codicille* (2009), *Apostille* (2012), *Épilogue* (2014).

Et voici *Postscript* (Seuil). Alors nous refaisons le pèlerinage de la rue Saint-Gilles, dans le Marais à Paris ; en raison de ce cinquième et sans doute dernier opus d'une telle série, qui explore les chemins de traverse d'un auteur d'abord théoricien et critique de la création comme de la réception littéraires (*Figures*, *Métalepse*, *Palimpsestes*...). L'un des rares sachems de l'université française que les États-Unis d'Amérique aient enviés, empruntés, totémisés (ô *French Theory* !)...

À 86 ans, Gérard Genette continue, « à rebours des recommandations habituelles, de mettre un peu de désordre, et même d'imprévu, dans [s]es pensées » ; « en boucles lâches ou serrées entre fiction et diction, réflexion et récréation ». Il cite le compositeur Pierre Boulez et c'est sur lui que nous croyons tomber : « J'ai un tempérament qui essaie de fabriquer des règles pour avoir le plaisir de les détruire plus tard : c'est une démarche dialectique entre la liberté de l'invention et la nécessité d'avoir une discipline dans l'invention. »

Gérard Genette, dans ce livre réfléchi et friand, revient sur les locutions truculentes de son père, sur la notion de « progrès », sur sa méfiance des institutions universitaires françaises, sur *La Vie de Rancé* du vicomte de Chateaubriand, sur Roland Barthes, sur les dénaturations croquignolles ou navrantes du français contemporain, sur l'aveulement politique, sur la passion amoureuse. Et, cela va de soi, sur l'écriture, les figures de style, voire la revanche du point-virgule sur les deux points, chez lui, à mesure qu'il passait des concepts **narratologiques** aux gambades ironico-littéraires...

De-ci de-là, sa prose, à la fois goguenarde et tenue bride serrée, offre des trouées d'effusion cryptée, de douceur tacite ; en « *cette sorte de silence indirect qu'est l'implicite* » par lui pratiquée avec une grâce acérée. Jamais la moindre mièvrerie. Souvent la dent dure – toujours à bon escient. Et sans relâche, « *un penchant à ce qu'on appelle, d'un terme un peu trop réducteur, l'“auto-ironie”, qui me porte spontanément à prendre les devants, et qui procède peut-être elle-même de cette forme paradoxale de narcissisme qui est un certain manque d'adhérence à soi : pour rire de son image, il faut s'en séparer* »...

La tendresse ne va pas, chez vous, sans quelque chose de cassant...

Gérard Genette : Comme je m'adresse tout de même à des lecteurs – j'écris donc en principe je dois être lu : je me garde, en effet. La tendresse est un mouvement naturel, pas très universel. C'est pour moi une affection qui marque certaines relations – pas des tonnes, hein ! Et ces relations perdent ou perdraient beaucoup à être étalées. Je maintiens donc ce sentiment à distance et ne le laisse apparaître que de façon très rare et plutôt discrète : un mot par-ci, par-là...

Quand je parle de mes parents ou de personnes hélas de l'ordre du passé, de la mémoire et du souvenir, ce que peux dire de ces quelques personnes n'appelle pas une mise à distance. Certaines autres, plus récentes, plus actuelles – vivantes –,

nécessitent des mentions plus indirectes, plus allusives, plus anonymes. Voilà ce qui m'oblige, sans pour autant me forcer : gazer un peu.

Quand vous recouvrez ainsi de gaze, pour protéger ce qui pourrait être reconnaissable, vos lecteurs éprouvent quelque chose d'irréel, de l'ordre de la rêverie ; comme si ce que vous entendez préserver n'avait pas eu lieu...

C'est une très bonne incertitude : je n'ai aucune raison de vous en tirer ! Cette incertitude est celle de l'écriture : les quelques scènes auxquelles vous faites allusion sont à la fois réelles et fictionnelles. Rien ne s'y est vraiment passé comme je le dis. Ou alors cela ne s'est même pas passé là où je le place, en synthétisant deux épisodes, voire deux personnes...

Nous voilà déroutés, comme vous l'êtes dans vos rêves récurrents...

Deux rêves reviennent en effet chez moi et j'y suis toujours perdu. Dans des sentiers de campagne ne menant nulle part, ou alors dans une station d'un labyrinthe métropolitain onirique empli de panneaux mentionnant des directions toutes inconnues du vieux Parisien que je suis – je ne saurais les rapporter ici, puisque je les oublie en me réveillant.

Vos livres ne sont-ils pas la démonstration que vous êtes passé des certitudes à l'incertitude : de la politique qui se prononce, à la musique qui s'écoute ?...

Vous pouvez le voir ainsi, mais en ce qui me concerne, je ne dirai pas : au commencement était la politique. J'ai bien levé le poing, en 36, sur les épaules de mon père qui défilait pour le Front populaire, mais la politique n'a vraiment fait irruption en moi que dix ans plus tard, à partir de mes seize ans.

En 56, à 26 ans, je me suis physiquement « dépolitiqué » – comme l'a dit Baudelaire après le coup d'État du 2 décembre 1851. Le traumatisme libérateur a été pour moi la découverte de la vérité du stalinisme, dans lequel j'avais baigné, de façon – d'abord un peu, puis de moins en moins – naïve.

Mais à ce moment-là déjà la musique était présente. Vous ne pouvez donc pas dire que je suis passé de la politique à la musique. Simple, une fois refermée la parenthèse politique, la musique a trouvé de l'espace et du temps à occuper de plus belle : quand on n'a plus de réunions de cellule, d'affiches à coller, de défilés auxquels participer, on a davantage de temps pour la musique ou bien d'autres considérations esthétiques...

Vous vous interrogez sur la culture de vos parents, issus de la classe ouvrière...

Oui, ça m'intrigue encore. Ils avaient une culture musicale et littéraire – c'est à peu près tout : la peinture et les arts plastiques leur étaient étrangers –, dont je n'ai jamais su d'où elle leur venait. Je ne m'en suis pas étonné à l'époque. On n'interroge jamais assez ses parents – soit parce qu'on n'ose pas, soit parce qu'on n'y pense pas. Ils sont morts jeunes et je ne me suis mis à y penser que bien des années plus tard.

Le répertoire de mon père reste pour moi un mystère. Pas loin d'ici, dans le Sentier, il menait une vie d'ouvrier dans l'industrie de l'habillement et de la confection – il était coupeur, « comme Gary », ajoutait-il. Étant données les conditions techniques de l'époque – auxquelles nous n'avions de toute façon pas accès : il n'y avait ni disques ni phonographe à la maison –, d'où lui venait ce répertoire allant de Wagner à Mistinguett ? Était-ce grâce à la seule radio qu'il chantait l'ouverture de *Tannhäuser* ? Il avait une culture populaire – qui n'a rien à voir avec le folklore – dont les canaux m'échappent. Qui avait conseillé les lectures et fourni les livres de ma mère ? Je n'en ai jamais rien su. Il me manque beaucoup d'aspects de filiation.

« C'est une grande faute de défendre ce qu'on ne peut empêcher »

Outre le répertoire, il y avait chez vos parents une attitude et une aptitude face à la langue française, avec laquelle ils jouaient et qu'ils affrontaient sans se laisser enfermer dans un rapport de domination...

Cela leur était assez naturel. De même que mon père avait naturellement de l'humour : ça ne s'apprend pas et ça ne s'hérite pas non plus. C'était plus discret et jamais très affirmé chez ma mère. Le rapport de mon père à la langue, il ne pouvait l'avoir emprunté nulle part. Mes parents ne baignaient dans aucun milieu.

Vous n'êtes pas obligé de le répéter, mais j'en prête un peu à mon père. Bien entendu je lui en attribue – qu'il aurait cependant pu dire...

Entre la culture populaire d'hier et les usages numériques d'aujourd'hui, n'avez-vous pas l'impression de vivre une mutation comme l'Histoire en connaît parfois ?

Je cite dans *Postscript* un passage de Michelet sur la Renaissance : « *Que deux mondes se heurtent, cela se voit et se comprend ; mais que deux âges, deux siècles différents, séparés ainsi par le temps, se trouvent brusquement contemporains ; que la chronologie soit démentie et le temps supprimé, cela paraît absurde, contre toute logique.* »

Je n'ai pas, avec mes petits enfants, de relations qui me permettraient de savoir tout ce que je devrais connaître de leur rapport au monde numérique – je les vois peu et nous ne nous parlons guère. Il y a là un fossé qui m'empêche de répondre à votre question. Elle touche à ce que j'appelle la convergence des temps : ces moments où le présent et le passé entrent non pas en déflagration mais en conflagration. J'en parle à propos non pas du temps historique mais individuel, personnel.

Je connais des gens qui ont la quarantaine – la moitié de mon âge –, mais cette différence considérable, je ne la ressens pas sur le terrain culturel. Je n'ai pas à franchir une distance pour être en relation de bonne entente : nous appartenons au même milieu, encore assez homogène. Il y a constamment des passerelles...

L'explication et la solution, culturelles mais aussi politiques, ne sont-elles pas dans cette citation de Balzac que vous

rapportez : « *Il n'y a rien qui soit d'un seul bloc dans ce monde, tout y est mosaïque* » ?

Dans la célèbre préface de 1839 à *Une fille d'Ève*, Balzac employait ce mot pour parler de son œuvre. Je ne voudrais pas extrapoler dans la direction que vous indiquez, moi qui le cite à propos de la composition et de la décomposition de textes littéraires...

Mais je constate que notre République est loin de constituer un « bloc » comme à l'époque d'un Clemenceau ou d'un Waldeck-Rousseau. Tout porte à accepter que la République soit une mosaïque plutôt qu'un bloc. Ce sont des choses qui vont se passer – nous en voyons les prodromes –, qui seront discutées, peut-être à l'occasion d'une prochaine campagne électorale. Je sais cela, mais ça me préoccupe peu parce que je n'y serai plus : il ne faut pas me demander de me projeter trop dans l'avenir...

Avez-vous été affecté par le spectacle des deux derniers présidents de la République française, qui n'ont peut-être jamais lu un roman de leur vie ?

Ils sont effectivement assez caricaturaux. Le tout dernier, j'ai tendance à penser qu'il est mort ! Il survit, certes : dès qu'il y a – heureusement pour lui – un massacre quelque part, il prend la parole. Donc il n'est pas mort. Mais pour moi, depuis la minute où il a annoncé qu'il ne serait pas candidat, c'est comme s'il avait dit : « Je me retire. » Plein de gens parlent de son « *abdication* ». En ce sens, c'est comme s'il n'était plus là ; comme si son exercice de la fonction présidentielle s'était rapatrié au temps de la III^e République et d'Albert Lebrun : il inaugure les chrysanthèmes et prononce des oraisons funèbres...

Lui et son prédécesseur étaient très différents mais me sont apparus aussi négligeables l'un que l'autre. Sarko était une espèce de pitre, actif et démonstratif. Hollande, pas du tout ; c'était la médiocrité incarnée. Pour moi, c'était **monsieur Fenouillard**...

En nos temps de rodomontades, vous citez Malesherbes : « *C'est une grande faute de défendre ce qu'on ne peut empêcher* »...

Défendre signifie bien sûr ici interdire. Par ailleurs, je dirais plutôt une grande erreur ou une grande sottise, au sens plus intellectuel que moral – il y a cette connotation dans le mot faute.

Aujourd'hui, Hollande m'apparaît comme le champion de l'impuissance se drapant dans la phrase « *nous ne tolérerons pas* », qui en est venue à signifier : « *Nous sommes bien obligés de tolérer.* » C'est le pain quotidien du discours politique démocratique – même si je préfère encore le discours démocratique à celui qui ne l'est pas. Mais c'est tout de même un mérite assez mince que de n'être pas Hitler ou Staline...

Vous êtes-vous déjà senti en phase avec un discours démocratique – excepté lors du moment Mendès France ?

Vous m'avez ôté le nom de la bouche ! J'ai dû conspuer Mendès à l'époque où j'étais stalinien, quand il devint brièvement président du conseil, en 1954. Et j'ai commencé de l'admirer quand il n'était plus en position de gouverner. Je n'ai pas connu d'autre discours démocratique digne d'adhésion. À moins d'accepter cette forme un peu étrange de démocratie qu'était la République gaullienne – mais après tout, au point où nous en sommes...

Cela devient désespérant de n'avoir à se référer, avec respect et admiration malgré quelques bévues de sa part, qu'à Pierre Mendès France !...

Postscript, par Gérard Genette (Seuil, 278 p., 20 €)

Boîte noire Gérard Genette **Postscript**

Cette rencontre s'est déroulée dans le bureau (et non dans le salon comme les trois précédentes) de Gérard Genette, le 20 décembre après-midi. Les questions-réponses des trois vidéos, conçues comme des illustrations, sont indépendantes de l'entretien proprement dit.

Face à l'austérité, les paroles sans effets du commissaire Pierre Moscovici

PAR LUDOVIC LAMANT
LE LUNDI 26 DÉCEMBRE 2016



Alexis Tsipras et Pierre Moscovici le 28 novembre 2016 à Athènes. © CE.

Le commissaire français plaide pour un coup de pouce de 50 milliards d'euros en vue de soutenir la zone euro en 2017, face aux risques d'un nouveau ralentissement économique. Dans son viseur, les

excédents budgétaires allemands. Mais Moscovici a-t-il des marges pour imposer ses vues ?

De notre envoyé spécial à Bruxelles.–

Le nouveau bras de fer entre la Grèce et l'Eurogroupe, la réunion des ministres des finances de la zone euro, a des airs de déjà-vu (voir [ici](#) et [là](#)). Il ressemble à une redite, *mezza voce*, de la bataille de l'été 2015, lorsque Alexis Tsipras avait fini par céder face à ses créanciers, sous la menace d'un « Grexit » (une sortie de la Grèce de la zone euro). Comme si chacun campait encore sur ses positions, 18 mois plus tard, alors que se profile un très délicat allègement de la dette grecque.

L'impression est en partie trompeuse. L'Allemagne (par son ministre des finances Wolfgang Schäuble) et les Pays-Bas (en la personne du patron de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem) restent les interlocuteurs les plus durs. Le Fonds monétaire international (FMI), qu'Athènes aimerait bien voir disparaître du paysage, continue de contester l'analyse des autres créanciers, en Europe. Mais Alexis Tsipras a beaucoup **fait évoluer ses positions**. Quant à la Commission européenne de Jean-Claude Juncker, elle a esquissé ce qu'elle décrit comme rien de moins qu'un changement d'approche en matière budgétaire.

Le commissaire français Pierre Moscovici a présenté, le 16 novembre, à Bruxelles, un **document** qui a fait peu de bruit, quelques jours à peine après l'élection de Donald Trump aux États-Unis. Assez technique, ce texte de 18 pages n'est disponible qu'en anglais. C'est une communication, c'est-à-dire un document sans valeur juridique, qui fixe la position de la Commission européenne sur un sujet précis, en l'occurrence la « *position budgétaire* » (*fiscal stance*) de la zone euro.



Alexis Tsipras et Pierre Moscovici le 28 novembre 2016 à Athènes. © CE.

En résumé, ce texte propose d'en finir avec l'austérité, non pas au niveau national, mais à l'échelle des 19 États de l'eurozone dans leur ensemble, pour les années 2017 et 2018. Le socialiste français, **qui avait été accusé** d'ingérence dans la campagne des législatives grecques de janvier 2015 (en soutenant implicitement la droite de Nouvelle Démocratie), **estime désormais** que « *la Grèce ne peut être condamnée à l'austérité sans fin* ». Ce document marque-t-il vraiment une rupture ? Analyse en cinq temps.

• 1 - La « fin de l'austérité », vieille rengaine à Bruxelles

Au sein de la Commission, Moscovici n'est pas le premier à promettre la fin de l'austérité. En avril 2013, José Manuel Barroso **avait déjà disserté** sur les « *limites de l'austérité* », provoquant une intense polémique dans la « bulle » bruxelloise. Dans l'esprit du Portugais, il ne s'agissait pas, loin de là, d'en finir avec la rigueur budgétaire. Le président de la Commission plaidait tout au plus pour établir un nouveau « *policy mix* », qui donne la priorité aux réformes structurelles (retraites, marché du travail) sur la réduction des déficits. En clair, les objectifs budgétaires très rigoureux, surveillés par le Finlandais Olli Rehn, n'étaient pas du tout gommés (***lire notre enquête à l'époque***).

À son entrée en fonctions en octobre 2014, le chrétien-démocrate Jean-Claude Juncker a cherché à incarner une Europe plus sociale. En réponse à la crise, il a déployé un vaste plan d'investissement (« *le plan Juncker* ») chiffré, officiellement, à 300 milliards d'euros. L'objectif, là encore, était de sortir l'UE du « *tout austéritaire* » et de contrer les effets récessifs des politiques de restrictions

budgétaires menées partout en même temps. Mais les résultats de ce pseudo-plan de relance, dont la réalisation a été confiée à la Banque européenne d'investissement (BEI, à Luxembourg) à travers **d'acrobatiques effets de levier**, sont restés limités. En témoigne la croissance toujours poussive de la zone euro (+ **1,5 % annoncé** pour 2017).



La communication publiée par les services de Moscovici en novembre 2016 s'inscrit dans cette histoire. « *Il est nécessaire, d'autant plus qu'il existe une fenêtre d'opportunité pour le faire, d'agir sur le front budgétaire* », lit-on dans le document. Ce qui fait dire au socialiste français, dans un livre qu'il vient de sortir (*S'il est minuit en Europe*, Grasset) : « *La critique d'une partie de la gauche – celle de Jean-Pierre Chevènement hier, d'Arnaud Montebourg ou des "frondeurs" socialistes aujourd'hui – contre l'austérité imposée par les règles bruxelloises est facile, rapide, et surtout fausse.* »

• 2 - Une politique « modérément restrictive » pour 2017 et 2018

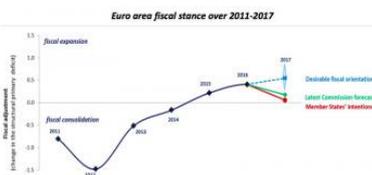
C'est écrit noir sur blanc dans le document : si chacun des États membres respecte à la lettre les recommandations budgétaires adoptées par le Conseil européen à l'été 2016, l'économie de la zone euro va dans le mur l'an prochain. Elle va de nouveau ralentir. La communication parle, dans son jargon,

d'une « position budgétaire modérément restrictive » en 2017 et 2018 (après une position fiscale « en contraction » de 2011 à 2013, puis « globalement neutre » de 2014 à 2016).

Cette situation préoccupante s'explique en partie par les risques nouveaux d'un contexte international tumultueux (Brexit, Trump, terrorisme, crise au Brésil, etc.). Or, alors que la politique monétaire de la BCE semble déjà faire le maximum pour soutenir l'activité, l'impact des politiques budgétaires est d'autant plus important, litanie dans le document. C'est pourquoi la Commission plaide pour une expansion budgétaire de 0,5 % du PIB des 19 pays de la zone euro, en 2017.

Cela correspondrait à une mini-relance de 50 milliards d'euros (dans le détail, le texte envisage différents scénarios, qui vont de 0,3 % à 0,8 % du PIB). D'après l'exécutif européen, cette relance serait compatible avec les règles du « semestre européen » (cet ensemble de règles marquées du sceau de l'ordolibéralisme allemand, censées encadrer les politiques budgétaires de l'eurozone), en jouant à fond sur la « flexibilité » prévue par les textes.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution de la « position budgétaire » de la zone euro (sans prendre en compte le cas très particulier de la Grèce), de 2011 à 2017. Le risque d'un nouveau ralentissement est net. Pour la dernière année (2017), trois scénarios sont possibles, d'une expansion de 0,5 % (défendue par Moscovici) à un effet nul (si l'on s'en tient aux promesses des États dans leur projet de budget).



• 3 - Les excédents de l'Allemagne dans le viseur, encore et toujours

Il faudrait se méfier d'une lecture hâtive du texte. Il n'est jamais question d'en finir avec la rigueur budgétaire, surtout pour les économies trop peu disciplinées au regard des critères de Maastricht (au hasard : l'Espagne, le Portugal, la

France, etc. – qui font toujours l'objet d'une procédure de « déficit excessif » à Bruxelles). « La soutenabilité budgétaire reste une priorité, en particulier pour des États membres spécifiques », est-il écrit. La Commission de Juncker s'adresse surtout ici aux États qui détiennent des « marges budgétaires » (fiscal spaces). C'est donc à l'Allemagne, aux Pays-Bas et au Luxembourg, en priorité, de relancer la machine, afin d'atténuer les déséquilibres structurels qui minent le fonctionnement de l'eurozone. La première économie de la zone euro pourrait par exemple davantage stimuler sa demande intérieure, ce qui aurait des effets vertueux à l'échelle du continent tout entier.

Là encore, ce message n'est pas nouveau. La Commission de José Manuel Barroso, dès novembre 2013, avait tiré la sonnette d'alarme. Elle avait ouvert une enquête sur les excédents commerciaux accumulés en Allemagne (de l'ordre de 6 % du PIB à l'époque : lire notre article). Au printemps 2014, quelques semaines avant son départ, le commissaire hongrois Laszlo Andor, un social-démocrate, regrettait, dans un **entretien** à Mediapart, que le débat sur le rôle de l'économie allemande dans la crise n'ait « pas émergé plus tôt ». Au sein de la Commission, les débats sur les excédents allemands sont donc anciens. Mais ils ont toujours été très vite étouffés, sous la pression de Berlin. Rien ne dit que la communication de Moscovici, sur ce front, pourra changer la donne.



José Manuel Barroso, entouré d'Olli Rehn (commissaire aux affaires économiques) et Laszlo Andor (emploi) ©CE.

• 4 - Les « limites » du pacte de stabilité et de croissance

Les formulations restent prudentes mais le message est clair : aux yeux des services de la Commission, le pacte de stabilité et de croissance est un outil

limité. « Le sujet aujourd'hui, c'est que même si les économistes plaident pour une certaine position budgétaire de la zone euro (...), cette position budgétaire ne pourra pas résulter, de manière naturelle, de l'application des règles pour chaque État membre. » Bref, ces fameuses « règles » si chères à Berlin, celles du pacte de stabilité et de croissance, sont insuffisantes.

En creux, le document prend acte d'un angle mort des politiques budgétaires à Bruxelles : elles privilégient une approche au cas par cas, État par État, et oublient une lecture plus globale, pourtant décisive (« at the aggregate euro level»). Sans surprise, le texte déplore encore une fois l'absence d'un budget propre à la zone euro (vieille revendication de Moscovici, comme de François Hollande, qui n'a guère de chance de voir le jour dans le contexte anti-UE actuel).



Ces prises de position recourent le travail de réflexion sur les institutions de la zone euro, lancé en 2015 par ceux qu'on appelle à Bruxelles « les cinq présidents » (Commission, Parlement européen, Eurogroupe, Conseil européen et Banque centrale européenne). Un nouveau rapport sur le sujet est attendu début 2017.

• 5 - La Commission en manque d'alliés

C'est toute la limite de la démarche : cette communication, non contraignante, est une invite au débat. Elle ne fait que définir la position de la Commission de Jean-Claude Juncker, qui n'est qu'un acteur parmi d'autres à Bruxelles dans les discussions sur le budget. Soumise au débat à l'Eurogroupe du 5 décembre, elle n'a pas convaincu l'unanimité des ministres présents, qui ne l'ont pas reprise dans leurs **conclusions**. Or c'est bien

l'Eurogroupe, en dernier recours, qui fixe les devoirs de chaque État en matière budgétaire.

Le 5 décembre au soir, en pleine crise politique à Rome (Matteo Renzi était en train de démissionner), le Néerlandais Jeroen Dijsselbloem, à la tête de l'Eurogroupe, s'était montré on ne peut plus clair, lors d'une **conférence de presse** bruxelloise : « *Nous avons pris note de la recommandation de la Commission. Mais la position budgétaire de la zone euro en 2017 sera neutre. Nous ne sommes pas favorables à un stimulus à hauteur de 0,5 % du PIB.* » Cette inflexibilité reflète encore une fois l'influence de Berlin sur la réunion. Aux yeux de Schäuble, la Commission n'a pas d'autre rôle à jouer que celui de faire respecter le pacte de stabilité. Et l'on voit mal pourquoi l'Allemagne, qui n'a pas bougé d'un iota dans son analyse depuis le début de la crise grecque en 2010, évoluerait à quelques mois des législatives d'octobre 2017. « *C'est aux États de décider eux-mêmes ce qu'ils font de leur marge budgétaire* », a renchéri, de son côté, Dijsselbloem.

Pourtant les ministres, dans leur communiqué du 5 décembre, ont fait à peu près la même analyse de départ que l'exécutif bruxellois : oui, la reprise s'annonce fragile en 2017, et les risques sont nombreux sur le commerce international. Mais ils n'en tirent manifestement pas les mêmes conclusions. Moscovici ne cache pas qu'il peine à convaincre les capitales. Le débat, veut-il croire, « *est en train d'avancer* ». Force est de constater qu'il n'est soutenu, autour de la table, que par des seconds couteaux, à l'instar du Français Michel Sapin ou de l'Espagnol Luis de Guindos, face à l'axe Schäuble-Dijsselbloem.

Hors de l'Eurogroupe, Moscovici peut compter sur le soutien appuyé de deux présidents, François Hollande et Martin Schulz (Parlement européen). Mais les sociaux-démocrates sont tous deux sur le départ, ce qui limite sérieusement leur influence. L'Italien Renzi, lui, est hors jeu. Au sein de la Commission, Moscovici

ne fait pas non plus l'unanimité. Sur les sujets économiques, il est encadré par deux commissaires connus pour être plus « rigoureux » que lui, qui brouillent parfois la ligne : le Finlandais Jyrki Katainen (investissement et compétitivité), et le Letton Valdis Dombrovskis. Pour Moscovici, la partie est encore très loin d'être gagnée.

Israël-Palestine: la résolution 2334 ou la vengeance d'Obama

PAR RENÉ BACKMANN
LE LUNDI 26 DÉCEMBRE 2016



1er octobre 2014 à Washington.
Rencontre Netanyahu-Obama. © Reuters

En choisissant, pour la première fois depuis des décennies, de ne pas opposer son veto à une résolution condamnant la colonisation israélienne en Cisjordanie, le président américain a provoqué la fureur de Netanyahu et de Trump. Il offre aux Palestiniens une victoire diplomatique symbolique, qui ne change rien à leur sort actuel mais pourrait faciliter l'organisation du boycott des produits des territoires occupés.

Saluée par les dirigeants palestiniens comme « *une victoire du droit international* » et dénoncée par les responsables israéliens comme « *honteuse* », voire « *antisémite* », la résolution 2334, adoptée vendredi 23 décembre par le Conseil de sécurité des Nations unies, ne mérite en réalité ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Elle sera pourtant tenue pour historique, aussi bien en raison de son contenu que des conditions dans lesquelles elle a été adoptée.

Plus de 35 ans après la résolution 465 de mars 1980, qui dénonçait – déjà – l'extension des colonies israéliennes, jugées illégales, le texte qui vient d'être adopté affirme que l'établissement de colonies israéliennes des territoires occupés « *constitue une violation flagrante du droit international et un obstacle majeur à la mise en œuvre de la solution à deux États et à l'instauration d'une paix totale, juste et durable* ». Il demande en conséquence à Israël de « *cesser immédiatement et complètement toute activité de colonisation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est et de respecter toutes ses obligations légales dans ce domaine* ».

Lire le texte intégral ici :



1er octobre 2014 à Washington.
Rencontre Netanyahu-Obama. © Reuters

La résolution appelle, en outre, « *tous les États à faire la distinction, dans leurs relations, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967* ». Après avoir appelé à l'adoption de mesures immédiates pour « *empêcher tous les actes de violence contre les civils, y compris les actes de terrorisme et les actes de provocation et destruction* », le texte juge urgentes « *l'intensification et l'accélération des efforts diplomatiques internationaux et régionaux* » sur la base notamment « *des Résolutions pertinentes des Nations unies, des termes de référence de la conférence de Madrid et de la feuille de route du Quartet* ».

En conclusion, le document souligne les efforts en cours « *pour faire progresser l'Initiative de paix arabe, l'initiative de la France en vue de réunir une conférence de paix internationale, les récents efforts du Quartet ainsi que ceux de l'Égypte et de la Fédération de Russie* ».

Rien de radicalement nouveau, de fait, par rapport au texte de 1980 et surtout par rapport aux derniers rapports du Quartet et des chefs de missions diplomatiques de l'Union européenne à Jérusalem, qui relèvent les mêmes violations du droit impunies, par Israël et la même responsabilité de l'État juif dans la poursuite d'une stratégie de colonisation qui constitue un obstacle décisif sur la voie de la paix. Mais en 1980, on ne comptait que 12 500 colons en Cisjordanie, contre 450 000 aujourd'hui, auxquels il faut ajouter près de 200 000 autres colons établis à Jérusalem-Est.

Cette augmentation continue, en nombre et en taille, des colonies israéliennes, reliées entre elles par un réseau routier dense, protégé et étroitement surveillé, a littéralement disloqué la continuité territoriale de la Cisjordanie, transformée en une « peau de léopard » de cantons épars. Évolution qui rend pratiquement impossible la création d'un État palestinien indépendant et viable en Cisjordanie. Ce qui a, depuis des années, fait voler en éclats la solution à deux États, longtemps tenue pour la meilleure, sinon la seule clé d'une issue pacifique au conflit. Compte tenu de la gravité de la situation, au cœur d'un Moyen-Orient éruptif, du désespoir croissant des Palestiniens, de la colère menaçante de la jeunesse en Cisjordanie comme dans la bande de Gaza, et de l'obstination impunie d'Israël à multiplier, depuis un demi-siècle, les faits accomplis sur le terrain, en dénonçant toute critique comme une manifestation d'antisémitisme, le texte du Conseil de sécurité n'a rien d'inattendu ou d'agressif. D'autant qu'il ne comporte aucun dispositif de coercition, aucune menace de rétorsion ou de sanction, au regret de certains alliés des Palestiniens, qui l'auraient souhaité plus vigoureux.

S'il a cependant provoqué des réactions d'indignation démesurées au sein du gouvernement israélien et chez les partisans de Benjamin Netanyahu à l'étranger, s'il est d'ores et déjà tenu par les Palestiniens pour historique, c'est surtout en fait parce qu'il a été adopté

au Conseil de sécurité par 14 voix – sur quinze – et une abstention (1). Celle de Washington.

Après avoir, à de multiples reprises depuis près d'un demi-siècle, mis leur veto à des textes qui condamnaient ou dénonçaient l'occupation et la colonisation israélienne et leurs conséquences, après avoir encore opposé leur veto à une résolution sur Israël en février 2011, les États-Unis ont décidé vendredi dernier de ne pas faire obstacle à l'adoption de cette résolution. Pourquoi ?

Les raisons sont multiples. Après avoir rappelé que les États-Unis « *ont constamment déclaré qu'ils bloqueraient toute résolution qui mettrait en péril la sécurité d'Israël, ou chercherait à imposer une solution au conflit* », la représentante de Washington aux Nations unies, Samantha Power, a affirmé dans son explication de vote que « *le problème de la colonisation est devenu si grave qu'il met en péril la viabilité même de la solution à deux États* ».

Visant directement le premier ministre israélien, la diplomate américaine, ancienne journaliste, a fait observer qu'on « *ne peut simultanément défendre la colonisation et défendre la solution à deux États pour mettre fin au conflit. On doit faire un choix entre les colonies et la séparation* ». Certes la diplomatie américaine aurait pu faire, à peu de chose près, le même constat, et en tirer les mêmes conclusions il y a huit ans, lorsque Barack Obama est arrivé au pouvoir.

Certes, le président américain avait déjà en juin 2009, dans son discours du Caire, affirmé que « *les États-Unis n'acceptent pas la légitimité de la poursuite de la colonisation israélienne* ». Mais après avoir fait naître de brefs et vains espoirs chez les Palestiniens, la diplomatie d'Obama, qui cherchait surtout à extirper les États-Unis d'un Moyen-Orient trop compliqué, a buté à domicile sur le poids des réseaux de soutiens à Israël et s'est heurtée, sur le terrain, à l'obstination de Benjamin Netanyahu, résolu à défendre sa stratégie du statu quo, et aux querelles et convulsions des pays arabes.

L'hostilité manifeste du premier ministre israélien à l'égard de ce président noir, dont une partie des ascendants étaient musulmans, ainsi que sa propension à mobiliser sans scrupule, au sein du Congrès, comme dans la société civile américaine, les « amis d'Israël » pour contrer, sans excès de scrupule ou de courtoisie, les initiatives de la Maison Blanche, avaient installé entre les deux hommes un climat de méfiance, une antipathie réciproque qui ont littéralement pourri les relations entre Israël et son puissant allié et protecteur.

Sans chercher à le cacher, Barack Obama n'a supporté pendant les huit dernières années ni le rejet par Netanyahu de toute relance d'un dialogue sérieux avec les Palestiniens, ni les efforts du premier ministre israélien pour combattre et discréditer les négociations nucléaires avec l'Iran, présentées comme une démonstration accablante de la naïveté américaine. Ce qui n'a pas empêché Washington d'allouer, en septembre dernier à Israël, une aide militaire de 38 milliards de dollars, sur 10 ans, en augmentation de 20 % par rapport à la décennie précédente.

« Une résolution absurde »

En réponse à cette contribution majeure à sa sécurité – la plus généreuse de toute l'histoire des États-Unis –, le gouvernement israélien, qui s'était engagé à ne pas construire de nouvelle colonie en Cisjordanie, a annoncé la construction de 300 nouveaux logements dans la colonie de Shilo, en Cisjordanie. Cette ultime mauvaise manière, suivie de l'élection de Donald Trump, qui proclame sa vive sympathie pour Netanyahu et s'apprête à entrer à la Maison Blanche escorté par une armée de conseillers partisans – et même parfois financiers – de la colonisation de la Cisjordanie, n'a pas été pour rien dans l'intention d'Obama de faire un geste en faveur des Palestiniens avant de quitter ses fonctions.

Évoqué depuis des mois dans les chancelleries comme dans la presse, ce projet du président américain a provoqué en Israël une véritable

mobilisation générale diplomatique lorsque l'information a commencé à circuler, il y a quelques semaines, que les Palestiniens avaient l'intention de proposer de nouveau au Conseil de sécurité le projet de résolution condamnant la colonisation israélienne, préparé au mois de mars, mais en le modifiant légèrement pour qu'il puisse être accepté par Washington.



Jeudi 22 décembre 2016 dans la colonie d'Efrat. © REUTERS/Baz Ratner

Concentrant leur offensive sur les 15 membres du Conseil, en commençant par l'Égypte, qui était chargée de présenter le projet de texte, les dirigeants israéliens, qui n'avaient pas hésité à mobiliser Donald Trump à leurs côtés, ont cru avoir marqué un point décisif, lorsqu'à la veille du vote, le général-président égyptien al-Sissi, qui venait de s'entretenir longuement avec Benjamin Netanyahu et avec Donald Trump, a annoncé qu'il demandait un report du vote. Mais la Nouvelle-Zélande, le Venezuela, la Malaisie et le Sénégal ont pris le relai de l'Égypte et présenté au vote le texte qui a été discuté et adopté comme prévu par le Conseil de sécurité.

« Israël rejette cette résolution anti-israélienne honteuse des Nations unies et ne s'y conformera pas », a immédiatement répliqué le bureau du Premier ministre israélien, confirmant une longue histoire de mépris total des résolutions internationales par Israël. « Israël, poursuivait le communiqué, attend avec impatience de travailler avec le président élu Donald Trump et avec tous nos amis au Congrès, républicains comme démocrates, pour neutraliser les effets néfastes de cette résolution absurde. »

Dans la foulée, Israël a annoncé le rappel de ses ambassadeurs au Sénégal et en Nouvelle-Zélande, « pour consultation », supprimé les programmes d'aide dont bénéficiait Dakar et annulé les visites prévues en Israël des ministres des affaires étrangères de plusieurs pays qui avaient voté en faveur de la résolution. Pour Netanyahu, aux prises à domicile avec les surenchères de son ministre de l'éducation Naftali Bennett, défenseur acharné de la colonisation et partisan de l'annexion pure et simple d'une bonne partie de la Cisjordanie, ce n'est pas seulement un « grand camouflet », comme le relève le porte-parole du président palestinien, mais un revers politique majeur et multiforme.

À l'intérieur d'abord, où cet échec affaiblit sa position face au clan des colons qui constitue une partie décisive de la majorité parlementaire et de son électorat. Après avoir échoué dans sa tentative d'empêcher la conclusion d'un accord international avec l'Iran, négocié sous l'autorité des États-Unis, voici Bibi « l'Américain » piégé par le refus exceptionnel de Washington d'opposer son veto à une résolution qui condamne sa politique.

À l'étranger ensuite. Non seulement son nouvel ami « stratégique », Vladimir Poutine, mais aussi ses nouveaux partenaires chinois ont voté la résolution. Mais son futur allié Donald Trump n'a pas été plus écouté que lui par le voisin égyptien al-Sissi qui a fini, lui aussi, par voter le texte. « Le vote du Conseil de sécurité, écrit dans Haaretz Chemi Shalev, a provoqué la chute de Netanyahu de l'hubris à l'humiliation. » Et d'autres mauvais moments sont à craindre pour le premier ministre israélien avec le discours que devrait faire, début janvier, peut-être à Paris, John Kerry, qui travaille à une intervention dans laquelle il livrerait les conclusions tirées de ses négociations avortées et sa vision d'une solution à deux États.

Du côté palestinien, même si personne ne nourrit d'illusions excessives après le vote de cette résolution, cette « victoire diplomatique » qui justifie le choix

stratégique, fait depuis des années par les dirigeants, du recours aux Nations unies et de l'internationalisation de la solution, est considérée comme un succès beaucoup plus que symbolique. « D'abord, explique un négociateur, la résolution qui confirme la violation du droit international nous ouvre les portes de la Cour pénale internationale puisque nous avons porté plainte contre la colonisation comme violation du droit de la guerre. Ensuite, en appelant à faire la distinction, dans les relations et les transactions entre le territoire israélien et le territoire palestinien occupé, elle donne un quitus aux États qui voudront boycotter les produits des colonies. Enfin, elle qualifie à plusieurs reprises Jérusalem-Est de « ville occupée », ce qui va sérieusement compliquer le transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv à Jérusalem, si Trump s'y obstine. Et ce qui fournit une argumentation juridique supplémentaire dans d'éventuelles discussions sur la « capitale unifiée » telle que la qualifie Israël. »

« C'est vrai, constate dans Haaretz l'éditorialiste Gideon Levy, la résolution n'a pas de valeur concrète, la nouvelle administration américaine a promis de l'effacer. Mais deux questions demeurent : pourquoi les Palestiniens ne méritent-ils pas exactement ce que les Israéliens méritent ? Et jusqu'à quel point un pays, avec tout son pouvoir de lobbying, ses armes et sa haute technologie peut-il ignorer le reste du monde ? »

1) Le Conseil de sécurité des Nations unies est composé de cinq membres permanents (Chine, États-Unis, France, Royaume Uni, Russie), auxquels s'ajoutent dix membres non permanents élus par l'assemblée générale, par groupes de cinq pour un mandat de deux ans. Les membres non permanents du Conseil de sécurité actuel sont l'Angola, l'Égypte, l'Espagne, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, le Sénégal, l'Ukraine, le Venezuela et l'Uruguay.

Anoush Ganjipour: «L'islam orthodoxe est incapable de penser l'Etat»

PAR JOSEPH CONFAVREUX
LE MERCREDI 28 DÉCEMBRE 2016



« Existe-t-il une politique propre à l'islam ? » Telle est l'interrogation qui travaille le philosophe Anoush Ganjipour, directeur de recherche au Collège international de philosophie. Pour tenter d'y répondre, il est sans doute nécessaire de tirer certains enseignements de l'expérience iranienne. Entretien.

Comment saisir le rapport du théologique au politique dans l'islam ? Ce rapport est-il différent dans le sunnisme et le chiisme ? Existe-t-il une politique propre à l'islam ?

« Au nom de l'islam se commet tout un ensemble d'actes dont la provenance, la nature ou les conséquences sont indiscutablement politiques », écrit Anoush Ganjipour, en dépit d'un sentiment d'« aporie de l'islam politique » sur lequel le chercheur insiste pour mettre en évidence « une double insuffisance. Insuffisance des voies alternatives élaborées et proposées à l'intérieur du discours de l'islam », mais aussi « insuffisance de tentatives menées de l'extérieur ».

Pour lui, « penser que l'islam politique n'est qu'un simple obscurantisme nous a longtemps arrangés ou permis de caresser nos fantasmes sur l'autre. Mais nous ne commençons à penser sérieusement à la "question" de l'islam politique que lorsque nous tenons compte du fait qu'il existe des islams politiques et que, derrière ces formes multiples d'articulation du

théologique et du politique, il y a des pensées. Non pas simplement des superstitions, des fanatismes... ».

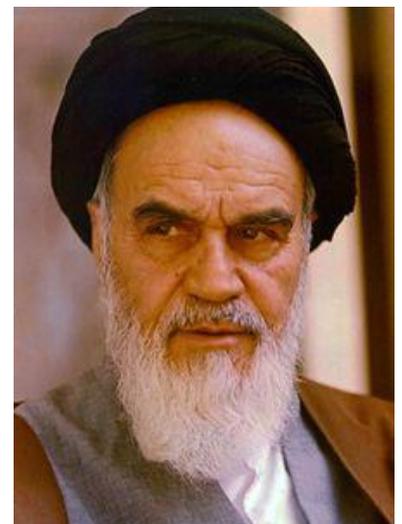
La politique propre à l'islam est celle d'une religion où « la religion ne signifie pas simplement une spiritualité, mais avant tout une loi ». Pour le chercheur, « si pour le christianisme, la modalité du rapport entre la loi et l'esprit permet le dépassement de la première par le second, ce rapport n'est envisageable pour l'islam que comme un déplacement » ; concrètement « dans une religion centrée sur la loi, le salut s'ordonne à l'action et non pas à la simple foi ». Cette réalité complique les séparations que l'on connaît entre spirituel et temporel, mais aussi entre privé et public, et fait dialoguer ou se confronter différemment la loi religieuse et la loi de la cité.

Pour le philosophe, l'islam sunnite orthodoxe a été à jamais empêché de « penser la politique en termes d'État, de penser à un État qui serait propre à l'islam », en raison notamment d'un dilemme au sujet de la *chari'a* dont les Frères musulmans d'un côté et Daech de l'autre peuvent illustrer les deux pôles poussés à leurs extrémités. « Soit la *chari'a* se fonde dans les formes du pouvoir et les modèles étatiques déjà existants, soit, face à cette incapacité à inscrire la souveraineté étatique ou le pouvoir proprement politique dans son propre discours, la revendication de la *chari'a* sort définitivement de la politique pour se transformer en une guerre totale et nihiliste », écrit Anoush Ganjipour en constatant que dans le cas des Frères musulmans égyptiens, « leur souveraineté proprement islamique était mort-née » et que, concernant Daech, une « telle terreur, insoutenable pour toute raison politique » ne peut être « guidée par le projet de construire un État, c'est-à-dire par l'idée, constitutive de toute pensée de l'État, de s'inscrire dans la durée ».

Penser un État islamique qui conserve la dimension islamique essentielle à son projet sans perdre la perspective étatique impose un coup de force théologique et politique dont l'imam Khomeini, en forme

« d'hérésie subtile », a été l'artisan. En effet, face à la difficulté d'inscrire la *chari'a* dans l'orthodoxe islamique, le chiisme d'État, tel qu'il a été reconfiguré par la République islamique d'Iran, permet de repenser les articulations entre islam et politique. À la différence du sunnisme où, après la mort du prophète et de ses premiers successeurs, la communauté des fidèles n'attend pas le retour d'une guidance, dans le chiisme, l'imam – le successeur du prophète – s'est occulté et les chiïtes attendent le retour de cet « imam caché ».

Cette théologie politique chiite s'avère alors « l'image renversée de la théologie politique chrétienne », puisque, selon le chercheur, « l'État chrétien devrait se concevoir comme puissance retardant la fin du monde et, partant, garantissant la continuité de l'histoire, la mission historique de l'État chiite est d'accélérer la parousie, de pousser l'histoire vers sa fin ». En conséquence « l'État chiite doit impérativement durer jusqu'à la fin des temps pour passer la main à l'État de l'imam. D'ici là, tous les moyens sont bons pour l'empêcher de périr ».



L'Imam Khomeini

Cela explique le pragmatisme et la priorité donnée à la raison d'État, dont a pu faire preuve la République islamique d'Iran telle que définie par Khomeini en adaptant la loi de Dieu aux réalités de l'État islamique, notamment lors de la guerre meurtrière avec l'Irak. « Le souverain

de l'État chiite n'est plus simplement un lieutenant du "législateur" et dont la mission est d'appliquer la loi, explique Anoush Ganjipour. Désormais, sa volonté et sa décision sont les mêmes que celles de l'imam, du prophète et, en fin de compte, de Dieu lui-même. Khomeïni est sans ambiguïté sur ce point : la légitimité du souverain juriste est une "légitimité divine immédiate" dans l'exacte mesure où l'État doit être considéré comme "dérivé de la souveraineté absolue du prophète". En procédant de la sorte, Khomeïni soustrait tout bonnement la souveraineté du juriste et de son État à la loi pour les mettre en amont de celle-ci. Dans une lettre fameuse, rédigée vers la fin de sa vie, il est on ne peut plus clair sur ce point : le souverain de l'État islamique peut décider de suspendre n'importe quel commandement divin dans les cas d'exception, à savoir lorsque l'intérêt de l'État l'exige. Ce n'est donc pas parce que le juriste en chef de l'État islamique applique la loi qu'il est souverain, mais parce qu'il a le droit divin de suspendre cette loi. »

Cette doctrine modernisée tend à définir un « islam qui ne voudrait devenir ni un Léviathan, ni une religion purement intérieure, un islam qui ne voudrait pas s'inscrire ainsi dans l'horizon du christianisme mais rester une autre modalité du monothéisme ». Elle révèle surtout à quel point « toutes les formes de l'islam politique sont d'une manière ou d'une autre des efforts pour moderniser l'islam » et, en conséquence, pourquoi penser le rapport entre islam et politique implique de se détacher d'une vision linéaire de l'histoire dans laquelle la religion des musulmans ne serait qu'à un stade prémoderne, même lorsque la manière dont le théologico-politique est vécu par certains musulmans vient percuter notre vision de la modernité, de l'État et de son rapport à la religion.

Boite noire

Même si la succession d'attentats djihadistes commis au nom de l'islam ou les polémiques à répétition sur les habits islamiques, du voile au burkini, en disent

souvent davantage sur la géopolitique mondiale ou la société française que sur la religion des musulmans, l'islam se situe, depuis quelques mois et sans doute pour encore quelque temps, au centre des débats médiatiques et politiques.

Pour aborder sereinement une campagne présidentielle qui ne le sera probablement pas, une année après les attaques du 13 novembre, Mediapart propose une série d'une dizaine d'entretiens vidéo avec des spécialistes de tous bords, consacrés aux différents contours contemporains de l'islam : politique ou théologique, « de France » ou d'ailleurs, salafiste ou « modéré », terroriste ou quiétiste, chiite ou sunnite...

Retrouvez **ici** le premier entretien de cette série avec Adrien Candiard.

Retrouvez **ici** le deuxième entretien de cette série avec François Burgat.

Retrouvez **ici** le troisième entretien de cette série avec Olivier Roy.

Retrouvez **ici** le quatrième entretien de cette série avec Jacqueline Chabbi.

Retrouvez **ici** le cinquième entretien de cette série avec Rachid Benzine.

Retrouvez **ici** le sixième entretien de cette série avec Solenne Jouanneau

NB : Anoush Ganjipour m'a fait une nouvelle proposition de titre qu'il trouvait plus pertinente. Le titre a donc été modifié mercredi 28 décembre après-midi.

Italie: après la défaite de Renzi, le Parti démocrate est au bord de l'implosion

PAR VIRGINIE RIVA
LE LUNDI 26 DÉCEMBRE 2016

Après la défaite de Matteo Renzi lors du référendum institutionnel du 4 décembre, son parti est entré en pleine crise. Les oppositions internes les plus à gauche se réveillent, une scission est même évoquée, dix ans après la naissance du PD.

Rome, correspondance.— La guerre des gauches italiennes est relancée, entre les « renziens » et la minorité de gauche.

Le spectre d'une scission plane même au-dessus du Parti démocrate, depuis la défaite de Matteo Renzi au référendum constitutionnel du 4 décembre. Appelés à voter la réforme phare du gouvernement mettant fin au bicaméralisme, les Italiens ont finalement interrompu l'expérience du jeune et ambitieux premier ministre, qui a perdu son pari de transformer en plébiscite le vote en en personnalisant l'enjeu à l'excès.

Obligé de démissionner, Renzi veut rester plus que jamais à la tête du parti. Dimanche dernier, dans les couloirs d'un hôtel de la périphérie de Rome, les premiers affrontements se sont fait jour, lors de la première assemblée du Parti démocrate (PD) depuis la défaite référendaire. Durant plus d'une heure, Renzi a d'abord tenté l'apaisement, analysant les raisons de sa défaite et se disant même prêt à lancer – fait rare chez lui – « une grande campagne d'écoute ». « À partir de maintenant, le mot d'ordre dans le parti est "nous" », a-t-il lancé. Penser au collectif en somme, alors que son opposition interne n'a cessé de lui reprocher une trop grande personnalisation du pouvoir, un excès d'arrogance et une mauvaise gestion du parti, dont il a tenu à conserver la direction malgré ses responsabilités de président du Conseil (une première dans l'histoire politique du parti).

La minorité de la gauche du parti, qui avait appelé à voter non au référendum (« On ne doit pas être soumis à une discipline de parti sur un tel enjeu », s'est justifié Miguel Gotor, tenant de l'aile « frondeuse »), est désormais vent debout. Lors de son discours, le calme de Renzi n'a tenu qu'un temps. Malgré sa volonté affichée de rassemblement, l'amertume de la défaite a repris le dessus. Il a adressé une pique aux frondeurs, et a reçu une *standing ovation*. « L'assemblée était enflammée », raconte Marco Cappa, militant romain du PD et « renzien » de la première heure.

Puis un proche de Renzi a traité au micro les membres de la minorité de gauche de « têtes de cul ».



Pier Luigi Bersani et Matteo Renzi. © Reuters

Le risque d'une scission, désormais ouvertement évoqué, a fait reculer Renzi sur la tenue d'un congrès anticipé, souhaitée par la minorité avant même l'échec au référendum. Cette revendication, renouvelée après la défaite, avait un temps été reprise à son compte par un Matteo Renzi alors pressé de sortir de cette séquence à marche forcée, « pour faire toute la clarté au sein du parti ». Mais les statuts du PD, prévoyant sa démission automatique en cas de congrès avancé, l'ont finalement fait renoncer. « On voulait un vrai congrès, avec tous les cercles et les sections, où l'on se réunit et l'on se compte », explique le député frondeur Miguel Gotor.

Compter les divisions sans doute, car le parti est traversé par différents courants, qui sont autant d'héritages de sa constitution hétérogène en 2007. La convergence entre la composante historique communiste et l'ancienne démocratie chrétienne de gauche semble avoir vécu. « Pendant des années, le liant entre ces deux composantes a été l'antiberlusconisme », explique Vera Capperucci, professeur d'histoire des partis politiques à l'université LUISS Guido-Carli de Rome. « Ces deux composantes, l'une plus à gauche, l'autre plus réformiste, ne sont pas des blocs unitaires mais deviennent des courants quand Berlusconi disparaît du paysage. »

Côté ex-communiste, deux courants émergent. Les proches de l'ancien secrétaire du parti Pier Luigi Bersani, qui hésitent à quitter le parti, font face à ceux de Gianni Cuperlo, qui lui a appelé à voter oui au référendum. À côté, une aile plus sociale-démocrate et

libérale s'est structurée autour de Renzi. Quant aux centristes, qui ont le plus grand nombre de parlementaires, ils se regroupent autour de l'actuel ministre de la culture Dario Franceschini, cherchant à incarner une voie intermédiaire entre héritage communiste réinventé et refus de tout sacrifier à Renzi.

« Renzi se comporte encore comme s'il avait remporté le référendum »

Aujourd'hui, l'état du Parti démocrate ressemble à celui dans lequel il était quand Matteo Renzi s'en était emparé, alors qu'aucun leadership fédérateur n'émergeait. Après des débuts enthousiasmants et les beaux scores de 2007 autour du leader Walter Veltroni, le PD était même en recul dans les urnes, jusqu'à atteindre 25 % des voix aux élections législatives de 2013, soit le même score que le Mouvement 5 étoiles (M5S) de Beppe Grillo. Renzi avait alors entamé une ascension éclair, remportant d'abord un score prometteur aux primaires de 2013 (face à Bersani), puis en prenant le pouvoir à la suite de la démission d'Enrico Letta au terme d'une révolution de palais le menant au Quirinale, et confirmant sa légitimité par une large victoire aux élections européennes de 2014.

Mais Renzi a aussi peu à peu laissé entrevoir ses faiblesses : son manque d'enracinement sur le territoire, comme la sociologie uniforme de son entourage (jeune et d'origine toscane). « Renzi, c'est une chevauchée solitaire », explique Piero Ignazi, professeur de science politique à l'université de Bologne. Autre limite du renzisme : durant deux ans et demi, il a complètement négligé la gestion de l'appareil du PD. « C'est vrai que nous nous sommes concentrés sur le

référendum au détriment du parti », reconnaît le « renzien » Filippo Taddei, membre de la direction.



Appel à voter non au référendum sur la réforme du Sénat. © Reuters

À force d'avoir personnalisé le PD sans le structurer autrement que sur son charisme, Renzi a cristallisé beaucoup de rancœur autour de son mode d'exercice du pouvoir. « C'est un héritage de l'ancienne culture communiste, collectiviste, qui n'aime pas beaucoup le leadership », analyse Vera Capperucci. Et la défaite de Renzi risque désormais d'entraîner l'explosion de son parti. « Notre plus grand ennemi, c'est nous-mêmes », analyse Marco Cappa, jeune militant « renzien » du PD.

« Matteo Renzi se comporte encore comme s'il avait remporté le référendum », réplique Miguel Gotor, figure de l'opposition interne de gauche. Sur le fond, les divergences portent sur les réformes institutionnelles, mais également sur les questions économiques et sociales, comme la réforme du marché du travail dite « Jobs Act », ou encore la réduction de la fiscalité sur le travail. Seul motif d'unité, la menace du Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo.

Le Parti démocrate reste le seul vrai parti national puissant qui contrôle des municipalités, des régions, tandis que le centre-droit est divisé et fragmenté. Mais s'il se situe toujours un peu au-dessus du Mouvement 5 étoiles dans les enquêtes d'opinion, une défaite commence à se dessiner depuis les élections municipales de juin 2016, et la perte de Rome et de Turin (lire notre **article**).

Andrea Bernardi, militant du PD et assistant de recherche à la Oxford Brookes University, ne réussit pas à comprendre le succès du M5S : « Je voterais Berlusconi plus facilement que Grillo. Il me fait peur,

l'abus de la démocratie sur Internet est pour moi une fausse démocratie. Mais le M5S apparaît comme neuf et toujours dans la contestation. Arrivé au pouvoir, ça ne tiendra plus. » Proche de Matteo Renzi, Filippo Taddei redoute que la défaite au référendum ne profite aux "antisystèmes" : « *Notre défaite au référendum fait que l'Italie va perdre du temps à décider quelle loi électorale choisir, comment on doit faire de la politique... Mais les citoyens s'en moquent, et j'espère que nous ne faisons pas ainsi une faveur aux forces populistes...* »

En l'état, le prochain congrès du Parti démocrate aura lieu comme prévu fin 2017. Mais la vraie question qui se pose est celle des élections législatives. Si elles sont anticipées avant le début 2018, cela nécessitera de mettre en œuvre des primaires (une habitude pour le PD, qui en organise à tous les échelons nationaux et locaux depuis dix ans maintenant). Mais le gouvernement de Paolo Gentiloni est au travail, et le président de la République, qui peut seul dissoudre les chambres, n'a aucune envie d'élections anticipées.

Malgré ses discours, Renzi se satisfait lui aussi d'un *statu quo*, qui lui permet de ne pas repartir si vite vers une très probable défaite. À l'inverse, le Mouvement 5 étoiles y a intérêt, afin de capitaliser sur la victoire du non au référendum... et avant que les difficultés de gestion de la maire de Rome Virginia Raggi n'aient trop d'impact sur l'électorat.

Dans la nuit du 4 décembre, c'est d'ailleurs Beppe Grillo qui a d'emblée demandé des élections « *le plus tôt possible* », suivi par la Ligue du Nord. Ces jours-ci, des manifestants proches du Mouvement 5 étoiles se réunissent sous les fenêtres du siège du parti à Rome pour exiger d'aller aux urnes... Un vœu pieu, tant les parlementaires n'ont aucun intérêt à des élections anticipées : en cas de législature écoutée, ils ne touchent pas leur retraite. Le Parti démocrate, quant à lui, n'a aucun intérêt à une campagne électorale dans le contexte actuel. « *Nous devons nous assurer que le PD soit solide et prêt quand*

il y aura des élections », estime ainsi Filippo Taddei. Avant d'être solide et prêt, encore faudra-t-il qu'il existe.

Football Leaks: trois semaines de révélations et quelques leçons

PAR MICHAEL HAJDENBERG, MICHEL HENRY, YANN PHILIPPIN
LE DIMANCHE 25 DÉCEMBRE 2016



Karim Benzema et Cristiano Ronaldo, au centre des révélations de l'EIC pour des raisons opposées © Reuters
Pendant trois semaines, les documents *Football Leaks* ont révélé les turpitudes du ballon d'or, de l'entraîneur le plus connu, de l'agent le plus puissant, du club le plus titré, du joueur le plus cher. Mais aussi les méthodes de ceux qui investissent sur un terrain miné par la corruption et les conflits d'intérêts. Une enquête judiciaire est ouverte. Cela suffira-t-il à changer les choses ?

Le football est un sport qui se joue à 11 et à la fin, ce sont les brigands qui gagnent. Les révélations de Mediapart et de l'EIC (European Investigative Collaborations) suffiront-elles à changer le cours de la partie ? Rien n'est moins sûr. Mais **l'enquête judiciaire** déclenchée en France à l'initiative du Parquet national financier assure au moins des prolongations à notre gigantesque investigation européenne, déclenchée par **la plus grande fuite de documents de l'histoire du sport**. Alors que nous sommes arrivés au bout de nos trois semaines de publications et qu'un nouveau mercato va bientôt s'ouvrir, **avec son lot de transferts fous, de clauses absurdes**

et de commissions occultes, Mediapart ne refait pas le match. Mais en tire les enseignements.



Dès le 2 décembre, premier jour de parution, les *Football Leaks* ont fait trembler la planète foot avec l'annonce que **Cristiano Ronaldo avait placé 150 millions d'euros dans des paradis fiscaux**. Derrière le scandale, sont apparues les premières questions : Ronaldo savait-il ? Peut-on le tenir pour responsable ? Pourquoi « *s'acharner* » sur lui ?

L'EIC n'a jamais décidé de cibler Ronaldo. Il est simplement le footballeur le plus riche et le plus connu du monde. Le meilleur aussi, selon *France Football*, qui lui a décerné le ballon d'or quelques jours après la publication de nos informations. Or, comme souvent dans le journalisme, la prise de conscience passe par des exemples concrets.

On peut écrire à longueur d'articles que chaque année, quelque 80 milliards d'euros échappent à l'État français en raison de la fraude fiscale : cela suscitera à peine un haussement de sourcils. Mais quand Jérôme Cahuzac, ministre du budget, est confondu, cela provoque **un débat national, de nouvelles réglementations, des contrôles supplémentaires**. Et une

sanction exemplaire, tombée – comme un symbole – pendant les *Football Leaks* : **trois ans de prison ferme.**



Paul Pogba et son agent Mino Raiola sur la pelouse du Juventus Stadium de Turin le 23 juin 2015. © LaPresse - Spada

Le football n'échappe pas à la règle. À travers le cas Ronaldo ou celui de l'international français Paul Pogba, nous avons voulu montrer que dans le monde du foot, l'évasion fiscale était sinon systématique, du moins systémique ; sinon généralisée, du moins extrêmement répandue.

L'EIC n'est pas la caisse de résonances d'affaires privées et de négligences personnelles. Le football, sport le plus populaire, peut permettre de faire comprendre l'enjeu colossal que constitue l'évasion fiscale. Il n'est pas ici questions de chefs d'État méconnus ou d'obscures sociétés. Mais de personnages dont on croise le visage tous les matins dans le métro, dont on guette la performance le week-end, les rares figures « positives » d'une actualité généralement déprimante. Un de nos neveux, Arthur, 6 ans, « très déçu » par ce qu'il entendait à la radio, a demandé à son papa pourquoi son joueur préféré ne voulait pas participer à la construction d'écoles, de crèches, d'autoroutes.

Cette seule question, en apparence naïve, enfantine, démontre « l'intérêt général » de nos articles, en dépit des objections des principaux mis en cause. Les avocats des joueurs du Real Madrid, qui défendent des footballeurs mais aussi des intérêts financiers faramineux, ont réussi à faire interdire **par un juge espagnol** la publication de nos articles. L'EIC n'a pas obtempéré. Et pour cause.

Si l'affaire a donné une conscience citoyenne à de jeunes enfants qui rêvent de fouler un jour la pelouse du Stade de France, tant mieux. Mais les footballeurs sont eux-mêmes bien souvent de grands enfants, déracinés à l'adolescence, pris en main par des aigrefins plus soucieux de leur avenir que de celui de leurs supposés protégés. Qui sait si après avoir entendu la radio ou lu les journaux, un jeune joueur prometteur n'aura pas demain la curiosité et le courage de demander si le contrat qu'on lui soumet est bien légal ?

Car c'est possible. Karim Benzema, si décrié en France pour son manque de patriotisme supposé, **a choisi de payer ses impôts sur les droits à l'image dans son pays d'origine.** Pas de dissimuler ses revenus dans un paradis fiscal, comme tant d'autres de ses camarades du Real Madrid. Ni même de les payer en Espagne, où cela aurait été parfaitement légal et où il aurait bénéficié d'un taux d'imposition bien plus avantageux qu'en France. « *Je paye mes impôts, tranquille* », a commenté le joueur après un match de Ligue des champions.



Karim Benzema et Cristiano Ronaldo, au centre des révélations de l'EIC pour des raisons opposées © Reuters

Preuve que la pédagogie ne passe pas que par le mauvais exemple, il est amusant de noter que l'article concernant Benzema est celui qui a été le plus lu sur Mediapart (quatre fois plus que celui sur les turpitudes de Ronaldo, par exemple) et celui qui a le plus buzzé sur les réseaux sociaux.

À l'évidence, il y a d'autres Benzema. Mais il y a aussi beaucoup d'autres Ronaldo, qui n'ont ni son talent, ni son patrimoine, mais la même stratégie fiscale. Alors fallait-il, pour l'exemple, priver le Portugais du ballon d'or ? Le problème est que le deuxième, Lionel Messi, a déjà été condamné pour fraude fiscale. C'est un peu comme le dopage sur le Tour de

France : quand on commence à rayer des noms au palmarès, on ne sait plus où s'arrêter. Ni si le nouveau champion ne sera pas un jour rattrapé.

Car il ne faut pas oublier que *Football Leaks* n'est qu'une lucarne sur le monde du foot. Notre source, qui se fait appeler John, a souhaité « *nettoyer le football* », lutter contre la « *corruption* » qui le gangrène, l'argent sale qui le pollue. Il a transmis 18 millions de documents. Mais « *seulement* » 18 millions de documents. Qui ne concernent que quelques montages, quelques filières.

Parmi elles, l'écurie du super agent Jorge Mendes : sept joueurs ayant dissimulé 188 millions d'euros. Mais aussi l'« *Argentinian connection* » : l'histoire de cinq agents associés en affaire sous la houlette d'un groupe financier argentin, acheminant l'argent des transferts et des droits à l'image sur des territoires où le mot « *impôt* » est à peine répertorié.

Parmi les footballeurs cachottiers, Di Maria, la star du Paris Saint-Germain, dont son agent explique expressément dans un courriel qu'il ne veut pas voir dans un contrat son nom associé à un paradis fiscal. Mais qu'il veut absolument y toucher son argent. Preuve que certains footballeurs sont moins naïfs qu'on ne le croit, ou qu'on ne veut le faire croire. C'est d'ailleurs ainsi qu'on peut entendre **les commentaires ambigus** de l'actuel entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane : « *Les joueurs sont des personnes intelligentes, ils savent parfaitement ce qu'ils font ou ce qu'ils ont fait.* »

Car le monde du football a trouvé des boucs émissaires tout désignés. Les « *conseillers* », les « *entourages* », les agents : voilà les responsables ! Et c'est vrai que l'imagination de certains d'entre eux est sans limite dès qu'il s'agit de truander (***voir ici notre compilation de leurs coups tordus***). Les risques (fiscaux, judiciaires, médiatiques) qu'ils font courir à leurs clients laissent pantois. Au-delà des questions légales et éthiques, était-il vraiment conseillé de faire monter à Ronaldo une structure *offshore*, alors même que le régime fiscal hyper

avantageux accordé à certains joueurs étrangers en Espagne lui assurait entre 2009 et 2014 un taux d'imposition sur ses droits à l'image inférieur à 5 % ? Et alors même que le produit de quelques heures de tournage pour une publicité aurait assuré au joueur de quoi payer ses cinq années d'impôt ?

Ceci n'est pas une formule journalistique. C'est mathématique. L'affaire est là aussi instructive : les politiques fiscales visant à réduire l'impôt des hyper riches pour éviter l'évasion fiscale démontrent leurs limites.

Des réactions bien timides

« L'entourage » a cependant bon dos. L'entourage, c'est flou, c'est personne, c'est pratique. En réalité, le milieu fait tout pour épargner les joueurs (des victimes), les sponsors (de généreux compagnons de route abusés), les institutions (qui aimeraient tant agir mais n'ont pas les moyens de contrôler). Et surtout les clubs (au courant de rien).

À d'autres... Tout est fait dans le système pour que les clubs et les sponsors n'aient pas à verser directement de l'argent dans des pays exotiques. Des sociétés-écrans sont donc créées en Europe : **en Irlande**, à Malte ou encore aux **Pays-Bas**. Les acteurs du système peuvent ainsi dire qu'ils ne savent pas où l'argent part après. L'hypocrisie est générale, selon les témoignages de certains acteurs du milieu que nous avons conviés à Mediapart pour **une soirée live**. Tout le monde sait. Personne ne s'offusque. Ce qui peut conduire à certains relâchements : nous avons **retrouvé la trace de factures** qui montrent qu'Adidas payait le Marseillais Lucho Gonzalez directement au Panama.

Et que dire des clubs ? Prenons l'exemple du FC Porto, qui s'est retrouvé cité dans plusieurs de nos articles. Lauréat de la Ligue des champions en 1987 et 2004, vainqueur à quinze reprises du championnat portugais entre 1992 et 2013, le club est présidé par Jorge Nuno Pinto da Costa depuis 1982. L'EIC a découvert que le fils du président, agent, **touchait des commissions** sur des transferts du club.

Que Porto n'hésitait pas à **débaucher des joueurs mineurs en Afrique**, et à payer des agents pour le faire, enfrenant ainsi toutes les réglementations en vigueur. Qu'il continuait de **faire affaire en cachette** avec l'ancien agent de Zidane et de Deschamps, Luciano D'Onofrio, pourtant condamné en justice et interdit d'exercer.

Porto verse également **des commissions occultes** lors de transferts. Il ment sur les prix de ces mêmes transferts **pour privilégier des agents amis**. Il se fait **prêter de l'argent sous des motifs fallacieux**. Il continue de posséder des joueurs en TPO alors que cela est interdit depuis 2015. Bref : la liste de ses méfaits est presque aussi longue que celle des joueurs passés par le club ces dernières années.



Le FC Porto a menti sur le vrai coût du transfert de Yacine Brahimi © Reuters

Le club portugais va-t-il réussir à traverser les *Football Leaks* sans que personne ne lui demande de rendre des comptes ? Cela tiendrait du miracle. Et pourtant, les réactions sont bien timides – sur Porto comme sur le reste. Le président de la FIFA, Gianni Infantino, a accordé **une interview à l'EIC**. Il n'y annonce ni réformes, ni changements, ni sanctions. Tout juste le lancement d'une réflexion l'an prochain, actant par là même les insuffisances et l'impuissance de l'institution.

Il y a pourtant un sujet sur lequel la FIFA avait fini par intervenir : **la TPO** (third party owner), qu'elle a interdite en 2015. Ce système né en Amérique du Sud et exporté en Europe a permis pendant quelques années à des fonds d'investissement ou à des agents influents d'acheter des bouts de joueurs. Un saucissonnage en règle, les ravalant au

rang de bétail. Et générant des conflits d'intérêts majeurs et secrets, **comme à l'AS Monaco**, paradis fiscal **oublié de notre championnat**.

L'interdiction de ce mécanisme, qui a permis à certains de faire fortune, n'a cependant pas tout réglé. La règle est aujourd'hui **soit ignorée, soit contournée**. Des agents ont même fini par s'offrir des clubs pour continuer à spéculer.

La société Doyen, principal fonds d'investissement du football européen, était particulièrement impliquée dans ce business du TPO où, sous couvert de financer des clubs, elle dictait des transferts. Doyen Sports a ainsi réussi des plus-values ahurissantes, notamment sur les transferts d'internationaux français comme Geoffrey Kondogbia ou **Eliaquim Mangala** (10 millions de profit, quatre fois la mise de départ). Combien de domaines d'activité permettent un tel retour sur investissement ?

L'EIC a par ailleurs retrouvé la trace d'au moins 10,8 millions d'euros de commissions occultes versées par Doyen dans des paradis fiscaux pour faciliter le transfert de certains de ses joueurs. Sans qu'on sache pour l'instant précisément à qui cet argent était destiné.

Mais Doyen Sports, **qui a tenté d'entrer sur le marché français via l'Olympique de Marseille**, est prêt à aller plus loin encore : en 2013, pour refourguer Kondogbia au Real Madrid, **il a organisé une fête avec des prostituées** destinées au président madrilène Florentino Perez. Celui-ci assure ne pas s'y être rendu, en dépit de messages internes à Doyen qui se félicitent de sa présence.

La stratégie est éprouvée et approuvée : l'un des membres de la famille Arif, qui contrôle Doyen, a déjà été impliqué en 2010 dans une affaire de trafic de prostituées mineures, dont il est sorti miraculeusement indemne.

Ces oligarques kazakho-turcs ne font donc qu'**importer dans le sport ce qu'ils ont expérimenté ailleurs** : des connexions mafieuses et le blanchiment d'argent aux îles Vierges britanniques. Les frères Arif

ont fait fortune grâce à une usine chimique kazakhe, dont ils ont pris le contrôle au milieu des années 1990. Les 75 millions d'euros investis dans le foot viennent de là.

De telles fréquentations pourraient faire peur. Cela n'empêche pas les Arif d'entretenir des liens de proximité avec le président turc Recep Erdogan. Ni Tevfik Arif d'avoir été associé au nouveau président américain.

Dans les années 2000, Donald Trump a en effet loué très cher la marque Trump à Arif. Lequel a ainsi pu installer son activité immobilière aux États-Unis et y faire circuler des millions d'argent douteux issu de l'usine kazakhe. **Heureusement que Football Leaks est là pour le lui rappeler** : officiellement, Donald Trump se souvient à peine avoir été en association avec Bayrock, la société américaine de promotion immobilière de la famille Arif.



Donald Trump et Tevfik Arif lors du lancement de Trump Soho en 2007 © Getty Images

Qui aurait pu penser il y a sept mois qu'une enquête sur l'industrie du football nous conduirait au business du président d'un pays qui méprise royalement le soccer ? Et pourtant : **même le Washington Post** a tenu informés ses lecteurs des suites judiciaires françaises des *Football Leaks*.

La problématique est mondiale : le football est devenu **un produit financier comme un autre**. Mais par la nature même de notre consortium, de ses révélations, et parce que ce sport draine toujours plus d'argent sur notre continent, elle est surtout européenne. Le secrétaire général de Podemos, Pablo Iglesias, **a annoncé** qu'il comptait demander au gouvernement espagnol des mesures de lutte contre la fraude fiscale dans le football.

En France, le secrétaire d'État aux sports, Thierry Braillard, **a expliqué** que « *l'argent rend fou* », et qu'il serait « *bon de remettre beaucoup d'éthique et beaucoup de transparence* ». Pierre Moscovici, commissaire européen aux affaires économiques et monétaires, **a déclaré** que la Commission européenne allait faire des propositions législatives en 2017 au sujet du rôle des intermédiaires de joueurs de football dans l'organisation de l'évasion fiscale et également sur **les conseillers fiscaux au sens large**.

Mais que se passera-t-il vraiment, au-delà des déclarations de bon aloi et des vœux pieux de saison ? Les enquêtes fiscales portugaises et espagnoles suffiront-elles à faire la lumière ? Ou seront-elles étouffées ? Pourquoi, en Espagne, le procureur n'avait-il jusqu'à présent été saisi d'aucun cas alors que l'administration fiscale espagnole disposait de **tous les éléments pour le faire** ? Comment est-il possible que **le super agent Jorge Mendes**, prêt à **toutes les dissimulations**, n'ait pas été inquiété ?

Et depuis nos publications, pourquoi l'Angleterre ou l'Italie n'ont-elles pas ouvert une enquête judiciaire sur **Paul Pogba, qui y est ou y a été résident fiscal** ? Pourquoi le Portugal ne fait-il pas le ménage au sein de ses clubs aux méthodes frauduleuses ? Pourquoi l'UEFA ne dit-elle rien ? Pourquoi personne ne propose-t-il une nouvelle instance qui enregistrerait l'ensemble des contrats, y compris en droits d'images, les contrôlerait et serait en mesure de punir les malfaisants ?

Des fautes ont beau être commises, si aucun arbitre ne siffle ni ne sanctionne, le jeu continue. À ce rythme, les îles Vierges britanniques proposeront bientôt la plus belle équipe nationale. **Éric Cantona a déjà fait savoir** qu'il postulait au poste de sélectionneur.

La Révolution française a aussi engendré le droit des animaux

PAR NICOLAS CHEVASSUS-AU-LOUIS
LE MARDI 27 DÉCEMBRE 2016



Extrait de William Hogart, « The four stages of Cruelty », recueil d'estampes (1751) © DR

Analysant un concours de dissertations organisé peu après la Révolution, l'historien Pierre Serna nous offre avec *L'Animal en République – 1789-1802* une magistrale leçon d'histoire, dont on sort convaincu que la question du rapport de l'homme aux animaux est éminemment politique.

« *Jusqu'à quel point les traitements barbares exercés sur les animaux intéressent-ils la morale publique ? Et conviendrait-il de faire des lois à cet égard ?* » Tel était le thème d'un concours public de dissertation lancé par l'Institut national en 1802. En étudiant, commentant (et **publiant en ligne**) les 28 mémoires des candidats, l'historien Pierre Serna nous offre avec *L'Animal en République – 1789-1802, genèse du droit des bêtes* (Anacharsis, 2016) une magistrale leçon

d'histoire, dont on sort convaincu que la question du rapport de l'homme aux animaux est éminemment politique.



Extrait de William Hogart, « The four stages of Cruelty », recueil d'estampes (1751) © DR

Critique de la chasse, dénonciation des corridas et des combats d'animaux, apologie du régime végétarien, proposition d'un droit à la retraite pour le bétail... Tous les participants au concours ont en commun une très vive sensibilité à la condition animale. Un certain Adrien Gauthier-Lachapelle dénonce la cruauté des conditions d'abattage en des termes que ne renierait pas l'association L214 : « Un boucher couvert de sang, armé d'un bâton noueux, accompagné de chiens furieux et écumants, frappant à tort et à travers des animaux étourdis par le bruit qui les environne, dont les beuglements déchirent l'âme ; qui se cherchent, s'appellent, se répondent tristement ; animaux utiles que notre luxe si vanté engloutit par milliers, qui n'obtiennent que la mort pour prix des plus longs services. »

La question du respect des animaux est donc déclinée en des thèmes toujours d'actualité deux siècles plus tard. Ils sont pourtant à l'époque entièrement nouveaux. Et même révolutionnaires, en tant que produits indirects des treize années de bouleversement que vient de vivre la France. En supprimant les ordres, en proclamant l'égalité des citoyens, puis en abolissant l'esclavage (1794), les révolutionnaires ont rendu pensable la question animale, conçue comme un nouvel élargissement du cercle libérateur

et émancipateur. Un autre candidat, J. S. Delanouë, professeur dans le Jura suisse, ne va-t-il pas jusqu'à qualifier les castors d'« estimables républicains » ?

De cette origine révolutionnaire du thème sur lequel ils sont amenés à dissenter, les candidats ne se montrent pas conscients. Pas davantage qu'ils ne voient qu'en s'épanchant sur la souffrance animale, ils ne font en fait que réfléchir à la brutalisation de la société depuis la Révolution et à l'épisode encore dans tous les esprits de la Terreur. Onze des 28 mémoires l'évoquent directement, s'acharnant en particulier contre les bouchers accusés d'avoir prêté leur savoir-faire technique à la coupe des têtes promenées au bout des piques des sans-culottes. « La Révolution a détraqué à ce point la société que la violence, répandue partout, pollue désormais la cité à reconstruire. Pour sauver les animaux, le remède s'impose, il faut guérir la France de sa pathologie révolutionnaire », écrit Pierre Serna.



Extrait de William Hogart, « The four stages of Cruelty », recueil d'estampes (1751) © DR

La quasi-totalité des mémoires relève ainsi d'un conservatisme modéré, fondé sur un projet de refondation de l'ordre public reposant sur des principes inspirés du catholicisme (le thème de l'amour des plus faibles est souvent développé pour justifier le soin à accorder aux animaux), plus rarement d'une morale laïque. Les candidats ne font plus confiance aux lois, chères aux conventionnels dix ans plus

tôt, et n'ont d'espoir que dans l'exemple et l'évolution des mœurs pour adoucir le rapport de l'homme aux animaux.

Comme l'écrit encore Pierre Serna, « les animaux sévèrement battus offrent en un raccourci aussi saisissant que révoltant le spectacle de l'échec d'une société qui avait fait sa Révolution pour fonder un système de lois capables de détruire définitivement les dominations arbitraires anciennes, un système de règles qui aurait assuré, en fonction des droits naturels de chacun, la protection de tous, et notamment des plus faibles. Les corrections à n'en plus finir infligées aux bêtes signifient "l'insupportabilité" d'un échec collectif que les rédacteurs de 1802 traduisent sans ambages ».

Un seul texte se distingue de la masse : celui de Jean-Baptiste Salaville, journaliste parisien, ancien secrétaire de Mirabeau. Alors que tous les autres auteurs accordent aux animaux une sensibilité, il est le seul à reprendre la vieille position de Descartes de l'animal-machine. Mais s'il pose une frontière hermétique entre l'animal et l'homme, c'est au nom d'un raisonnement politique raffiné.

« Si ces animaux sont ce que nous sommes, il n'y a d'eux à nous d'autres différences que du plus au moins ; et s'il est encore vrai que cette différence nous autorise à les traiter comme nous les traitons, pourquoi n'en serait-il pas de même dans notre espèce ? N'y a-t-il pas du plus et du moins parmi les hommes ? » En d'autres termes, Salaville a vu que la thématique de la continuité entre l'animal et l'homme pouvait justifier la naturalisation des inégalités : il avait en tête le rétablissement de l'esclavage par Napoléon Bonaparte, six semaines avant l'annonce du concours, et semble avoir considéré qu'il était autrement plus urgent de le dénoncer que de dissenter sur le droit des animaux.

En cette année 1802, la période révolutionnaire prend fin. Le rétablissement de l'esclavage en est un symbole, de même que le Consulat à vie ou la création de la Légion d'honneur, qui réintroduit une forme d'inégalité entre

citoyens. Autre signe que l'intérêt pour les animaux est indissociable du tourbillon révolutionnaire, le thème va disparaître du débat public pendant presque un demi-siècle d'empire puis de restauration monarchique, avant de rejaillir avec la loi Grammont punissant les actes de cruauté contre les animaux domestiques : elle est votée en 1850, sous la Deuxième République née de la Révolution de 1848 ! Et Pierre Serna d'affirmer sa conviction que la prochaine révolution sera écologique, et qu'elle « *devra avoir lieu comme ultime chance pour sauver les vivants, humains et animaux* ».

Le Venezuela sombre, emporté par la corruption et la fuite des capitaux

PAR JEAN-BAPTISTE MOUTTET
LE SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2016



Nicolas Maduro tenant à la main un billet de 100 bolivars, retiré de la circulation. © Reuters

Plus la crise s'approfondit, plus la corruption qui gangrène le Venezuela apparaît au grand jour. Le gouvernement a beau jeu de pointer du doigt la « guerre économique ». Mais c'est toute l'organisation économique du pays ainsi que son système de taux de change qui favorisent la fuite vertigineuse de capitaux et tous les trafics.

Caracas (Venezuela), envoyé spécial. – « *Mission accomplie !* », déclarait Nicolas Maduro, le président socialiste vénézuélien, lors de son émission télévisée dominicale du 18 décembre. Le pouvoir serait parvenu à « *frapper les mafias* » en retirant dans l'urgence les billets de 100 bolivars du marché. Le dimanche précédent, les Vénézuéliens avaient appris avec surprise qu'ils avaient 72 heures pour déposer à la banque leurs coupures de

100. Le désordre avait atteint son apogée avec le retard de livraison des nouvelles coupures, comprises entre 500 et 20 000 bolivars. Elles devaient arriver le jeudi. La première cargaison de billets n'est parvenue au Venezuela que le dimanche. Aux longues files d'attente devant les banques et à la nervosité des clients s'ajoutaient, dans plusieurs villes du pays, de violentes scènes de mise à sac de magasins. L'AFP évoque au moins un mort lors de ces pillages.



Nicolas Maduro tenant à la main un billet de 100 bolivars, retiré de la circulation. © Reuters

Nicolas Maduro a justifié sa mesure radicale du 11 décembre par un complot cherchant à asphyxier l'économie vénézuélienne : « *Les bureaux de change [en Colombie – ndlr] sont aux mains de mafias liées à l'extrême droite antivénézuélienne et ils ont monté une manipulation politico-idéologique [...] centrée sur l'extraction des billets de 100 bolivars.* » Les médias proches du gouvernement ont relayé des photos de hangars pleins à craquer de billets. Des milliards de bolivars en coupures de 100 seraient ainsi retenus et soustraits à l'économie. Le billet, qui ne vaut plus que 4 centimes de dollars au marché noir, serait même utilisé pour fabriquer de faux billets verts.

Le gouvernement prend ainsi acte que le pays est à court de liquidités. Dans ce pays qui, d'après le FMI, devrait connaître une inflation de 475 % en 2016, ce billet de 100, jusqu'alors la plus haute coupure, est utilisé pour tous les achats, même les moins onéreux, comme la baguette de pain à 185 bolivars. Il faut plus de 11 billets pour payer son café au lait.

Nicolas Maduro présente sa décision comme un énième épisode de la « *guerre économique* » que mèneraient

délibérément les ennemis du chavisme pour se débarrasser de lui. Que la frontière avec la Colombie soit un haut lieu de trafic de marchandises et de spéculations sur la monnaie ne fait certes aucun doute. Mais le premier ennemi de la révolution bolivarienne est l'appât du gain par tous les moyens, facilité par un système que le chavisme a lui-même construit.

« *Avant Chavez, la corruption concernait les onze ministères du gouvernement. Aujourd'hui, nous avons un système conçu pour être corrompu : pour obtenir un document, pour acheter des aliments, pour acheter des dollars, pour les vendre* », affirme Wilmer Téllez, criminologue. Dans son rapport annuel sur la « *perception de la corruption* », en 2015, l'ONG Transparency International classe le Venezuela à la 158^e position sur 168 pays.



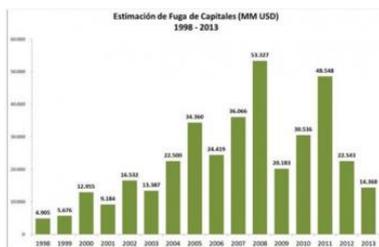
File d'attente devant une banque pour changer les billets de 100 bolivars, le 19 décembre à Caracas. © Reuters

On monnaie sa place dans une file d'attente, on paie un *gestor* (gestionnaire) qui saura graisser les bonnes pattes pour accélérer l'obtention d'un document officiel... Alors que le pays connaît des pénuries de certains produits, dans les rues de Caracas, les *bachaqueros* attendent la livraison de produits subventionnés par le gouvernement pour les revendre bien plus cher au marché noir. Des Vénézuéliens sont rivés sur le site **DolarToday** pour surveiller le change parallèle du billet vert. Les plus chanceux, qui sont parvenus à obtenir auprès du gouvernement la précieuse monnaie pour voyager, peuvent faire la culbute inverse pour obtenir bien plus de bolivars que ceux investis.

C'est ce système de change qui est au cœur du système de corruption. Depuis février 2003, la parité bolivar-dollar est fixée par l'État. Ce dernier s'est placé à partir de ce

moment au centre de l'économie du pays, qui repose uniquement sur la production de pétrole.

Le 19 décembre 2016, un dollar s'échange à 2 620 bolivars au marché noir. En revanche, il est obtenu contre 10 bolivars seulement au Dipro, le cours officiel en vigueur pour l'importation de biens et services jugés urgents (alimentation, médicaments) et 674 bolivars selon le cours au Dicom qui procède au change officiel pour les autres utilisations, comme les voyages.



Estimation de la fuite des capitaux au Venezuela entre 1998 et 2013 (en milliards de dollars) © Marea Socialista
La faille d'un tel système est évidente. Une personne qui parvient à changer 1 000 dollars contre 674 000 bolivars pour voyager aux États-Unis et qui parvient à conserver, grâce à de fausses factures, 500 dollars qu'elle change au marché noir, peut gagner 636 000 bolivars net. Le gouvernement est d'ailleurs à court de monnaie et a de plus en plus de mal à octroyer des devises étrangères.

Cet exemple donne une idée des falsifications possibles en jouant entre le change officiel et les changes parallèles. Un sport qui a un nom : le *cadivisme*, du nom du Cadivi, la commission auparavant chargée d'accorder les devises et qui a été remplacée par le Centro nacional de comercio exterior (Cencoex). Les sommes qui disparaissent ainsi deviennent rapidement astronomiques quand il s'agit d'entreprises, publiques ou privées. D'autant plus si elles parviennent à avoir accès au change discrétionnaire du Dipro. Ce système vampirise les revenus de l'or noir et corrompt jusqu'au sommet de l'État.

Marea Socialista, une organisation politique de gauche qui se dit « chaviste critique », a évalué l'évasion de la rente

pétrolière à un peu plus de 259 milliards de dollars entre 1998 et 2013 (*lire son rapport : Sinfonía de un Desfalco a la Nación: Tocata y fuga... de Capitales*). De quoi «résoudre le déficit du logement du Venezuela, c'est-à-dire 6 millions de logements », souligne-t-il. En comparant les dépenses et les revenus de PDVSA (la compagnie pétrolière nationale) entre 1998 et 2014, Marea Socialista découvre un « trou » de 216 milliards de dollars (*lire Autopsia de un colapso: ¿Qué pasó con los dólares petroleros de Venezuela?*).

«Vu la grande inconstance des données, cela n'a pas pu passer inaperçu. On peut suspecter qu'une grande partie de ces dollars a quitté le pays de manière illégale », soutient l'économiste Carlos Carcione, qui a chapeauté l'enquête. Les articles de Marea sont bien plus affirmatifs et détaillent une corruption qui touche tous les secteurs de l'économie, où la pesante bureaucratie attribue des dollars de manière discrétionnaire.

«La corruption administrative est le lubrifiant avec lequel se développe une organisation mafieuse qui renforce le capital financier et les multinationales et la nouvelle bourgeoisie locale, que nous pouvons englober sous le nom de bolibourgeoisie [la bourgeoisie bolivarienne – ndlr] », écrit Marea Socialista dans un de ses articles. Carlos Carcione et son équipe d'enquêteurs se sont heurtés au peu de données officielles publiées : « Nous travaillons avec des données officielles. Elles sont souvent dissimulées. La Banque centrale en publie peu mais nous reconstruisons. Si nous ne pouvons pas entrer par la porte principale, nous entrons par celle de derrière ou par une fenêtre que quelqu'un a oublié de fermer. Par exemple, la Banque centrale ne publie pas les chiffres concernant les importations d'aliments et de médicaments. Nous sommes alors passés par les pays exportateurs. »

L'impunité comme règle

Il y a désormais mille et une façons de s'enrichir rapidement au Venezuela : surfacturation des importations, demande

de dollars par des entreprises dites de « malettes » (*empresas de maletín*) qui n'ont pas d'existence réelle, spéculation sur la dette... Régulièrement, des hauts fonctionnaires critiquent les manœuvres. En mai 2013, Edmée Betancourt, alors présidente de la Banque centrale du Venezuela (BCV), **décrivait dans un entretien** « les quantités considérables » de devises octroyées «mais une autre quantité considérable de devises est allée à des sociétés de mallette».

Elle estimait qu'en 2012, environ 20 milliards de dollars ont été affectés à des « demandes artificielles ». Peu de temps après avoir tenu ces propos, en août 2013, Edmée Betancourt était démise de ses fonctions (voir Taladros, memorandum en espagnol).

La plus grande entreprise nationale, la compagnie pétrolière PDVSA, connaît bien ces pratiques frauduleuses, notamment la surfacturation. Ce fut le cas en 2006 avec la commande de foreuses chinoises. Plutôt que d'acheter les outils via Bariven, filiale de PDVSA chargée des acquisitions de matériel, PDVSA fait appel à l'époque à l'entreprise Construema S.A. (Constructora Interbolivariana S.A., Empresa Multinacional Andina). Le contrat avait une valeur de plus de 62 millions de dollars (voir le document « Contrat Construema » que Mediapart a pu se procurer).

Un contrat, daté du 14 mars 2007, démontre que Construema commande elle-même les foreuses à une autre entreprise pour seulement 19 599 millions de dollars. Perte de l'opération : plus de 43 millions de dollars. En mai 2007, le directeur exécutif des finances de PDVSA alerte sa direction sur l'absence de

livraison de la part de Construema, mais pointe aussi du doigt qu'elle n'avait pas encore été payée.



Magasin pris d'assaut le 19 décembre après la suppression du billet de 100 bolivars, le billet le plus utilisé © Reuters
Ces surfacturations sont faites dans le seul but d'obtenir des dollars au cours le plus avantageux. Et les importateurs ne se donnent parfois pas la peine de livrer les marchandises. Alors que le pays souffre de pénurie de biens basiques, l'existence de hangars remplis de marchandises, d'aliments périmés qui pourrissent sans avoir pu gagner les étalages des commerces, est régulièrement révélée au grand jour.

Le cas le plus emblématique remonte à 2010, quand l'opinion publique découvre la perte de plus de centaines de milliers de tonnes d'aliments commandées par PDVSA par le biais de sa filiale Bariven. Là encore, les importations ont été surfacturées, en passant par des intermédiaires. Un an avant le scandale, Rafael Ramirez avait été alerté par l'auditeur général, Jesus Villanueva : celui-ci relevait que plus d'un million de tonnes d'aliments avaient été commandées et que seulement 14 % étaient parvenues à destination. Les pertes dans l'opération ont été estimées à près de 2 milliards de dollars (1 932 637 902 dollars) (voir notre document « Scandale alimentation » en espagnol).

Le président de la commission des affaires financières du Parlement, le député de l'opposition Freddy Guevara, du parti Voluntad Popular, branche radicale de l'opposition, évalue le préjudice de PDVSA à 11 milliards de dollars entre 2004 et 2014, quand Rafael Ramirez était à la tête de l'entreprise. D'après l'enquête du député, des sommes détournées ont été « lavées » dans des paradis fiscaux.

Freddy Guevara demande la destitution de l'ancien responsable, pilier du chavisme, de son poste d'ambassadeur aux Nations unies.

La dirigeante de Transparencia Venezuela, antenne de Transparency International, Mercedes de Freitas, explique ces agissements frauduleux par « l'opacité » des comptes nationaux. Elle évoque « les fonds parallèles », notamment ces rallonges budgétaires décidées hors du budget. Le budget national de 2017 n'est pas passé par l'Assemblée nationale, largement acquise à l'opposition. Le gouvernement l'a remis directement au Tribunal suprême de justice, acquis à sa cause. Transparencia Venezuela pointe par ailleurs les missions, les vastes programmes sociaux financés par la rente pétrolière, qui ne rendent pas de comptes ou ne le font que partiellement.

De son côté, le gouvernement s'affiche comme un fer de lance contre la corruption. C'est ce désir des Vénézuéliens d'en finir avec les pratiques frauduleuses qui avait notamment porté Hugo Chavez au pouvoir, en 1999. En 2013, un Conseil supérieur anticorruption (CSA) a été créé ; en 2015, un Corps national contre la corruption... Épisodiquement, le pouvoir s'attaque à certaines personnalités. C'est le cas de Rafael Eduardo Isea, proche de Hugo Chavez avec qui il a participé au coup d'État raté du 4 février 1992. Ancien ministre des finances (2008) et gouverneur de l'État d'Aragua (2008-2012), il est accusé par les autorités vénézuéliennes d'avoir détourné plus de 65 millions de dollars et d'avoir participé à des trafics de drogue. Réfugié à Washington, il collaborerait depuis septembre 2013 avec l'Agence américaine de lutte contre la drogue (DEA).

Mais pour les organisations vénézuéliennes, l'impunité demeure la règle. La justice reste liée au gouvernement. « Il n'y a pas de séparation des pouvoirs. La justice ne joue pas son rôle de contrôle », assure Mercedes de Freitas. L'organisation de défense des droits de l'homme Provea relève, dans « un diagnostic de la corruption

au Venezuela », réalisé cette année, que « 66 % des juges du pays exercent temporairement leurs fonctions, sans avoir accompli un processus formel de sélection et de désignation. Les juges prévisionnels peuvent être démis de leurs fonctions par la Commission judiciaire à tout moment, sans procédure préalable. Pour cette raison leurs décisions ne sont pas attachées à une procédure régulière mais à d'autres considérations ».

Au Venezuela, il est de notoriété publique qu'il vaut mieux avoir un contact dans l'administration socialiste pour accélérer ses affaires. Ces « bénéficiaires » sont désignés comme les *enchufados*. La même logique avait cours durant la IV^e République vénézuélienne. Mieux valait connaître une personne d'influence au sein des deux partis qui se partageaient le pouvoir, Accion democratica et Copei. La rente pétrolière demeure, les manœuvres pour se l'accaparer aussi.

Iouri Annenkov, l'homme qui les a tous connus

PAR DOMINIQUE CONIL
LE SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2016

Gorki l'a fait jouer enfant, il faisait des parties de croquet avec Maïakovski, Lénine passait à la maison, mais dès l'adolescence, Iouri Annenkov s'est épris de l'art, de la poésie, du théâtre. Traduit pour la première fois en français, son *Journal de mes rencontres* dresse un portrait unique d'une époque et de ses acteurs.



© Vladimir SokolaeV

En avançant dans la lecture de *Journal de mes rencontres*, on pense irrésistiblement à cette vieille blague où un patron constate avec stupéfaction que l'un de ses modestes employés – tantôt nommé Morton, Popov

ou Dupont, selon les versions – est à tu et à toi avec les grands de ce monde. La blague s'achève avec l'apparition du pape, flanqué de l'inconnu, sur le balcon de la place Saint-Pierre et un badaud interrogeant son voisin : « *C'est qui le type en blanc à côté de Popov ?* »

Ils sont nombreux, aux côtés de Iouri Annenkov. Qui n'a rien d'un modeste employé. Son nom est inconnu de la plupart des lecteurs français, même si nombre de ses portraits nous sont familiers : Anna Akhmatova sous sa frange, Blok sur son lit de mort ou encore un ou deux Lénine, qui firent de l'usage. Un trait puissant, elliptique, parfois d'inspiration cubiste. On ignore souvent qu'il fut aussi un peintre, que ce décorateur de génie, qui « habilla » la place Rouge pour le premier anniversaire de la Révolution, fut aussi le collaborateur de **Pabst, Robert Siodmak, Max Ophüls**, parmi bien d'autres, et le récipiendaire d'un Oscar.



Iouri Annenkov, autoportrait.

Il est surtout – et c'est ce qui rend passionnante la lecture de son livre – un homme qui s'est trouvé à la confluence des courants artistiques et politiques majeurs du siècle dernier. La politique, il est tombé dedans tout petit, sur le lieu d'exil de ses parents, engagés dans le mouvement **Volonté du peuple** qui avait majoritairement opté pour la lutte armée (le « *terrorisme* », disaient-ils alors). C'est à Samara que son père fit connaissance de Lénine, avec lequel il correspondit ensuite pendant des décennies, avant de rompre au moment de la Révolution d'octobre (aucune dictature, fût-elle celle du peuple, écrivit-il lorsqu'on lui proposa un poste gouvernemental. Ledit gouvernement le priva illico de ses moyens de subsistance, il mourut deux ans après, Lénine octroya une généreuse pension à sa veuve).

L'art, Annenkov est aussi tombé dedans très tôt. Son éviction du lycée (pour agitation politique) lui aura servi. Il n'en a que plus rapidement fréquenté les cercles d'un Saint-Pétersbourg « *âge d'argent* », où l'on récite passionnément les poèmes de Blok et d'autres.

Et puis, en 1924, après avoir vu son portrait « cubiste » de Lénine adoubé par les hautes autorités, avoir côtoyé aussi bien Kamenev (en crise de nostalgie parisienne) que Zinoviev et surtout Trotski, avoir passionnément travaillé avec Meyerhold, illustré *Les Douze*, de Blok, avant d'assister à l'agonie de celui-ci, vite mesuré ce qui le séparerait à jamais du régime, Iouri Annenkov a choisi l'exil en France.

« *Naturellement, nous sommes tous jeunes encore : l'un a cinquante ans, l'autre soixante, un troisième a franchi depuis longtemps le cap des soixante-dix ans. Le seul fardeau qui commence à nous peser est celui des souvenirs.* » Au moment où il écrit ces lignes, à l'orée des années 1960, Annenkov poursuit une triple ambition. Évoquer sa jeunesse bien sûr, même diffractée en épisodes concernant d'autres que lui ; construire un monument en mémoire de ceux, si nombreux, en passe d'être oubliés, morts, purgés, exilés ; éclairer le fantastique élan créatif de la

Russie et le laminage de celui-ci, donner à lire une autre Histoire, plus complexe, plus nuancée.

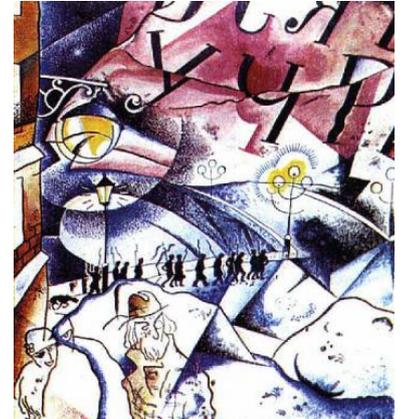


Illustration des Douze de Blok, un des premiers travaux d'Annenkov

Comme souvent en France, on a alors, et depuis les années 1920, opté vis-à-vis de l'URSS pour une dichotomie dont ni le pacte germano-soviétique, ni le rapport Khrouchtchev, ni Budapest ne sont venus à bout. L'émigration, ainsi, serait constituée de réactionnaires ou, au mieux, de passésistes. Il suffit de se reporter à cet extrait cité dans le livre : « *Il existe de nos jours une curieuse littérature d'écrivains émigrés, russes et autres, qui sont coupés de leurs racines. Le déracinement de Nabokov est absolu. Ces écrivains ne se préoccupent d'aucune société, ne seraient-ce que pour se dresser contre elle, parce qu'ils ne ressortent eux-mêmes à aucune société. Ils en sont réduits à n'écrire que sur des sujets creux.* » C'est signé Jean-Paul Sartre, version 1947 (Nabokov publiait pourtant, cette année-là, l'un de ses premiers livres écrits en anglais, *Brisure à senestre*, dystopie sur un régime totalitaire prônant la « normalité » de l'individu, mais cela avait dû échapper à Sartre).

Kuokkala, à jamais

Il est un autre trait de Iouri Annenkov qu'il faut souligner : c'est un homme fondamentalement bienveillant (il y a une seule personne, outre Staline, qui n'est d'ailleurs presque jamais cité et qu'il n'a pas connu, envers laquelle il est teigneux, on y reviendra : Ilya Ehrenbourg). Les motifs de rupture n'ont pourtant pas manqué, entre ces

jeunes artistes allumés, capables de poursuivre répétitions, lectures, créations diverses en pleine famine et par moins 30 °C, alors qu'on se chauffe avec les lattes de parquet. Jeunes qui, pour une bonne part, s'enthousiasment sincèrement pour le bolchevisme ou rallieront raisonnablement la puissance au pouvoir, quitte à y perdre toute créativité. Et la vie, souvent. Il a de l'indulgence pour le cynisme proclamé d'Alexeï Tolstoï, encore bien plus pour Meyerhold adhérant au Parti, se coiffant d'une casquette inclinée et ouvrière. Il lui importe davantage de relater comment Meyerhold fut le seul à oser monter les pièces de Maïakovski (1928), *La Punaise*, « clownerie déchirante » et satire du régime, ou *Bains publics*, qui étrille la bureaucratie. Ces deux pièces figureront dans l'acte d'accusation de Meyerhold lorsqu'il sera arrêté, en 1939.



Anna Akhmatova. © Iouri Annenkov

Il est aussi, apparaissant un peu partout au fil des chapitres, un creuset fondateur qui fait rêver : Kuokkala. Un bourg alors finlandais (d'où les séjours fréquents de militants politiques, du père d'Annenkov à Lénine en passant par **Vera Figner**) et tout proche de Saint-Pétersbourg, peuplé de datchas où de nombreux artistes séjournent. Lieu de toutes les libertés pour le jeune Annenkov qui, passant d'un jardin l'autre, y côtoie les aînés, Gorki, le peintre **Repine**, ses contemporains, Maïakovski, Essenine pratiquant une sorte de *couch surfing* avant l'heure et tant d'autres. La maison de Kuokkala, en 1918, ne

résistera pas à une occupation destructrice de la Garde rouge en repli, mais reste l'endroit cher, même si Annenkov qualifie sa nostalgie « *de bribes de vaine sentimentalité* ». Il est vrai qu'en 1960, on n'en est plus là.

En ce qui le concerne, on n'en était déjà pas là en 1917... Annenkov, c'est le type qui est dans la manif mais marche éventuellement sur le trottoir. Le 3 avril, cette année-là, il est à la gare de Finlande à Saint-Pétersbourg, pour ce moment historique, l'arrivée de Lénine acclamé. Mais lui, c'est son ami **Boris Savinkov** qu'il est venu chercher. L'auteur du *Cheval blême*, journal d'un terroriste est alors dirigeant de l'organisation de combat des Socialistes révolutionnaires. Bientôt ministre pour quelques mois, puis de nouveau clandestin après la prise de pouvoir bolchevique et réfugié... chez Annenkov.

Cela n'empêchera cependant pas Annenkov de tirer le portrait de nombre de responsables politiques, rapportant une ultime vision de Lénine dont il ne tirera aucun dessin, une homme diminué sous un plaid, « *sourire d'enfant crispé et impuissant* », d'évoquer ses relations avec **Lounatcharski** (des citations donnent une idée de la finesse de ce ministre de la culture qui disparut trop tôt pour disparaître tout court), et surtout Trotski, qui le séduit illico en se souvenant de ses illustrations des *Douze* de Blok : enfin un bolchevique qui lit ! Et considère la culture, à la différence de Lénine qui ne la voit que dans sa fonction utilitaire. Ce n'est pas l'inculture qui le dérange, plutôt l'arrogance de celle-ci. Mais étrangement,

le portrait qu'Annenkov dessine de Lénine est avenant et celui de Trotski assez inquiétant !...



Portrait de Lénine, Annenkov (1921).

Car l'âge d'argent et l'extraordinaire ébullition artistique des premières années de la Révolution (surtout celle de Saint-Pétersbourg, sa ville), tel est le noyau dur du récit d'Annenkov, qui fut aussi, comme on peut le vérifier, un critique et un théoricien passionné. Oui, la Russie d'alors, dans tous les domaines, peinture, musique, théâtre, littérature, est à l'avant-garde du monde. Il dit les « *horizons illimités à la littérature russe, l'envol grandiose auquel elle se préparait* », l'évocation des créations théâtrales est souvent drôle (blindés véritables traversant l'espace scénique, navire tirant sur le Palais d'Hiver pour une grandiose reconstitution, avec cycliste dépêché en hâte pour leur dire d'arrêter, qu'on entende les chœurs, célébration de la Révolution avec le tissu rouge de son épouse servant pour le podium), n'empêche... des œuvres se construisent et le sentiment de gâchis irrémédiable, humain et artistique, grandit.

L'asphyxie et le traître Pasternak

Ce gâchis, d'ailleurs, se joue en deux temps. Avec la rigidification du régime (avant les Grandes Purges) mais aussi, progressivement, avec l'impossibilité de

sortir d'URSS (ou de faire connaître leur travail) pour les artistes qui n'ont pas choisi l'exil. Car, contrairement à ce qu'imaginent volontiers les intellectuels français, il n'y a pas rupture du dialogue et des amitiés entre ceux qui sont restés et ceux qui sont partis. Avant la Révolution, il était tout naturel d'aller faire un tour (et plus qu'un tour) à Paris ou Berlin.



Alexandre Blok sur son lit de mort. Il ne put quitter le pays à temps pour être soigné à l'étranger. © Iouri Annenkov

Malgré les tracasseries, les difficultés, on continuera ensuite tout au long des années 1920 et jusqu'à la moitié des années 1930. Si Annenkov dit si bien ce que vécurent Meyerhold ou Maïakovski, c'est qu'il les revit... Sans même évoquer Evgueni Zamiatine, ami très proche, leader du mouvement des **Frères Serapion**, retrouvé à Paris, une fois autorisé à quitter l'URSS. Grand écrivain désormais condamné à vivoter en France, et y mourir à 53 ans..., en 1937, comme tant d'autres. L'asphyxie est de part et d'autre, les uns coupés du pays et de leurs racines, les autres d'ouverture sur le monde.



Rare photographie : Maïakovski, Korneï Tchoukovski (et son fils entre eux) à Kuokkala, 1915. © DR

Gâchés encore que Pasternak. Si les pages consacrées à Meyerhold, Zamiatine, Blok, Gorki sont imprégnées de tendresse et d'admiration, il n'en va pas de même pour Boris Pasternak, connu, certes, mais qui

n'était pas un proche. Au moment où il écrit, Iouri Annenkov est encore sous le coup de la mort du poète et écrivain. Encore indigné par ce qui est bien connu aujourd'hui, la publication en Italie du *Docteur Jivago*, suivie de l'attribution du Nobel, et l'avalanche qui tomba alors sur Pasternak, réprobations publiques en tous genres, exclusion de l'Union des écrivains, menace de déchéance de nationalité. Y a-t-il encore à apprendre ? En apparence, peu. Annenkov rappelle que Pasternak ne publia rien pendant vingt ans, et donne en lecture les « résolutions » de diverses unions des écrivains dont, au demeurant, pas une n'avait eu accès au livre (Moscou, mais aussi Carélie, Tchétchénie-Ingouchie, Kazakhstan ou Kabardino-Balkarie), fustigeant le « *traître Pasternak* » (plus quelques morceaux choisis, antérieurs à la gloire de **Vichinsky** ou **Ejov**, en prime). C'est glaçant et le rapprochement se fait tout seul. Toute grande terreur a besoin de ses petits bourreaux. Tout régime autoritaire, de ses zélés exécutants. Est-ce pourquoi la **publication des noms de "petits bourreaux" dans les années 1930 par l'association Memorial** a suscité une telle réaction du régime russe il y a quelques jours ? Et autant de connexions ?

Pasternak est aussi pour l'auteur l'occasion d'en finir avec sa bête noire, Ilya Ehrenbourg, passé maître dans l'art de coller à la ligne officielle tout en ayant l'air de s'en démarquer. Il n'est pas le seul et il y a pire que lui. Mais pendant des décennies, Ehrenbourg charma Montparnasse et l'intelligentsia française, sachant se taire, ô combien, mais si sympathique et si libre en apparence : il fut l'un des plus efficaces propagandistes, ce qui explique son incroyable survie en période stalinienne et son oubli comme écrivain. L'habitué du restaurant Le Dôme, acrobate de l'opportunisme, dut vriller les nerfs de Iouri Annenkov. Qui, à la fin de sa vie, suivait de près et défendait les premiers dissidents, dont Siniavski emprisonné et sa « *différence esthétique* », fidèle en cela sans doute à ce que l'on pourrait nommer l'esprit de Kuokkala.

Journal de mes rencontres, un cycle de tragédies, de Iouri Annenkov, traduit du russe par Marianne Gourg, Odile Melnik-Ardin et Irène Sokologorsky, éditions des Syrtes, 800 pages, 28 euros.

(La liste de ceux qu'il évoque se trouve sous l'onglet Prolonger.)

Prolonger

Liste des rencontres de Iouri Annenkov :

Maxime Gorki, Alexandre Blok, Nikolai Goumjiev, Anna Akhmatova, Velimir Khlebnikov, Sergueï Essenine, Vladimir Maïakovski, Alexeï Remizov et Serge Prokofiev, Evgueni Zamiatine, Boris Pilniak, Isaac Babel, Mikhaïl Zotchenko, Ilya Repine, Gueorgui Ivanov, Vesvolod Meyerhold, Vesvolod Poudovkine, Nikolai Evreinov, Alexeï Tolstoï, Boris Pasternak, Alexandre Benois, Mikhaïl Larionov et Natalia Gontcharova, Sergueï Makovski, Kazimir Malevitch, Vladimir Tatline, Vladimir Lénine, Lev Trotski (et pas mal d'autres évoqués...).

La culture et l'Etat: fin de partie

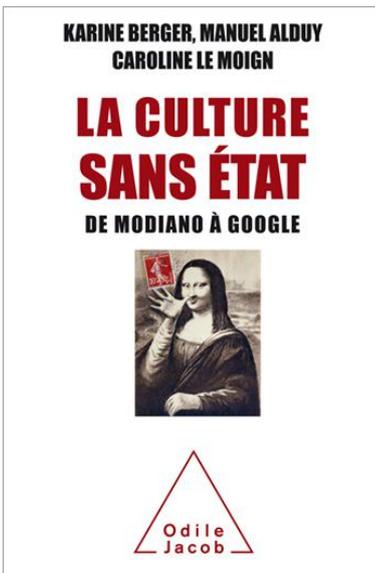
PAR JOSEPH CONFAVREUX ET OLIVIER ALEXANDRE

LE DIMANCHE 25 DÉCEMBRE 2016



Comment l'État a-t-il raté le bouleversement numérique et économique de l'industrie de la musique, du film ou du livre ? Éléments de réponse en compagnie de Manuel Alduy, coauteur de *La Culture sans État*.

« *Contrechamp* », le rendez-vous vidéo et long format de Mediapart consacré aux conditions de production et aux processus de création de ce qui nous est donné à voir, lire ou entendre, repart pour une saison en compagnie du sociologue de la culture Olivier Alexandre.



L'analyse des évolutions matérielles des industries et politiques culturelles demeure nécessaire dans une période de bouleversement technologique et économique, à l'orée d'une campagne d'où la culture est déjà singulièrement absente, bien que l'on estime que la production de biens et services culturels français dégage un chiffre d'affaires de 130 milliards d'euros et concerne 670 000 emplois.

« *Contrechamp* » accueille donc Manuel Alduy, longtemps puissant directeur du cinéma, puis des nouveaux contenus, à Canal +, avant de rejoindre Fox au printemps dernier. Il vient de publier un ouvrage coécrit avec la députée socialiste des Hautes-Alpes Karine Berger et l'économiste Caroline Le Moign, intitulé *La Culture sans État. De Modiano à Google*, paru chez Odile Jacob.

Pour lui, l'État s'est peu à peu effacé de la culture, faute d'avoir pris en compte deux mutations essentielles à l'heure du numérique : « *Alors qu'il était un enjeu politique, l'accès à la culture est soudainement donné à tous et presque gratuit pour tous. Alors qu'elle était un combat politique, la diversité culturelle se décline désormais à l'infini des demandes individuelles.* »

Pour Manuel Alduy, « *le vieux discours du problème de l'accès de la culture à tous continue de ronronner dans les ministères, sans que les nouvelles questions, et parfois les nouveaux dangers, soulevés par cette surdiffusion culturelle ne fassent l'objet de la moindre interrogation politique.* »

Et la politique culturelle française n'est pas parvenue « à s'adapter au bouleversement numérique de notre relation, collective et individuelle, à la culture » : ni au triomphe du piratage ; ni à un modèle de financement de la culture « *dynamité par le numérique* » ; ni à une « *nouvelle fracture culturelle* » faite de « *dissociation entre la pop culture dématérialisée pour tous et la culture de présence plébiscitée par l'élite* » ; ni au goût de l'habitude que nous fournissons les algorithmes qui gouvernent de plus en plus nos choix.

De ce fait, pour l'ancien homme fort du cinéma français, « *au moment même où le consommateur culturel croyait redevenir souverain, grâce à la surdiffusion numérique, et ainsi se libérer des choix des producteurs et des éditeurs, le voilà de nouveau enserré dans une prescription culturelle autrement plus forte, celle née de sa propre habitude ou de l'intérêt d'algorithmes qu'il ne peut maîtriser.* »

Peut-on encore résister à la force de frappe des GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon) et comment ? Est-il encore possible de résister à l'uniformisation des pratiques culturelles alors que la théorie de la « longue traîne », qui jugeait que les secteurs de niche avaient de beaux jours devant eux à l'ère de la révolution numérique, semble avoir fait long feu ? Que serait une politique culturelle renouvelée alors que, depuis 20 ans, Manuel Alduy juge qu'il ne s'est pratiquement rien passé ?

Le podcast de cette émission est à **retrouver ici**.

Le code de déontologie qui inquiète les inspecteurs du travail

PAR MATHILDE GOANEC
LE LUNDI 26 DÉCEMBRE 2016

Chahutée par ses agents depuis des années, et notamment depuis la réforme Sapin, la Direction générale du travail rappelle à l'ordre son inspection sous la forme d'un nouveau code de déontologie, inscrit *in extremis* dans la loi El Khomri. Le décret, qui doit être publié début janvier, inquiète les syndicats. Inspecteurs et agents de contrôle plaident pour le respect de leur indépendance.

La réforme de l'inspection du travail, initiée au début du quinquennat Hollande, passait mal. Elle devient impossible à avaler pour certains de ses agents. Un décret, détaillant le contenu d'un nouveau code de déontologie pour l'inspection, devrait être présenté au Conseil d'État fin janvier. Il fait suite à l'introduction, en bout de course, de l'article 117 dans la loi Travail, adoptée par 49.3 cet été.

Ce code impose de « *nouveaux droits et devoirs* » aux inspecteurs et agents de contrôle, qui sont pourtant déjà statutairement indépendants et protégés, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), et soumis à un certains nombre de principes déontologiques internes depuis 2010. Le décret a été présenté en fin d'année 2016 pour

consultation au Conseil national de l'inspection du travail (CNIT) ainsi qu'au comité technique du ministère du travail, sans apaiser toutes les tensions.

Outre divers rappels à l'ordre du « *respect des orientations et chantiers prioritaires* » fixés par la hiérarchie – ce à quoi s'oppose une partie des inspecteurs, qui revendiquent au contraire un contrôle qui démarre du terrain et des alertes salariés –, le code alourdit leur devoir d'information auprès des salariés et des employeurs, alors même que les moyens accordés aux agents de contrôle comme aux inspecteurs restent limités (un inspecteur pour 8 500 salariés environ). Par ailleurs, la création d'un nouveau « service public d'accès au droit » pour les entreprises de moins de 300 salariés, également prévue dans la loi Travail - sortes de guichets chargés de répondre à leurs questions sur le droit, les aides dont elles peuvent bénéficier, les accords qu'elles peuvent appliquer-, renforce ce sentiment d'éparpillement. Qui pour assurer ces nouvelles missions ?

En clair, pour les détracteurs du code, l'indépendance est aussi une affaire de moyens, même si la frénésie des orientations nationales et autres grands plans s'est un peu ralentie ces dernières années. « *Les priorités et les objectifs venus d'en haut, c'est encore 50 % de notre activité. Or notre vie professionnelle est faite d'autre chose, estime Yves Sinigaglia, du syndicat SUD Travail-Affaires sociales. Toutes les semaines, nous avons des permanences, on reçoit des lettres, des appels des salariés, qui nous demandent de traiter leurs problèmes. Il faut répondre à cette demande sociale, c'est ça notre boulot !* » La **convention n° 81** de l'Organisation internationale du travail oblige effectivement l'État qui la signe à ce que les inspecteurs soient bien « *indépendants de tout changement de gouvernement et de toute influence extérieure indue* ».

Le code rognerait également, selon les syndicats CGT, SUD et CFDT, sur l'indépendance lors des contrôles et dans les suites à donner à ces contrôles, notamment lorsqu'il s'agit de s'opposer

à une décision hiérarchique émanant de la Direction générale du travail (DGT). « *On recherche un équilibre, tempère Laurent Vilbœuf, directeur général adjoint à la DGT. Il y a ce que dit l'OIT, c'est vrai, qui s'applique à tout le champ de l'inspection du travail. Mais l'indépendance ne veut pas dire qu'on ne doit pas s'inscrire dans une orientation plus générale, dans une administration communale. L'indépendance, ce ne sont pas 2 550 agents qui font ce qu'ils veulent.* » La DGT veut rassurer son personnel : « *La libre décision est conservée, un inspecteur reste libre de mettre un P.-V. en cas d'abus !* »

Mais ces alarmes syndicales sont aussi à lire à l'aune de la **très médiatique « affaire Tefal »**. En novembre 2016, l'inspectrice du travail Laura Pfeiffer a été condamnée en appel pour avoir, en désespoir de cause, informé les syndicats de l'entreprise qu'elle contrôlait des échanges entre leur direction et sa hiérarchie, l'unité territoriale de Haute-Savoie, afin d'obtenir sa mutation. Une condamnation totalement inédite qui a fortement ému le corps des inspecteurs du travail et aggravé le sentiment d'une justice et d'une administration « aux ordres » d'employeurs influents. « *Ce décret est une autre manière de nous faire taire, après les plaintes baillonnées des employeurs contre les inspecteurs* », explique Laura Pfeiffer, syndicaliste chez SUD.



Lors du procès de Laura Pfeiffer (à droite de l'image) à Annecy, en 2015. © Rachida El Azzouzi

La volonté du ministère du travail d'établir un nouveau chapelet de « *règles collectives* » n'est cependant pas une surprise. « *Il y a un an, lors d'un rendez-vous à la Direction générale du travail, la hiérarchie avait déjà évoqué cette idée de*

code, poursuit Laura Pfeiffer. À l'époque, je l'avais compris comme une manière de limiter les possibilités de connivence entre nos directions et les employeurs. C'est l'inverse qui s'est produit. » La DGT confirme que la réflexion sur un code de déontologie est engagée depuis longtemps, au-delà de l'obligation légale issue de la loi Travail. « *Il y a de plus en plus d'exigences de la société vis-à-vis de l'administration en général, qui se traduit par de plus en plus de chartes ou de codes réglementaires, chez les policiers, les magistrats ou les infirmières par exemple, estime Laurent Vilbœuf. L'inspection du travail n'échappe pas à cette contestation, d'autant plus qu'elle est soumise à des injonctions contradictoires. Si on fait tout ça, c'est aussi pour protéger les agents en prévenant les difficultés.* »

De fait, ce code est la suite logique de la réforme Sapin, initiée par le ministre du travail de 2012 à 2014. Cette réforme, mise en œuvre en 2015, tend à fondre les quelque 800 unités autonomes de contrôle existantes en 232 unités plus denses, davantage spécialisées et volontairement plus proches des directions régionales du travail. **Le quotidien Les Échos** rappelait en début d'année la satisfaction de la Cour des comptes devant la fermeté du gouvernement sur un projet visant à « *casser les baronnies en place pour instaurer une structure de travail plus collective et un meilleur pilotage national des priorités de contrôle* ». Rappelons enfin que cette réforme n'a pas que des sympathisants puisqu'elle a été refusée en 2014 par une majorité de parlementaires pour être finalement adoptée par décret.

Les syndicats ont tenté à maintes reprises de faire barrage à une telle réorganisation. Trois organisations syndicales (CGT, SUD et SNU-TEFI/FSU) ont même déposé un recours devant le Conseil d'État pour « *excès de pouvoir* » contre plusieurs textes d'application de la réforme, sans obtenir gain de cause. Des grèves et des boycotts ont émaillé 2015 et 2016, comme **Mediapart l'a raconté ici**. Le code est parfois vécu comme le coup de trop. « *Contrairement à ce que dit ce décret,*

la notion de contrôle n'est pas résiduelle dans notre activité et tout ce qui peut y faire obstacle doit être limité, rappelle Julien Boeldieu, inspecteur du travail et membre du syndicat CGT. Avec une réunion de service par jour pour répondre aux demandes de notre hiérarchie, on ne peut pas faire correctement notre travail. »

La CFDT Travail-Formation, pourtant plutôt favorable à l'idée d'un code de déontologie pour « unifier les pratiques », critique un projet « jeté à la va-vite », « non explicité aux agents », qu'il s'agit d'examiner entre « Noël et le jour de l'An » : « L'indépendance, devenue à la fois un "droit", un "devoir" et une "condition essentielle" – excusez du peu –, n'est plus celle des agents à l'égard de toute influence induite, mais celle de l'inspection du travail dont on se demande si elle n'est pas devenue une agence gouvernementale », explique la CFDT Travail.

Autre motif de grogne, la demande appuyée de ne pas, même en dehors du service, « tenir des propos de nature à nuire à la considération du système d'inspection du travail », et de ne pas « se prévaloir de la qualité d'agent du système d'inspection du travail dans l'expression publique de leurs opinions personnelles ». Même si le projet de code rappelle dans un autre article que « les agents du système d'inspection du travail bénéficient du libre exercice du droit syndical », le doute s'est instillé. « Ils veulent une administration muette, critique Yves Sinigaglia. Mais la pratique de la déontologie, c'est justement d'ouvrir le débat, de discuter entre collègues, ce qui n'est pas suffisamment fait. Des cas de dérives, on en a plein dans notre administration, dans les deux sens, mais on les cache sous le tapis plutôt que de les mettre sur la table. Pourquoi ne pas faire ce travail de mise au clair avant de nous soumettre à de nouvelles règles ? » Laura Pfeiffer n'est pas plus rassurée : « Ce que je vous dis aujourd'hui ou ce que j'ai pu dire dans la presse lors de mon procès, pourrais-je le faire encore demain ? »

La DGT se veut formelle sur ses intentions : « Il faut donner des éléments de compréhension à des salariés mal informés ou à des employeurs virulents, qu'ils sachent sans devoir aller chercher dans des textes internationaux ce que recouvre l'inspection du travail en France. » Mais l'insistance sur « l'impartialité » et la « neutralité » des agents de contrôle, termes répétés à plusieurs reprises et qui seront *in fine* inscrits dans le code du travail, sont au contraire, pour les syndicats, du « cousu main » pour les employeurs.

« Les attaques et les plaintes vont se multiplier », s'inquiète Julien Boeldieu, à la CGT. Et SUD Travail **de rappeler** les cas d'intervention des employeurs, privés, publics ou associatifs, directement auprès du ministère, lorsqu'un agent, un inspecteur ou le résultat d'un contrôle leur déplaît, comme à la **Croix-Rouge**, à La Poste, chez PSA-Aulnay... « Oui, nous faisons partie d'un système, d'un cadre avec des règles et ma hiérarchie peut me faire contrôler telle ou telle entreprise en priorité, concède Laura Pfeiffer. Mais mon indépendance, elle se joue dans mes écrits, dans les suites éventuellement judiciaires que je choisis de donner à tel ou tel contrôle. Vers qui je vais me retourner demain si ma propre hiérarchie me met des bâtons dans les roues en donnant des billes au patronat ? »

Flexibilité, primes et travailleurs détachés, l'ordinaire d'une petite entreprise agricole

PAR LUCIE TOURETTE
LE LUNDI 26 DÉCEMBRE 2016

Dans la Drôme, un ancien salarié modèle attaque l'entreprise d'herbes aromatiques qui l'employait pour licenciement abusif. Il supervisait un système mis en place par son patron et reposant sur les heures supplémentaires et la flexibilité de travailleurs détachés. Enquête dans l'ordinaire d'une petite entreprise agricole.

Drôme, envoyée spéciale.— Man Gurung est chef d'équipe, originaire du Bhoutan. Il commande à des ouvriers guatémaltèques détachés par une société d'intérim espagnole. Tous travaillent dans une entreprise agricole de la Drôme, tenue par une famille de protestants rigoristes. L'affaire pourrait être classique, celle d'un chef d'équipe qui conteste son licenciement et réclame le paiement d'heures supplémentaires. Mais, examiné par les prud'hommes, le conflit a permis de faire surgir la réalité des conditions de travail des salariés de l'agriculture.

Man Gurung s'est présenté devant le conseil des prud'hommes de Valence, jeudi 23 novembre, pour démontrer que son licenciement était dépourvu de faute grave et de cause sérieuse. Il demande à son ancien patron, Ruben Deaux, le paiement de ses indemnités de rupture et la réparation du préjudice subi. Il réclame également le règlement de centaines d'heures supplémentaires effectuées entre 2011 et 2015 et qui ne lui ont pas été payées.

Face aux conseillers prud'hommes, Jean-François Coppere, l'avocat de l'employeur, met les heures non payées sur le compte de « quelques problèmes de formalisme ». Il s'agit d'un « loupé » dû à « l'externalisation de la comptabilité ». « Il manque peut-être l'intitulé "manager" sur la fiche de paie, concède-t-il, mais la réalité, c'est qu'il est manager. »

Man Gurung était le bras droit du patron. Il arrivait en même temps que lui, à 6 heures, et éteignait la lumière en partant le soir. Située à Livron-sur-Drôme, dans la campagne au sud de Valence, l'**entreprise Les Herbes de Chenevière** vend de la menthe, de l'aneth, de la coriandre et d'autres herbes aromatiques fraîches. À sa tête, Ruben Deaux, 34 ans, est protestant, membre d'une communauté rigoriste. Il ne mange jamais avec une personne extérieure à sa communauté. C'est lui qui a fait de l'exploitation agricole familiale une entreprise florissante, optant pour la culture des plantes aromatiques car les marges sont intéressantes. Aujourd'hui,

l'entreprise expédie à Lyon, Bordeaux, Paris et à l'étranger des plantes à ses clients restaurateurs.

Man Gurung, 38 ans, originaire du Bhoutan, a passé son adolescence en Inde. Après un diplôme de manager dans l'hôtellerie, il part pour la France, obtient l'asile en 2005, la nationalité française en 2009. Il commence à travailler aux Herbes de Chenevière en 2008, comme ouvrier agricole, et se retrouve rapidement manager. Payé au Smic les premiers temps, il est augmenté de manière régulière : 11 euros de l'heure en juin 2010, 12 euros en 2011, 14,36 euros en 2015. Il organise le travail de dix à vingt personnes suivant les saisons, de la récolte des herbes à leur emballage.

Sur son site internet, l'entreprise met en avant sa réactivité : « Possibilité de livrer le lendemain pour toute commande passée avant 8 heures du matin. » Alors Man Gurung rallonge souvent ses journées et celles des autres. Il travaille 10 ou 11 heures par jour, ne prend qu'une semaine de congés par an. Son patron part au temple vers 17 heures. Il lui confie l'entreprise lorsqu'il voyage à l'étranger.



La maison de Man Gurung. Originaire du Bhoutan, il s'est installé dans la Drôme en 2008. © Lucie Tourette

Man Gurung pilote cinq équipes. La plupart des responsables d'équipe ont un statut administratif précaire. Plusieurs sont réfugiés, l'un a une carte de séjour temporaire. Les patrons se méfient des salariés français : « Pour eux, assure Man Gurung, la plupart des Français sont des syndicalistes. Il y a plein de Français qui viennent pour chercher du travail mais ils ont toujours dit non. » Un discours qu'il fait d'ailleurs sien lorsqu'il raconte

les tensions qui peuvent survenir avec des ouvriers. Il dit d'eux qu'ils « commencent à faire les syndicalistes ».

Malgré ses responsabilités dans l'entreprise, Man Gurung garde un statut d'ouvrier agricole jusqu'en 2014. Et seulement une partie de ses heures lui sont payées. Se fondant sur les relevés d'heures établis par l'employeur lui-même entre 2011 et 2013 et sur des calendriers qu'il annotait entre 2014 et 2015, Man Gurung a comptabilisé 1 419 heures supplémentaires. Une petite partie seulement lui ont été payées. Au vu des relevés d'heures et des bulletins de salaire que nous avons pu consulter, ce sont entre 20 et 30 heures par mois qui n'apparaissent pas sur ses bulletins de paie.

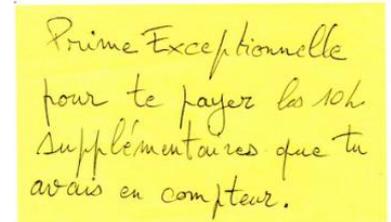
Il n'est pas seul dans son cas. Yvan Jarnias, aujourd'hui agriculteur à son compte, a travaillé pour l'entreprise en 2014-2015. En tant que responsable des cultures, il faisait pousser les plantes que les équipes de Man Gurung coupaient et emballaient. Il se souvient : « Sur mon contrat, j'avais un bon tarif à l'heure, 14 euros de l'heure, c'est pour ça que j'y suis allé. Mais je faisais beaucoup plus d'heures. » En mars 2016, un contrôle de l'inspection du travail confirme la pratique des heures supplémentaires non payées dans l'entreprise. Des régularisations suivront.

Mais avant cela, des primes apparaissent sur les fiches de paie, au bon vouloir de l'employeur. En 2011, par exemple, en face de la mention « net à payer », le bulletin de Man Gurung affiche un mois 1 895 euros, l'autre 2 643,23 euros. En 2014, il est un temps payé au forfait, sans pour autant avoir signé d'avenant. Les primes « qualité » peuvent être fréquentes, oscillant entre 200 et 1 000 euros. Mais en 2014, il n'en est plus fait mention. Les primes « exceptionnelles » des bulletins dont nous avons eu connaissance varient entre 770 et 2 000 euros.

Le recours à une entreprise d'intérim espagnole

Ruben Deaux coupe court à chaque demande d'explications de ses salariés, leur disant : « Je paie bien. » Mais,

rappelle Enchouroi Kari, l'avocate de Man Gurung devant les prud'hommes, « le versement de primes exceptionnelles ne peut pas tenir lieu de règlement des heures supplémentaires ». Puisqu'une part importante de la rémunération dépend des faveurs de l'employeur, Man Gurung s'efforce de tout faire pour le contenter.



Ce papillon accompagnait un bulletin de salaire de Man Gurung : toutes ses heures ne lui étaient pas payées, mais son employeur lui octroyait parfois des primes. © (LT)

Yvan Jarnias décrit lui aussi une ambiance d'entreprise « très tendue. Ruben Deaux fait faire beaucoup d'heures sciemment. Il me l'a expliqué 25 fois : "Il faut qu'il y ait une pression pour que les gars soient rentables." ». Pressé, Man Gurung presse lui-même ses subordonnés. À partir de 2013, Les Herbes de Chenevière ont recours aux services d'une entreprise d'intérim espagnole, qui détache des travailleurs venus d'Amérique du Sud et pourvus de titres de séjour temporaires espagnols.

Le cadre légal du détachement stipule que le salarié doit être payé suivant les tarifs en vigueur dans le pays d'accueil, que la durée de travail locale doit être respectée, mais les cotisations sociales sont celles de son pays d'origine. Passer par ce type de société d'intérim peut coûter cher, plus cher que de prendre un ouvrier en contrat saisonnier pour lequel l'employeur bénéficie d'exonérations importantes. Cependant, les abus fréquents (dépassements d'horaires, hébergement dans des locaux dégradés) peuvent aboutir en pratique à rendre cette main-d'œuvre plus rentable.

« Dans le seul département de la Drôme, le recours au détachement a augmenté de 135 % entre 2014 et 2015 pour atteindre plus de 600 salariés l'an passé », explique Coline Faugerolle, qui a réalisé pour la Confédération paysanne une étude

sur les travailleurs saisonniers migrants dans l'agriculture. L'agriculture est l'un des secteurs les plus gourmands en main-d'œuvre détachée, avec le bâtiment.

Pour Les Herbes de Chenevière, c'est la société espagnole Safor Temporis, l'une des deux principales entreprises qui se partagent le marché du détachement agricole en France, qui fournit la main-d'œuvre. Tout se passe par téléphone : un coup de fil et les ouvriers arrivent, un autre coup de fil et ils repartent.

Lors du court entretien qu'il nous a accordé, Ruben Deaux ne justifie pas ce choix par une question de coût mais nous explique que « c'est une qualité de main-d'œuvre qu'on a du mal à trouver localement ». L'argument est souvent donné par les agriculteurs, observe Coline Faugerolle, qui ajoute : « Ces considérations sur le manque de motivation des saisonniers français tirent parfois vers un discours ethnicisé. Une tâche ou une caractéristique sont associées à une nationalité : les Équatoriens bosseurs, les chômeurs français fainéants, etc. »

Qu'entend par « qualité de main-d'œuvre » ? Quand nous posons cette question à Ruben Deaux, son avocat lui conseille de ne pas nous répondre. Ses salariés répondent pour lui. Il en a souvent parlé à Yvan Jarnias, qui a travaillé pour lui en 2014-2015 : « Il me le démontrait ainsi : "Avec l'agence d'intérim espagnole, tu fais ce dont tu as envie : tu peux prendre des gars pendant trois jours, les virer, les reprendre." Cette entreprise-là lui permettait d'avoir dix ou douze mecs permanents et après des Guatémaltèques. S'ils finissaient trois jours de suite à 17 heures, il enlevait une personne. Pour que la charge de travail reste permanente et forte. »



Les plantes aromatiques sont destinées aux restaurants. © (LT)

« C'est faux de dire que la main-d'œuvre n'existe pas localement, complète Christophe Morantin, de la Confédération paysanne. Quand il y a une bonne ambiance, que le patron paie le café à la pause, prend en considération le travail de ses saisonniers, les équipes reviennent. Oui, c'est pénible de planter de l'ail en décembre dans le froid. Comme les salaires sont bas, si en plus on ne te prend pas du tout en considération, tu pars. »

Dans les champs de l'entreprise, les ouvriers ramassent les plantes à genoux, en bottes et habits de pluie. Car pour rester fraîches, les plantes sont arrosées deux minutes avant d'être cueillies. Ces ouvriers n'ont pas les mêmes contrats. Des Français et des étrangers vivant en France sont en CDD ou en CDI. Man Gurung les appelle « les Français ». Quant aux travailleurs détachés de l'entreprise espagnole, il les surnomme « les Espagnols ». Ces deux groupes d'ouvriers se retrouvent concurrents.

Man Gurung doit transmettre à son patron l'heure de début et de fin du travail de coupe ainsi que le nombre de caisses ramassées par chacun. Ceux qui totalisent le plus de caisses sont récompensés. Mais ces résultats n'ont pas les mêmes conséquences, car les enjeux diffèrent en fonction des contrats.

Des « détachés » renvoyés chez eux du jour au lendemain

« Les Espagnols travaillent comme des robots », résume Man Gurung. S'ils sont les moins performants, ils risquent le retour en Espagne. Alors, souvent, ils enregistrent les meilleures performances. Le montant des primes baisse alors pour

les travailleurs en CDD et CDI mais les travailleurs détachés n'en touchent pas pour autant, assure Man Gurung : « Pour eux, la prime, c'est de garder le travail. » Le couperet de la fin de mission suffit à discipliner les ouvriers. « Les statuts différents font pression sur les acquis sociaux », commente Coline Faugerolle.

Des travailleurs détachés sont renvoyés chez eux du jour au lendemain. Man Gurung s'agace de devoir sans cesse former de nouveaux venus. En 2014, il est absent deux mois, commence à boire certains soirs après le travail, a des différends avec des membres de ses équipes. En 2015, des caméras sont installées pour surveiller les salariés, tendant encore un peu le climat de l'entreprise.



L'audience des prud'hommes, tenue à Valence, a fait surgir les conditions de travail des « détachés ». © (LT)

Début 2016, ses patrons décident finalement de licencier Man Gurung pour faute grave, sans indemnités. Il est effondré. Il appelle son ancien collègue Yvan Jarnias. La mère d'Yvan le met en contact avec la CGT locale. Quand Ruben Deaux l'apprend, il n'en revient pas. Durant notre entretien, il a tenu à le souligner : « Depuis la création de l'entreprise, c'est notre premier litige. » « Il pensait n'employer que des salariés qui ne pouvaient pas se rebeller », commente Yvan Jarnias, ceux qui justement sont contraints d'accepter ces « boulots que personne ne veut faire ».

Les travailleurs détachés ne posent pas ce type de problèmes. « Le travailleur détaché n'est jamais fatigué », ironise Frédéric Décosse, sociologue spécialiste des migrations de travail dans l'agriculture. Il ne sera jamais vu par un médecin du travail. Théoriquement, il peut avoir un

congé maladie. Mais pour cela il faut qu'il ait auparavant signé son contrat de mission. En pratique, quand le gars est mal, il est mis dans un bus et renvoyé en Espagne. » Fini, les arrêts maladie. L'entreprise n'a pas à subir les conséquences de l'usure de ceux qu'elle fait travailler car ils repartent au premier signe de faiblesse.

Frédéric Décosse parle plus globalement de « sous-traitance du risque sanitaire ». Si l'entreprise n'a pas à se préoccuper d'arrêt maladie, le système de santé du pays d'accueil lui non plus n'a pas à prendre en charge les conséquences d'années de travail physique à des rythmes soutenus. Théoriquement, un travailleur détaché peut lui aussi saisir les prud'hommes ou frapper à la porte de l'inspection du travail. La plupart du temps, il ne parle pas français. Il loge souvent dans les exploitations agricoles ou à proximité. Il ne reste pas longtemps au même endroit... Et l'entreprise où il travaille court peu de risques. Car son employeur reste la société d'intérim.

Man Gurung, lui, attend la réponse des prud'hommes, fixée au 26 janvier 2017. Quant à son ancien patron, il l'a dit et redit à ses salariés : il ne veut plus d'histoires. Sans préciser pour autant s'il cessait toute collaboration avec la société espagnole d'intérim.

Boîte noire

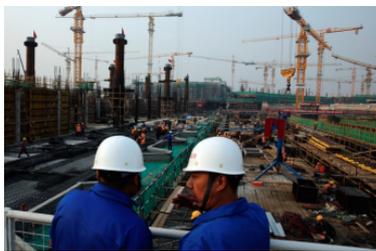
À la suite de l'audience devant les prud'hommes et apprenant que notre reportage était en cours, l'entreprise a continué à essayer de faire pression sur son ancien salarié, allant jusqu'à mandater un huissier qui est venu à son domicile lui signifier une « sommation interpellative ». Cette procédure permet de poser des questions à quelqu'un. Les réponses sont inscrites dans un procès-verbal et peuvent être utilisées devant un tribunal. Les questions portaient sur le reportage et les différentes personnes jointes, ainsi que sur les relations de travail du salarié, qui a refusé de répondre.

Prolonger

À lire, cette étude sur les travailleurs détachés dans l'agriculture : **Le détachement dans le secteur agricole en France et en Méditerranée**

Chine: les désastres humains de l'empire de la pelleuseuse

PAR ELODIE GOULESQUE
LE JEUDI 29 DÉCEMBRE 2016



© Reuters

Au milieu des années 1980, la Chine a enclenché un processus d'urbanisation rapide participant à son développement et à son désir d'ouverture économique sur le monde. Entre 1978 et 2013, la population urbaine du pays a été multipliée par quatre. Une folie de la construction qu'une partie du peuple chinois a dû subir malgré lui.

Pékin (Chine), correspondance.- Ils ont tous le même uniforme bleu marine, mais personne ne sait qui ils sont. Lorsque Chang Xi Yun, son bébé dans les bras, tente de passer à travers cette rangée de « gardes de sécurité » pour accéder à son logement, ils l'empêchent de passer. Derrière eux, des pelleuses et des ouvriers sont en train de démolir des dizaines de maisons dont celle de Xi Yun. Elle n'était pas au courant.

C'est le voisin de cette Pékinoise d'une trentaine d'années qui a appelé son mari pour lui dire que leur maison était en cours de destruction. « Nous savions qu'une agence immobilière voulait racheter nos logements pour les raser, mais soudainement, l'affaire est passée entre les mains du gouvernement local qui a exigé de reprendre ses terres. On a tout perdu et on ne sait même pas ce qu'ils ont fait de nos affaires personnelles »,

explique Wu Zhi Wei, l'époux de Xi Yun. Lorsque la famille découvre sa maison en ruine, les larmes leur montent aux yeux. La panique les envahit. Où vont-ils dormir ce soir ? Pourquoi ne les a-t-on pas prévenus ? Qui est responsable de cela ?

Joint deux mois plus tard par téléphone, monsieur Wu est encore sous le choc : « À la télé, ils disent qu'aujourd'hui à Pékin il n'y a plus d'expulsions forcées, qu'il y a des négociations avec les propriétaires. Mais nous, on a été piégés et on nous a volé notre maison. » Il a reçu un papier lui disant qu'il allait être indemnisé à hauteur de 8 000 RMB par mètre carré (environ 1 100 euros) alors que, selon lui, la maison traditionnelle en briques dans laquelle il est né et a vécu durant 39 ans vaut au moins 10 fois plus. Le quartier résidentiel de Tai Yang Gong où vivait la famille Wu, dans le nord-est de Pékin, est très bien placé et donc très cher. Même pour des Chinois de la classe moyenne comme monsieur Wu, ingénieur qui s'exprime très bien en anglais, cette situation est désespérée et difficile à comprendre : « Quand je demande à l'agence immobilière, ils me disent qu'ils ne sont pas responsables et le gouvernement dit la même chose. On ne sait pas à qui s'adresser. » Il a donc engagé un avocat qui est peu optimiste puisque la maison a déjà été démolie. Ses voisins sont comme lui et ne savent pas à qui faire appel : « Je ne suis qu'un citoyen normal, la loi est mon seul moyen de lutter. »



En 35 ans, la population urbaine chinoise est passée de 172 à 731 millions de personnes. Il a donc fallu construire des logements © Reuters

L'histoire de Wu Zhi Wei est celle de nombreux Chinois. Avec l'urbanisation fulgurante de la Chine, de nombreux particuliers ont été priés, sans vraiment avoir le choix, de laisser les terrains libres pour y bâtir la plupart du temps

de nouvelles zones résidentielles. « *Au début de l'ouverture économique de la Chine dans les années 1980, il a fallu répondre à un besoin immédiat de construire des logements* », explique Thibaud André, de la société de consulting Daxue basée à Pékin. « *Puis, poursuit-il, au fur et à mesure, on ne s'est plus appuyé sur la demande mais sur le fait que le marché immobilier est devenu une manne financière. Il constitue une part essentielle dans le PIB et la croissance du pays, le gouvernement a donc "poussé" artificiellement pour perpétuer cette croissance.* »

Cette course à la construction a mené à la fameuse « *bulle immobilière* ». Il y a aujourd'hui en Chine beaucoup de logements neufs qui restent inoccupés, notamment à cause de la flambée des prix ou de projets urbains développés dans des zones où il n'y a pas de transports, d'universités, d'industries ou de grande ville aux alentours. La ville de Datong, dans le nord-est de la Chine, est l'illustration parfaite de ces villes « *fantômes* ». En 2008, le maire se lance dans un grand projet de rénovation afin de donner une seconde vie à cette cité plutôt connue pour ses mines de charbon et sa pollution que pour sa qualité de vie. L'idée est de restaurer la gloire passée de Datong, ancienne cité impériale... mais dont les vestiges sont peu nombreux. Environ 50 000 personnes ont été délogées, leurs maisons rasées, et des millions de yuans dépensés. Un projet trop ambitieux et peu adapté. Aujourd'hui, la ville est l'une des plus endettées du pays et reste désespérément vide.

Mais ces projets ratés ne découragent pas la folie des grandeurs de certains gouvernements locaux. Pour arriver à ces résultats en si peu de temps, la Chine a choisi de laisser de côté une partie de son peuple. Aujourd'hui, de nombreux conflits sociaux ont pour origine un problème d'expropriation ou de projet de développement urbain. Le petit village de Wukan par exemple, dans le sud de la Chine, fait beaucoup parler de lui depuis 2011. À l'origine, les habitants accusaient

leur ancien chef de village de ne pas défendre leurs terres, en les vendant au gouvernement local... mais sans qu'ils voient jamais la couleur de l'argent qui leur était promis.

En zone rurale, les terres sont soumises à la « *propriété collective* ». Le gouvernement local doit donc les racheter aux paysans pour ensuite pouvoir les transformer en terres urbaines et construire. Après des protestations, les villageois ont pu élire de façon démocratique leur représentant, Lin Zuluan, une première en Chine. Cinq ans plus tard, ce dernier est emprisonné pour des accusations de corruption contre lesquelles les villageois ont vivement protesté l'été dernier, menant à une répression sévère des autorités chinoises. En se battant pour les droits de ses concitoyens et en attirant l'attention des médias étrangers, Lin Zuluan est devenu une source de tracas pour le gouvernement. On l'a donc neutralisé.

« **La plupart du temps, les gens font des pétitions, utilisent la violence ou même l'immolation** »

En Chine, les gouvernements ont tout intérêt à développer des projets immobiliers, ce marché représentant parfois jusqu'à 40 % des revenus globaux des administrations locales. Une manne financière non négligeable et dont la transparence des transactions reste parfois bien trouble. C'est d'ailleurs ce qui a poussé Jia Jinglong à commettre l'irréparable. En février 2015, ce villageois de la province du Hebei, dans le nord de la Chine, a assassiné son chef de village. À la source de cet acte de désespoir, la démolition de sa maison deux ans auparavant pour construire des tours d'habitation. Jia Jinglong a protesté auprès du gouvernement, expliquant qu'il n'avait jamais donné son accord et que les compensations qu'il avait reçues n'étaient pas suffisantes. Ses réclamations sont restées lettre morte... et il est passé à l'acte. Le jugement a été sans appel. Le paysan a été condamné à mort et la sentence appliquée en novembre dernier,

provoquant l'indignation de nombreux Chinois et d'avocats des droits de l'homme. Alors que certains officiels hautement corrompus et parfois également accusés de crimes échappent à la peine de mort, un paysan que le désespoir a poussé à commettre le pire, lui, est exécuté.

Un cas extrême mais qui, selon Zhang Qianfan, professeur de droit à la Peking University Law School et connu pour ses opinions engagées, est de plus en plus fréquent depuis ces vingt dernières années. « *La plupart du temps, les gens font des pétitions, utilisent la violence ou parfois même l'immolation.* » D'après un rapport d'Amnesty International publié en 2013, au moins 41 personnes se sont immolées par le feu en Chine depuis 2009 afin de protester contre la saisie de leurs terres. Un problème grandissant donc, que le gouvernement considère maintenant comme l'une de ses priorités, selon le professeur de droit : « *Bien sûr que c'est important, le maintien de l'ordre public est essentiel pour tous les gouvernements, surtout pour le gouvernement chinois.* » Mais la position de l'État est délicate. La Chine reste un pays communiste où l'on peut construire et vivre sur un terrain jusqu'à un maximum de 70 ans. S'il est possible d'être propriétaire de son logement, la terre, elle, appartient à l'État. Ainsi donc, s'il décide de la réquisitionner, les citoyens ne peuvent rien y faire et doivent la céder.



Une maison clou à Shanghai © Reuters

Le gouvernement est conscient de ce problème et tente d'y remédier. Une nouvelle réglementation a été mise en place en 2012, précisant que l'État doit fournir aux propriétaires des compensations au moins égales aux prix du marché. Selon le bureau des pétitionnaires, sorte de bureau de doléances ouvert à tous les

citoyens chinois qui ont des réclamations à faire auprès du gouvernement, 60 % des plaintes enregistrées annuellement en Chine sont liées à des questions foncières, concernant surtout la sous-évaluation des compensations. Tout récemment, le Comité central du parti communiste et le Conseil d'État ont dévoilé une directive sur ce sujet, et la justice devra réviser tous les procès controversés où les propriétaires estiment avoir été lésés par l'État.

Malgré ces mesures, le problème persiste : la corruption, la bureaucratie et l'absence de transparence font toujours obstacle. Lorsque les Chinois décident de s'opposer au système, ils doivent donc souvent le faire seuls. « *Il y a une individualisation de la défense des droits car les gens sont tous dans des configurations différentes, avec des critères qui varient selon la taille de la maison, les pièces qui ont été ajoutées ou la surface totale de la terre. Les voisins ne se parlent pas entre eux pour savoir ce que l'autre a obtenu comme compensation* », explique Judith Audin, docteure en sciences politiques au Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (CECMC) et basée à Zhuhai, dans le sud du pays. Ces protestations, souvent lorsqu'elles finissent par être très médiatisées, sont parfois entendues.

C'est notamment le cas des « *maisons clous* ». Quand certains propriétaires refusent de laisser leur bien aux mains du gouvernement, la maison reste plantée, comme un clou, en plein milieu du chantier de construction qui se développe tout autour. Grâce à cette obstination, les propriétaires peuvent en retirer des dédommagements plus élevés. Parfois, c'est même la situation inverse qui se présente : « *J'ai rencontré des gens qui espèrent que leur maison sera démolie car ils auront des compensations. C'est un moyen pour des familles ordinaires de faire fortune* », explique Judith Audin avant de poursuivre : « *Il y a une marchandisation globale de l'immobilier et certaines personnes sont entrées dans le jeu.* » Mais ces situations restent

minoritaires et concernent plutôt des citoyens qui vivent en ville plutôt qu'à la campagne.

La plupart du temps, ce sont donc surtout les ruraux qui se retrouvent au pied du mur. Difficile de mettre des chiffres derrière ce sujet sensible qui reste planté comme une épine dans le pied du gouvernement chinois. À titre d'exemple et selon un rapport de la Banque mondiale paru en mars 2014, environ 90 % de la surface de terrains urbains en construction en 2011 ont été pris aux paysans avec de faibles compensations. Celles-ci représentent souvent seulement 20 % de la valeur du marché.

Si l'image de la Chine est donc aujourd'hui celle d'un pays à l'évolution fulgurante et aux possibilités nombreuses, les inégalités face au développement persistent. Reste à savoir jusqu'à quand le gouvernement chinois continuera de sacrifier une partie de sa population au nom du bien commun. Et jusqu'à quand les Chinois l'accepteront.

«En Syrie, tous les acteurs sont convaincus qu'ils vont gagner la guerre»

PAR JOSEPH CONFAVREUX
LE VENDREDI 23 DÉCEMBRE 2016



Les habitants quittant les ruines d'Alep Est. © Reuters

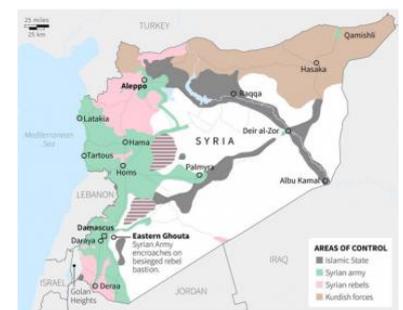
Arthur Quesnay est l'un des derniers chercheurs à avoir fait du terrain à Alep. Alors que le régime d'Assad annonce avoir repris le contrôle intégral de la ville, il revient pour Mediapart sur la situation en Syrie. La prise d'Alep ne signe pas la fin de la guerre et va accélérer les recompositions politiques et militaires.

Arthur Quesnay, doctorant en science politique (Paris-I, Panthéon-Sorbonne), est analyste **au centre d'études Noria-Research**. Il est le coauteur, avec Adam Baczko et Gilles Dorronsoro, de *Syrie, Anatomie d'une guerre civile*, paru aux éditions du CNRS en juin dernier. Dans ce livre essentiel pour comprendre ce qui se passe en Syrie, les auteurs montrent que la guerre qui s'y déroule est un moment pivot de la recomposition du grand Moyen-Orient, du Sahel à l'Afghanistan.

À la fois enquête de terrain, étude sur les institutions révolutionnaires issues du soulèvement syrien, analyse de la fragmentation de l'insurrection et observation de la manière dont la guerre transforme la société, ce livre montre l'itinéraire accéléré d'une crise qui n'a pas fini de bouleverser la région.

Vous avez fait partie des derniers chercheurs à avoir fait du terrain à Alep, jusqu'en août 2013. La prise de cette ville par le régime d'Assad avec le soutien militaire russe et iranien constitue-t-elle un tournant dans la guerre en Syrie ?

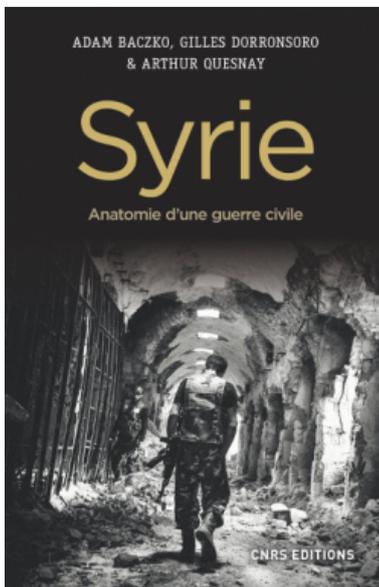
Oui, c'est un tournant militaire et politique. Le régime syrien s'est donné les moyens d'y écraser l'insurrection, même si la victoire demeure précaire parce que son armée est faible et que le patchwork de milices chiïtes qui tient aujourd'hui le pays peut se défaire aussi vite qu'il s'est formé.



L'État des forces en présence en Syrie en octobre 2016. En vert, l'armée syrienne et ses alliés. En gris, Daech. En rose, les insurgés syriens. En marron, les forces kurdes. © Reuters

Aujourd'hui, le front militaire au sud est gelé par un accord entre la Jordanie et le régime d'Assad. L'insurrection et le régime ne s'y combattent

plus. Les conseils militaires insurgés servent principalement à sécuriser la frontière jordanienne et y interdisent l'établissement de l'État islamique. Au nord, l'insurrection dépend de la Turquie qui se concentre sur la lutte contre le PKK kurde, au point d'avoir non seulement arrêté son aide à l'insurrection d'Alep, mais même prélevé des combattants dans cette ville pour les redéployer dans sa guerre contre les Kurdes dans le cadre de l'opération « Bouclier de l'Euphrate ». Et cela a facilité la prise de la ville.



Il n'y a donc plus guère d'insurrection autonome qu'à Idlib, alors qu'il n'y a pas si longtemps, en 2015, les insurgés étaient sur le point de l'emporter. Le régime était presque encerclé à Alep, l'insurrection était aux portes de Hama et Damas était menacée depuis les zones rebelles en banlieue de la capitale.

Les interventions étrangères ont modifié la donne. Les États-Unis ne voulaient pas voir le régime tomber et n'ont même pas respecté les lignes rouges officiellement fixées, après l'attaque chimique contre la Ghouta en 2013. La leçon qu'ils ont tirée de la guerre en Libye a été de conserver des États forts dans la région et, donc, de ne pas voir les révolutions aboutir. Ils ne soutiennent pas directement le régime de Damas, mais n'ont rien fait pour le faire

tomber. Ce désinvestissement a laissé la place à la Russie, dont les États-Unis se sont accommodés au départ, en pensant qu'ils seraient en mesure de négocier le sort de la Syrie directement avec Moscou à la place de l'Iran. En réalité, l'intervention russe n'a fait qu'amplifier et militariser le conflit.

Face à l'insurrection du PKK, qui n'a jamais été aussi puissant en termes d'armement et d'implantation territoriale, Ankara a concentré ses forces sur la question kurde et sur les villes de l'est de la Turquie, où elle a dû reprendre certains quartiers par la force, telle Diyarbakir. Le PKK a perdu les villes, mais reste très fort grâce à son implantation dans les campagnes et ses sanctuaires irakien et syrien. La Turquie est décidée à briser ces sanctuaires en intervenant en Irak, à l'occasion de la bataille de Mossoul, et au nord de la Syrie avec l'opération « Bouclier de l'Euphrate ». Cela implique des deals avec l'Iran, Damas et Bagdad.

On est donc face à un véritable tournant de stratégie politique. L'insurrection est exclue du jeu par les pays qui l'avaient soutenue jusque-là.

Les groupes armés de la rébellion encore sur le terrain sont très divisés sur la marche à suivre, notamment Ahrar Al-Sham qui se prépare sans doute à une scission entre ceux qui vont suivre les Turcs dans le nord de la Syrie et ceux qui vont s'implanter à Idlib dans une stratégie d'alliance avec le front Al-Nosra. Ce qui s'est passé à Alep va encore accentuer les divisions et les reconfigurations des groupes armés. L'affaiblissement de l'insurrection va certainement profiter à l'État islamique.

Pour autant, la guerre n'est pas finie. La prise d'Alep restera comme un tournant, car on gardera le souvenir d'une ville martyre de la révolution, avec des coûts traumatiques importants sur le long terme, à l'instar de ce qu'a représenté Grozny. Mais cela ne veut pas dire qu'il n'existe plus de marge de manœuvre à l'insurrection. Il faut penser aux millions de Syriens déplacés à l'intérieur du pays, qui sont des cibles possibles pour tous les acteurs engagés. Le régime n'a pas

les moyens de réintégrer ces populations dans un modèle d'organisation sociale et étatique pérenne.

Tout le monde est armé, les années de guerre ont creusé les clivages et paupérisé des millions de personnes. Le fait que l'État islamique est parvenu à trouver 4 000 combattants pour reprendre Palmyre est incroyable. Cela signifie qu'il existe des opportunités de recrutement massif. Des Syriens qui n'ont plus rien à perdre et sont prêts à se lancer dans des aventures miliciennes et des batailles dont le succès est pour le moins incertain.

Pourquoi cette bataille, atroce mais pas forcément beaucoup plus que ce qui se passe depuis des années en Syrie, a-t-elle davantage concerné l'Occident ?

Alep, deuxième ville syrienne, était en passe de devenir la capitale de l'insurrection. Dès 2012, la question de la prise d'Alep s'est posée pour l'insurrection dont le conseil militaire, basé dans un petit village au nord d'Alep, était divisé sur la conquête des grandes villes, à la fois sur la possibilité militaire de les prendre et celle de les administrer. À l'été 2012, les révolutionnaires se sont pourtant lancés à l'assaut. Ils ont bénéficié de l'affaiblissement du maillage policier du régime qui, depuis des années, était débordé par l'exode rural et la poussée démographique. Les révolutionnaires sont ainsi parvenus à prendre l'est de la ville sans rencontrer beaucoup de résistance dans les quartiers est, mais ont buté sur les quartiers riches, séparés par de grandes avenues et très militarisés.

Une fois Alep-Est tenue par l'insurrection, la ville est devenue le modèle et le symbole d'une administration civile libre. Elle a attiré les journalistes, les chercheurs, les ONG, en créant de nombreux liens et échanges avec l'Occident. C'est donc une ville modèle et tournée vers l'Occident qui a été brisée.

À cela s'est ajouté un processus plus classique de fonctionnement médiatique, où le récit des bombardements et des vetos russes à l'ONU provoquait une indignation humaniste et humanitaire,

alors que pas grand monde ne s'était offusqué du lâchage de l'insurrection d'Alep par la Turquie depuis quelque temps. La Turquie a non seulement arrêté de financer l'opposition syrienne, en raison de son accord sécuritaire avec la Russie, mais elle a fermé sa frontière aux combattants qui pouvaient venir se ressourcer et se ravitailler avant de repartir au combat. Ankara a même détourné l'action des groupes de l'insurrection vers une guerre contre le PKK.

Ce silence est-il lié à la dépendance de l'Europe vis-à-vis de la Turquie, en raison de la crainte de voir arriver un nouveau flux massif de réfugiés ?

S'il n'y a guère de flux de réfugiés en ce moment, c'est parce que la Turquie a fermé la frontière. Mais si le régime continue sa remontée vers le Nord, cela pourrait changer brutalement, parce que l'équilibre précaire, fondé sur une forme de *no fly zone* stabilisant le nord de la Syrie pour ne pas déstabiliser la Turquie et l'Europe, pourrait se rompre. Il y a plus d'un million de réfugiés potentiels à la frontière avec la Turquie. C'est un énorme moyen de pression sur les Occidentaux.

S'agit-il encore d'une guerre civile, quand on voit la multitude d'acteurs régionaux et internationaux impliqués en Syrie ?

C'est précisément cela, une guerre civile. La Syrie a connu un processus accéléré en la matière, si on la compare à l'Afghanistan, où la régionalisation du conflit et les structurations des groupes et de leurs alliances ont mis beaucoup plus de temps. En Syrie, on est arrivé à un fourre-tout milicien qu'il est difficile à analyser.

Une guerre civile ne signifie pas que seuls les Syriens se battent entre eux. C'est à proprement parler une perte de souveraineté de l'État sur certains territoires et sur le monopole de la violence avec, en face, d'autres acteurs qui construisent des modèles de gouvernance,

gèrent un territoire et une économie avec l'idée de conquérir le centre politique depuis leurs positions.



Les habitants quittant les ruines d'Alep Est. © Reuters

Aujourd'hui en Syrie, même après Alep, l'ensemble des acteurs demeurent convaincus qu'ils vont gagner la guerre. L'insurrection est persuadée que la bataille d'Alep va créer une secousse internationale, que la défaite militaire peut se transformer en victoire symbolique et que le régime est au bord de l'effondrement. L'insurrection demeure donc dans une stratégie jusqu'au-boutiste, d'autant qu'elle a des financements du Golfe et des stocks d'armes impressionnants. Elle parie sur le pourrissement du régime, qui est réel, et sur sa chute à moyen terme.

Le régime est également convaincu qu'il va gagner la guerre. Pourtant, son contrôle territorial est très précaire, fondé sur un patchwork de milices chiites éparses. On l'a vu ces derniers jours à Palmyre, où 1 500 hommes et 300 conseillers russes lourdement armés ont pris la fuite devant l'EI, en abandonnant des dizaines de chars et des équipements militaires importants. 4 000 hommes de l'EI sont parvenus à passer à travers le rideau de frappes aériennes et sont venus coller les lignes du régime, pour empêcher l'aviation d'intervenir, puis en lançant voiture piégée sur voiture piégée jusqu'à la débandade de leur adversaire.

Quand on lit qu'un responsable américain affirme que la coalition s'est déjà débarrassée de 50 000 combattants de l'EI, on a l'impression d'entendre les déclarations tonitruantes de la guerre du Vietnam... Il n'est donc pas du tout certain que le régime ait les moyens de tenir Alep après l'avoir reprise. Il faudrait des dizaines de milliers d'hommes qu'il n'a

pas. La prise d'Alep aujourd'hui, celle de Raqqa demain, va créer des vides qui sont aussi des espaces à prendre.

Quant au PKK, il pense que le système fédéral qu'il a installé sur une partie du territoire syrien va tenir, en dépit des clahs avec le régime et d'un étau qui se resserre avec l'accord sécuritaire entre la Turquie, la Russie et la Syrie mis en place à l'occasion de la bataille d'Alep. Les trois pays ont chacun des motifs pour détruire le PKK, vu comme pro-américain, anti-turc et nationaliste kurde, même s'ils n'en ont pas forcément des moyens.

Existe-t-il une stratégie américaine en Syrie et, si oui, comment la définir ?

Non, il existe un engagement militaire qui consiste à combattre l'EI, mais pas de stratégie politique. Les États-Unis ont lourdement armé le PKK en Syrie, ce qui a permis à ce dernier d'attaquer en Turquie, alors même que la Turquie est membre de l'OTAN. On se retrouve aujourd'hui dans une situation invraisemblable, où il existe des forces spéciales américaines qui combattent avec les Turcs dans le nord de la Syrie et des forces spéciales qui combattent auprès du PKK dans la poche de Manbij. Le Pentagone ne cesse de changer son fusil d'épaule dans la région, au point d'aboutir à une situation militaire complètement incohérente.

On a entendu plusieurs voix affirmer qu'on manquait d'informations précises sur ce qui se passait à Alep en particulier et en Syrie en général. Dans votre livre, vous reprenez des chiffres de morts et de déplacés proches de ceux de l'OSDH ou des pays accueillant les réfugiés, sans doute surestimés. Comment faire, quand même la comptabilité des victimes est délicate ?

Il nous manque des détails, mais les informations circulent et il est possible d'avoir des sources locales sur les morts ou les prisonniers. Les Nations unies ont arrêté le décompte en 2014, faute d'accès au terrain, mais les renseignements en provenance de Syrie sont nombreux. Ceux qui affirment qu'on

manque d'informations visent à laisser le huis clos se terminer en continuant de détourner les yeux. Je pense que le chiffre de 300 000 morts avancé par l'OSDH est dépassé depuis longtemps. Il faut également comptabiliser les centaines de milliers de prisonniers du régime qui subissent des tortures quotidiennes. La machine à répression de Damas est effrayante et bien trop peu analysée.

Les institutions révolutionnaires civiles que vous aviez étudiées à Alep sont-elles encore des éléments vivants ?

L'effondrement de l'aide des pays de la région aux administrations civiles d'Alep, qui constituaient un rare exemple d'insurrection modérée, a poussé de nombreux combattants entre les mains de l'État islamique ou du Front Al-Nosra.

Les institutions civiles révolutionnaires qui ont été détruites par le régime à Alep ou par l'EI à Raqqa ou Manbij, avant que les Kurdes ne les empêchent de revenir quand ils ont repris Manbij à l'EI, se reconstruisent depuis la Turquie, mais elles n'arrivent plus à rentrer sur le territoire et doivent se contenter de gérer les Syriens déplacés et les camps.

Les conseils locaux en Syrie n'existent plus guère qu'à Idlib, une région où tout est extrêmement politisé et fragmenté, avec certains conseils tenus par Ahrar Al-Sham, d'autres par des alliances de brigades modérées, d'autres par le Front Al-Nosra. Ces différents groupes se partagent et parfois s'affrontent sur des questions très techniques mais essentielles : les boulangeries, l'électricité, l'eau... Là encore, les financements extérieurs viennent renforcer les divisions et créer de la compétition entre les groupes pour l'accès à l'aide internationale. Les institutions continuent à exister, mais notre façon de gérer le conflit syrien les a considérablement affaiblies.

Les agressions sexuelles de Cologne et Hambourg à l'épreuve de l'ère «post-vérité»

PAR THOMAS SCHNEE
LE SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2016

Le profil de l'auteur présumé de l'attentat du 19 décembre à Berlin, dont la demande d'asile aurait été rejetée en juin, fait resurgir la polémique, incessante depuis les agressions de Cologne et de Hambourg il y a un an, sur les rapports entre réfugiés et criminalité.

Berlin, de notre correspondant.—« *Ce crime n'est pas pire parce qu'il a été commis par un réfugié. Si cela avait été un Allemand, je n'aurais pas été moins horrifié* », déclarait début décembre Dieter Salomon, le maire écologiste de Fribourg-en-Brisgau, en commentant l'arrestation du réfugié afghan Hussein K. Ce dernier est accusé d'avoir en octobre dernier violé et assassiné Maria L., une étudiante en médecine engagée dans le travail associatif en faveur du développement et des migrants. Au cours des derniers jours, la police allemande a aussi découvert qu'Hussein K. était un récidiviste. En effet, celui-ci a été condamné en 2013 en Grèce à dix ans de prison pour meurtre. Mais sa bonne conduite, ainsi qu'une loi d'amnistie votée pour désengorger les prisons, lui ont permis de rester seulement un an et demi derrière les barreaux. Il s'est ensuite rendu en Allemagne en 2015, où il est entré sans passeport, comme réfugié mineur non accompagné. Aujourd'hui, son âge est mis en doute : le jeune homme s'est déjà présenté aux autorités grecques comme mineur non accompagné de 17 ans... il y a trois ans.

Saluée par de nombreux hommes politiques, la déclaration apaisante de Dieter Salomon n'a pas plu à tout le monde. Des centaines de messages de protestation et de haine ont conduit la mairie de Fribourg à fermer la page Facebook du maire. Devant les attaques toujours plus virulentes sur

Internet, l'association Weitblick e.V., dans laquelle s'engageait la jeune femme, s'est également vue contrainte de publier une mise au point : « *Nous sommes choqués de voir de quelle manière ce crime affreux est récupéré pour alimenter les thèses insultantes et racistes* », a-t-elle indiqué. De fait, la récupération politique n'a pas tardé. « *Cette victime et beaucoup d'autres n'existeraient pas si notre pays avait été préparé aux dangers qui accompagnent toujours l'immigration de masse. Et pendant que les victimes et leurs proches souffrent une douleur indicible, les représentants de la "culture de la bienvenue" se taisent* », a déclaré le très droitier Rainer Wendt, patron d'un des deux grands syndicats de policiers (DPOIG).

De leur côté, la section locale du parti xénophobe AfD et plusieurs autres groupuscules d'extrême droite ont organisé une commémoration « *spontanée* » pour manifester leur solidarité à l'égard d'une victime de la « *politique merkelienne* » d'accueil des réfugiés. Quant aux réseaux sociaux et sites d'extrême droite, pour qui le réfugié mâle est presque forcément un obsédé sexuel, ils ont profité de l'occasion pour mettre en scène leur fantasme d'une « *vague musulmane* » à l'assaut de l'Europe, en publiant par le menu les moindres délits réellement ou prétendument commis ces derniers temps par des réfugiés sur le territoire national.

Le fait que le journal d'information de la première chaîne de télévision publique n'ait pas tout de suite répercuté le crime dans ses informations nationales a conforté ceux qui estiment que le retard à l'allumage de trois jours des grands médias allemands après les agressions du jour de l'an a révélé une volonté politique de dissimuler les crimes des réfugiés. Quant au profil de l'auteur présumé de l'attentat du 19 décembre à Berlin, dont la demande d'asile aurait été rejetée en juin dernier, il a donné du grain à moudre à ceux qui souhaitent jeter l'opprobre sur l'ensemble des migrants.

Aujourd'hui, le problème consécutif aux agressions de Cologne et de Hambourg est le suivant. En dépit de nombreuses informations qui ont permis de mieux comprendre ce qui s'est passé sur la place de la gare de Cologne entre 22 heures et 1 heure du matin, la difficulté à trouver les coupables laisse la place à la frustration et aux fantasmes. « *Le travail de récolte et d'évaluation des indices était titanesque, d'autant que les récits des victimes ne sont pas toujours précis car la cohue, la panique et le choc permettent rarement d'avoir des souvenirs suffisamment clairs pour dessiner un portrait-robot précis. Il y a aussi les vidéos privées tournées avec des smartphones. Elles aussi sont imprécises. Les habits des victimes ont été récupérés pour retrouver d'éventuelles traces d'ADN. Enfin, la police a récupéré 1,6 million de données téléphoniques qui concernent des communications ayant eu lieu dans des quartiers où les agressions ont eu lieu. Nos enquêteurs ont enfin trouvé certains suspects à la suite de perquisitions où l'on a retrouvé des objets volés. Ou bien parce qu'un téléphone volé a été utilisé et repéré* », détaille Monika Volkhausen, la procureure chargée de l'accusation lors des deux premiers « procès du jour de l'an » qui se sont tenus le 24 février dernier à Cologne.

Les procès de février ont débouché sur des condamnations à de la prison avec sursis pour vol et détention de stupéfiants. « *Mais dans ces procès, il n'y a pas de motif sexuel et nous avons un réfugié afghan comme témoin à charge. Sans son intervention, il n'y aurait pas eu de jugement* », précise Monika Volkhausen. Plus tard, lors du procès mené en mai 2016 contre les frères algériens Farouk et Adberahmane, accusés de « vols et recel » mais aussi de « harcèlement sexuel », les preuves ont manqué et le procès s'est achevé sur une condamnation pour effraction de voiture et vol de portables ! Seule l'une des deux victimes présentes a porté plainte pour harcèlement sexuel. Mais elle n'est pas parvenue à reconnaître son agresseur. Dès lors, l'accusation pour motif sexuel s'est écroulée.

Cette faillite se retrouve dans les statistiques judiciaires des événements de Cologne et Hambourg. Début décembre 2016, la police de Cologne recensait 1 200 plaintes, dont 513 pour agression sexuelle (insultes à caractère sexuel, harcèlement, attouchement, tentative de viol et viol). Ceci a conduit à l'ouverture de 820 poursuites judiciaires contre X, dont 372 pour agression sexuelle. À ce jour, la police a identifié 333 suspects, dont 84 pour des motifs sexuels. Mais seulement deux individus, un Irakien de 21 ans et un Algérien de 26 ans, ont été reconnus par leurs victimes, qui les avaient aussi photographiés. Ils ont été tous les deux condamnés le 7 juillet 2016 à un an de prison avec sursis pour harcèlement sexuel. À Hambourg, 402 femmes ont déposé 243 plaintes, qui ont abouti à une seule condamnation : celle d'un Afghan, à deux ans de prison avec sursis pour agression sexuelle.

À Hambourg, une juge à laquelle il est reproché d'être « favorable aux réfugiés »

Dans le récent procès de Hambourg, la polémique sur ces « réfugiés protégés par la justice » s'est doublée d'un affrontement opposant la police et le parquet de Hambourg à la juge Anne Meier-Göring. Celle-ci est présidente de la 17^e chambre du tribunal régional de Hambourg, spécialisée dans les affaires du jour de l'an et étiquetée par la sphère ultraconservatrice comme « favorable aux réfugiés ». Anne Meier-Göring a le malheur de s'en tenir aux faits, de prendre en compte les circonstances générales et de refuser de faire subir aux condamnés une peine pour l'exemple.

Déjà en août dernier, lors du procès de cet Afghan condamné pour agression sexuelle, le parquet de Hambourg avait reproché à la juge de ne pas retenir sa requête en faveur d'une condamnation à de la prison ferme. Le jugement prononcé le 1^{er} novembre 2016 a, selon lui, dépassé les bornes. En effet, faute de preuves, Anne Meier-Göring a décidé de la relaxer de trois réfugiés. Ceux-ci se sont vu octroyer

4 600 euros de dédommagement pour les mois passés en détention provisoire. Enfin, la juge s'est excusée auprès des acquittés, reprochant à la police et au procureur général d'avoir fourni des preuves qui n'en étaient pas et d'avoir mené des interrogatoires tendancieux, ne respectant pas les règles d'un travail policier impartial.

Une partie des médias allemands a réagi avec incompréhension. Pour le magazine *Focus*, la victime s'est sentie « violée une seconde fois ». Plusieurs unes semblaient regretter qu'une nouvelle occasion ait été perdue de punir les coupables. Un éditorial du quotidien local *Hamburger Abendblatt* a expliqué que de tels jugements pouvaient être acceptables au cas par cas, mais que, pris tous ensemble, ils détruisaient la confiance des citoyens : « *C'est sans raison que lors du dernier procès, la juge a sapé la confiance en l'État de droit en critiquant les enquêteurs de la police* », estimait le journal pour qui la police a fait son travail. Le quotidien populaire *Bild* a lui rappelé l'évidence. À savoir qu'il n'y avait aucune preuve. Tout comme dans la plupart des procédures liées à la nuit du jour de l'an et qui n'ont, donc, pas abouti.

Attentat de Nice: le terroriste a pu procéder à onze repérages

PAR ELLEN SALVI ET MATTHIEU SUC
LE SAMEDI 24 DÉCEMBRE 2016

Les polémiques nées après l'attentat du 14 juillet à Nice ont masqué les ratés de la politique sécuritaire de Christian Estrosi. Ainsi le terroriste a-t-il pu circuler à de multiples reprises. Nous révélons qu'il a même conduit, à trois occasions et durant une trentaine de minutes, son 19 tonnes sur le trottoir de la promenade des Anglais,

pour calculer ses trajectoires le soir de son crime. La scène était à chaque fois filmée, mais la police municipale n'a pas réagi.



La caméra de vidéo-surveillance n°173 enregistre le camion se présentant face à la pergola, sur la promenade des Anglais, lors de repérages effectués le 13 juillet, à 6 h 56 du matin. © DR

Ce matin-là, nous sommes le 13 juillet, une lumière en surplomb inonde le cadre, se réfléchit dans ce qu'on devine être de la buée. Il est 6 h 55 et le soleil se lève sur la promenade des Anglais. Située à l'angle du boulevard Gambetta, la caméra 173 – une des 1 257 qui surveillent Nice – enregistre les lueurs de l'aube, les trois badauds profitant de la Prom' déserte et ce camion blanc qui s'invite sur la vidéo.



La caméra de vidéosurveillance n° 173 enregistre le camion se présentant face à la pergola, sur la promenade des Anglais, lors de repérages effectués le 13 juillet, à 6 h 56 du matin. © DR

Un poids lourd de 19 tonnes roule sur la chaussée, malgré l'arrêté municipal interdisant la circulation des véhicules six fois moins gros dans cette partie de la ville. Ses onze mètres de long et ses deux mètres cinquante de large passent difficilement inaperçus. D'autant plus lorsque le véhicule de marque Renault se hisse sur le trottoir, y avance à vitesse réduite et finit par se garer le long des barrières du bord de mer, sa cabine faisant face à une pergola, située à hauteur de l'hôtel Negresco.

Il est 6 heures et 56 minutes. La portière conducteur s'ouvre, le chauffeur descend, se dirige vers l'arrière de son camion, ouvre un des deux vantaux. Sur un procès-verbal en date du 20 juillet, l'officier de la Sous-direction antiterroriste (Sdat)

de la police judiciaire qui décortique les enregistrements vidéo reconnaîtra à propos du conducteur qu'à ce moment-là, « la distance de la caméra ne nous permet pas de voir ce que fait ce dernier ».

Au bout de trois minutes, l'homme remonte dans sa cabine, redémarre, effectue une manœuvre dans le but de mieux s'aligner face à la pergola. Il essaie alors de passer en dessous. En vain : son camion est trop haut. Il est maintenant 7 heures. Le 19 tonnes entame une marche arrière, descend du trottoir. Une fois sur la chaussée, il poursuit sa route sans plus s'arrêter. La caméra 173 qui a immortalisé la scène le perd de vue alors qu'il emprunte le quai des États-Unis.

Un poids lourd a circulé sur la promenade des Anglais fermée à la circulation des camions, est monté sur un trottoir réservé aux piétons, s'est approché dangereusement de la pergola sous laquelle les touristes ont le loisir de se reposer, assis sur des bancs. Le chauffeur a pris son temps pour estimer ses trajectoires. Durant cinq minutes, de façon manifeste, l'individu n'effectue aucune livraison aux hôtels et restaurants situés sur la plage en contrebas. Il ne fait rien à part enfreindre la loi municipale. La scène est immortalisée par une caméra vidéo. Mais au centre de supervision urbain (CSU) de la ville de Nice, personne ne réagit.



Quelques heures avant l'attentat, Mohamed Lahouaiej Bouhlel réalise un "selfie" sur les lieux de son futur crime. © DR

Le lendemain, jour de la fête nationale, 30 000 personnes sont attendues sur la promenade des Anglais pour profiter du feu d'artifice. En fin de journée, alors que la nuit n'est pas encore tombée, l'endroit grouille déjà de passants. Parmi eux, un

certain Mohamed Lahouaiej Bouhlel se prend en photo sous une pergola. Il est 19 h 25.

Deux heures plus tard, il monte à bord du camion blanc, garé dans un quartier périphérique. À 22 h 32, son poids lourd s'engage sur la Prom'. Il prend de la vitesse. À 22 h 33, alors que les voitures sont immobilisées dans un embouteillage sur la chaussée, le 19 tonnes roule sur le trottoir, ses feux de circulation éteints. Il renverse ses premiers piétons. Le véhicule entre alors dans le champ de la caméra 173, effectue plusieurs embardées de droite à gauche afin de faucher un maximum de personnes. C'est un carnage. Les corps sont happés sous les roues.

À 22 h 34, l'opérateur vidéo au CSU fait zoomer la caméra 173 sur le camion qui se dirige sur la pergola. Sauf que, devant l'obstacle, il bifurque sur la chaussée et, une fois la structure dépassée, fait une embardée pour retourner sur le trottoir rouler sur des adultes et des enfants. Après quelques derniers slaloms, les plus meurtriers, le camion cale et Mohamed Lahouaiej Bouhlel est abattu par des policiers. Son acte terroriste a causé la mort de 86 personnes. Alors qu'un attentat sur un mode opératoire identique, **très prisé des djihadistes**, a fait **12 morts à Berlin lundi 19 décembre**, Mediapart détaille la facilité déconcertante avec laquelle le terroriste niçois a réussi à préparer son crime.

Les séances de repérage de Mohamed Lahouaiej Bouhlel avaient démarré deux jours avant la séquence devant la pergola au petit matin. Ce 11 juillet, le même véhicule, immatriculé 7794 XN 94, roule sur la promenade des Anglais, feux de détresse allumés, de manière à faire croire cette fois qu'il s'apprête à livrer des marchandises. Déjà, à cette occasion, il monte sur le trottoir bordant la mer, fait mine de se garer puis repart.

Le poids lourd se paye le luxe d'effectuer un demi-tour, toujours sur le trottoir, et de repartir en sens inverse. Il s'immobilise quelques instants devant l'entrée du casino Ruhl, manœuvre de nouveau et finit par rejoindre la chaussée, au bout d'un quart

d'heure durant lequel il n'aurait jamais dû rouler sur cette partie uniquement piétonnière. La scène se déroule le 11 juillet, peu avant dix heures du matin. Le même jour, à midi, à 14 h 30, 22 h 30 et à 23 heures, le camion repassera à quatre reprises sur la promenade des Anglais mais, ces fois-là, il n'enfreindra qu'une seule loi : l'interdiction faite aux véhicules utilitaires de circuler sur la chaussée. Au moins, il n'est pas remonté sur le trottoir.

Le 12 juillet, après un premier passage sur la chaussée de la Prom', le poids lourd s'aventure sur la voie de bus puis de nouveau sur le trottoir. Là, feux de détresse allumés, il roule aux côtés de joggeurs matinaux, passant un quart d'heure sur cette zone réservée aux piétons, toujours sous l'œil des caméras, mais sans jamais alarmer la sécurité. Dans le téléphone du chauffeur, les policiers retrouveront une photo horodatée de ce jour et de cette heure – il est 6 h 44 – de la fameuse pergola prise depuis l'intérieur de la cabine du véhicule.



Photo de repérage sous la pergola, réalisée par Mohamed Lahouaiej Bouhlej le 12 juillet 2016, à 6 heures 44. © DR

Le 13 juillet, jour où le chauffeur vérifie au petit matin s'il est possible de passer sous la structure en fer forgé, le 19 tonnes refait un passage sur la chaussée, dans le courant de la soirée. « *En tout et pour tout, il est constaté que le camion a circulé à onze reprises sur la promenade des Anglais entre le 11 juillet 2016, moment où le véhicule apparaît pour la première fois dans le champ de vision des caméras de la ville de Nice, et le 14 juillet 2016, avant de servir comme arme par destination lors de l'attentat commis ce même jour en soirée* », comptabilise l'enquêteur de la Sdat dans son PV précité.

Le policier constate que le terroriste a « effectué des essais sur le trottoir bordant la mer de la promenade des Anglais, notamment en repérant les accès pour

monter dessus, Il s'est même présenté devant une pergola fixe avec son camion afin de vérifier si celui-ci peut passer en dessous ». **Interrogé par Nice-Matin** sur les repérages du terroriste dès le 20 juillet, Christian Estrosi, président LR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), ancien maire de Nice, devenu premier adjoint en charge notamment de la sécurité, avait éludé le sujet : « *Si tous ceux qui passent deux fois sur la promenade des Anglais étaient des criminels... On ne peut pas supposer le pire à chaque fois.* »

Le théorème Pasqua

Christian Estrosi a toujours évité d'évoquer la scène de la pergola, longue de cinq minutes et enfreignant toutes les règles qu'il a lui-même édictées. Une séquence difficile à défendre pour celui qui cherche volontiers à endosser le costume d'un monsieur Sécurité. Et qui, au lendemain des attentats de *Charlie-Hebdo*, s'était étonné que la préfecture de police n'ait pas réussi à appréhender les auteurs : « *Je suis à peu près convaincu que si Paris avait été équipé du même réseau [de vidéosurveillance] que le nôtre, les frères Kouachi n'auraient pas passé trois carrefours sans être neutralisés et interpellés* », avait-il déclaré à l'époque, lors d'un conseil municipal.



Christian Estrosi au centre de supervision urbain (CSU). © Reuters

Alors, dans la semaine qui a suivi l'attentat du 14-Juillet, l'ancien édile a multiplié les contre-feux. Distillant dans la presse les éléments matériels et langagiers qui appuyaient sa version des faits, le président de la région Paca a appliqué le « *théorème Pasqua* », selon lequel « *quand on est emmerdé par une affaire, il faut susciter une affaire dans l'affaire, et si nécessaire une autre affaire dans l'affaire de l'affaire, jusqu'à ce que*

personne n'y comprenne plus rien ». Dès la nuit du drame, il a remis en cause les effectifs de police nationale, accusant le gouvernement d'avoir failli. Puis, pendant plusieurs jours, ont filtré dans la presse une série de documents, dont une lettre rédigée par ses soins et datée du 13 juillet, dans laquelle il réclamait à François Hollande « *un grand plan d'urgence pour protéger les policiers et leur donner les moyens d'agir* ».

Mais ce sont évidemment **les photos publiées par Libération** le jeudi 21 juillet qui ont précipité les événements. On y voit des policiers municipaux, et non nationaux, assurer la circulation, les premiers venant de relever les seconds. Avec ces images issues de la vidéosurveillance de la ville, et profitant d'une communication hasardeuse du ministère de l'intérieur qui affirmait le contraire, Christian Estrosi a eu beau jeu de crier au « *mensonge d'État* » et de se draper dans **le costume de « l'élu local révolté »**. Pas une fois l'ancien ministre n'a jugé bon de mentionner le fait que le dispositif visible sur ces images était très exactement celui prévu lors des réunions préparatoires auxquelles lui-même, premier adjoint en charge de la sécurité de Nice, n'a pas assisté.

Selon la patronne de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN), Marie-France Monéger-Guyomarc'h, auditionnée le 6 septembre par la commission des lois de l'Assemblée nationale, « *il était normal qu'à partir de 21 heures l'on trouve à l'angle du boulevard Gambetta et de la promenade des Anglais deux policiers municipaux devant un barrage qui déviait la circulation* ».

Expliquant que le dispositif mis en place le soir du 14-Juillet répondait ni plus ni moins à une convention signée en 2013 entre le préfet des Alpes-Maritimes et le maire de Nice d'alors, un certain monsieur Estrosi, la cheffe de « la police des polices » en détaillait longuement les contours, dans le but de faire taire une polémique construite de toutes pièces : « *La clé de répartition normale étant que*

la police municipale assure la circulation et la police nationale la surveillance générale, avec une exception cependant, précisément pour le 14 juillet, puisque, à Nice, la police municipale participe traditionnellement au défilé de l'après-midi et que les défilants sont ensuite invités à la garden-party du maire. »

En clair, il était normal de trouver des policiers municipaux à l'angle du boulevard Gambetta et de la promenade des Anglais à partir de 21 heures, les policiers nationaux n'ayant relevé les municipaux dans l'après-midi que pour leur permettre de participer à la garden-party. Une dérogation accordée, en son temps, pour faire plaisir au maire Estrosi... Pour conclure, la patronne de l'IGPN estimait que les polémiques étaient « *le fruit d'une mauvaise compréhension et interprétation des informations* ».



Le camion utilisé par le tueur de Nice, après l'attentat. © DR

Christian Estrosi ne s'est pourtant pas arrêté là. Jugeant que le rapport de l'IGPN n'était pas « *de nature à répondre aux questions qui restent en suspens et à notre volonté d'obtenir la manifestation de la vérité* », l'ancien maire de Nice continue, cinq mois plus tard, à pointer la responsabilité du gouvernement en évitant soigneusement de répondre aux questions soulevées par les repérages du terroriste. Comment un camion de 19 tonnes, interdit sur la promenade des Anglais, a-t-il pu y circuler à onze reprises sans jamais être inquiété ? Comment expliquer que, par trois fois, il soit monté pendant de longues minutes sur l'esplanade, sans jamais que sa police municipale ne tire les conséquences de ce qu'elle voyait sur les images de vidéosurveillance ?

Ces questions ont pourtant été posées à plusieurs reprises au nouveau maire de Nice, Philippe Pradal. Le 13 octobre dernier, en conseil municipal, l'ancien premier adjoint de Christian Estrosi, Benoît Kandel, passé à l'opposition divers droite, interpellait de nouveau l'édile à ce sujet. « *Le groupe "Mon Parti c'est Nice" vous a demandé par écrit en juillet d'installer une commission d'enquête municipale pour faire toute la lumière sur la préparation et sur les mesures prises par la ville de Nice pour sécuriser cet événement, rappelait-il. Évidemment, vous avez balayé de la main cette requête.* »

Dans un long courrier adressé à Olivier Bettati, lui aussi membre du groupe "Mon Parti c'est Nice" et élu Front national à la région PACA, Philippe Pradal répondait point par point aux accusations de l'opposition locale, affirmant notamment considérer « *qu'il ne peut exister de commission d'enquête municipale dans la mesure où des enquêtes judiciaires sont ouvertes* ».

Dans la même missive, le maire de Nice saluait « *le rôle stratégique* » joué selon lui par le centre de supervision urbain. « *C'est grâce aux caméras de la ville que des informations précises ont pu être données aux équipages présents sur place, que des levées de doutes ont permis de mettre fin aux rumeurs de fusillade et de prise d'otage et de s'assurer que l'auteur n'avait pas de complice direct le soir du drame* », écrivait-il.

Pour Benoît Kandel, ce ne sont pas les 1 257 caméras réparties dans toute la ville qui doivent être mises en cause, mais bien l'usage qui en est fait. « *Quand vous avez une belle Ferrari, mais aucun pilote pour la conduire, ça ne sert à rien* », dit-il. Lancé en 2010, le centre de supervision urbain de Nice est la fierté du président de la région PACA qui n'a cessé de communiquer sur son efficacité. **Selon le budget primitif de la ville de Nice pour 2016**, 4,18 millions d'euros étaient encore consacrés l'an passé au développement de la vidéosurveillance.

En dépit de ce déploiement de moyens exorbitants et alors que les caméras du CSU sont censées être contrôlées 24 heures sur 24 par les agents de la police municipale de Nice, Mohamed Lahouaiej Bouhlel a manœuvré son camion sur le trottoir de la promenade des Anglais pendant une trentaine de minutes cumulées, à trois reprises, en toute impunité.

Le rendez-vous avec « Christian »

Dans un premier temps, le flot de contre-feux agités par le président de la région PACA a été efficace. Acculé, le ministère de l'intérieur a réagi à plusieurs reprises à l'emporte-pièce, répondant avec des bouts d'information, sans mettre en perspective. Clairement, il a tendu le bâton pour se faire battre. Mais une fois la frénésie médiatique passée, les enquêtes judiciaires suivent leur cours. Et certaines pourraient s'avérer ennuyeuses pour Christian Estrosi.

Le témoignage de Sandra Bertin par exemple, qu'il a brandi en preuve de ce qu'il continue de qualifier de « *mensonge d'État* », risque de se retourner contre lui. Une semaine après le drame, cette policière municipale, responsable du centre de supervision urbain de Nice, avait accusé dans **Le Journal du dimanche** le ministère de l'intérieur d'avoir exercé des pressions sur elle afin qu'elle modifie son rapport sur le déploiement des forces de l'ordre le soir du 14 Juillet.



Sandra Bertin et son avocat Me Verrier. © Capture d'écran iTélé

« *Le lendemain des attentats, le cabinet du ministre de l'Intérieur a envoyé un commissaire au CSU qui m'a mise en ligne avec la Place Beauvau, déclarait-elle à l'hebdomadaire. J'ai alors eu affaire à une personne pressée qui m'a demandé un compte-rendu signalant les points de*

présence de la police municipale, les barrières, et de bien préciser que l'on voyait aussi la police nationale sur deux points dans le dispositif de sécurité. Je lui ai répondu que je n'écrirais que ce que j'avais vu. [...] J'ai été harcelée pendant une heure [...]. À tel point que j'ai dû physiquement renvoyer du CSU l'émissaire du ministère ! »

Une mise en cause qu'elle réitérait lors d'une conférence de presse spectaculaire. À la suite d'une plainte déposée conjointement par la policière municipale, le maire de Nice et son premier adjoint, une enquête était ouverte par l'IGPN. Elle est désormais close. Selon nos informations, l'« abus d'autorité » que dénonçait Sandra Bertin n'a pas été avéré.

Bernard Cazeneuve, encore ministre de l'intérieur à l'époque, a porté plainte pour diffamation contre la jeune femme. Elle doit comparaître le 4 janvier devant la 17^e chambre du tribunal de grande instance de Paris, où elle sera jugée en citation directe. Fin juillet, **Le Monde** s'est fait l'écho d'attestations transmises à la justice corroborant la version de Sandra Bertin. « Je l'ai entendue dire "je ne mettrai pas ce que je n'ai pas vu aux écrans" », affirme ainsi un témoin de la scène. « J'ai rapidement compris qu'il y avait divergence d'opinion sur la façon de rédiger le document », assure un employé municipal cité par le quotidien.

L'Obs avait, lui, relevé les contradictions dans la version de la jeune femme, soulignant que les policiers venus la voir étaient envoyés par le directeur de la sécurité publique et non par la place Beauvau. Son avocat, M^e Adrien Verrier, expliquait alors que les interlocuteurs de sa cliente s'étaient présentés à elle comme travaillant pour le ministère de l'intérieur... Joint par **L'Obs**, il confirmait que Sandra Bertin avait bien été victime de pression de la part de ces deux personnes. « Il n'arrêtait pas de lui demander de modifier le rapport, d'ajouter des informations, expliquait-il. À un moment elle a voulu sortir fumer une cigarette et ils ne l'ont même pas laissée. »

L'enquête de Mediapart permet de reconstituer la scène qui s'est jouée le 15 juillet et infirme une partie des déclarations de la policière municipale. Comme l'a déjà précisé Marie-France Monéger-Guyomarc'h, la patronne de l'IGPN, lors de son audition du 6 septembre à l'Assemblée nationale, « la Direction centrale de la sécurité publique (DCSP) [...] a sollicité le centre de supervision urbain pour trouver des informations qui lui permettraient de répondre à une rumeur qui commençait à se répandre sur les réseaux sociaux. [...] c'est dans ce cadre que la DCSP a demandé à la police municipale de visionner certaines images. »

La rumeur prétend que la police aurait laissé passer le camion meurtrier, pensant qu'il allait livrer des glaces. Mais face au commissaire de Menton envoyé par sa direction départementale, Sandra Bertin, éprouvée par une nuit blanche de travail et les horreurs vues à l'écran, ne comprend pas le but de cette mission. La policière municipale s'étonne, croit déceler « une manœuvre », dit que le fait de regarder les images de vidéosurveillance n'est « pas sain » car « cela pouvait nuire à monsieur Estrosi ». Sait-elle déjà que le camion a commis les jours précédents plusieurs infractions sur la promenade des Anglais ?

Toujours est-il que la jeune femme insiste pour rédiger un rapport, histoire de laisser une trace. Le visionnage des bandes prend d'autant plus de temps qu'il faut alors tout retranscrire. La Direction centrale de la sécurité publique s'impatiente, téléphone pour savoir s'il y a du neuf. Au bout d'une heure, le commissaire de Menton devant assister à une réunion, il est remplacé par un commandant niçois.

En tout, la scène s'étale de 16 heures à 18 heures. Durant ce laps de temps, la Direction centrale de la sécurité publique téléphone à six reprises, mais toujours au commissaire de Menton ou au commandant de Nice, jamais à Sandra Bertin. Tous les témoins évoquent une scène qui se déroule dans le calme. Voilà pour le harcèlement évoqué par la

policière municipale. « Elle est dépassée, elle se fait un film », estime une source proche du dossier, qui ne l'accable pas.

Lorsque Bernard Cazeneuve avait vertement réagi aux accusations de Sandra Bertin, celle-ci avait reçu le soutien de Christian Estrosi qui s'était écrié dans un communiqué cosigné avec le maire de Nice : « Nous rejetons les accusations scandaleuses du ministre d'instrumentalisation des propos d'un agent dans un contexte aussi terrible. »

La proximité de la responsable du CSU – par ailleurs secrétaire générale du Syndicat autonome de la fonction publique territoriale de Nice et candidate au poste de cheffe de la police municipale – avec les édiles niçois est indéniable. Alors que, ce fameux 15 juillet, ils sont en train de regarder les images de vidéosurveillance, Sandra Bertin fait sortir le commandant de police du bureau. Elle doit changer de robe. Elle a « rendez-vous » après son travail « avec Christian », lui dit-elle, avant de se reprendre : « Avec monsieur Estrosi. » Il s'agirait d'une visite de l'homme politique aux différents responsables municipaux.



Photo de repérage réalisée par Mohamed Lahouaiej Bouhlef le 15 août 2015. © DR

Le 4 janvier, Sandra Bertin sera seule à se défendre de la diffamation que lui reproche Bernard Cazeneuve, aujourd'hui premier ministre. Pendant ce temps, « Christian » poursuit sa campagne. Invité dimanche 11 décembre sur **BFM-TV**, le président de la région PACA invoquait de nouveau l'argument du système de reconnaissance faciale, refusé selon lui par le gouvernement, alors qu'il « aurait pu peut-être éviter un certain nombre de drames ». Pourtant, le système de reconnaissance faciale n'aurait en aucun cas permis d'éviter l'attentat du 14-Juillet, le terroriste étant inconnu des services de

renseignement. Qu'importe, le président de la région PACA réitère de plus belle ses propos après la tragédie de Berlin.

Un argument à manier avec prudence. Dans l'ordinateur de Mohamed Lahouaiej Bouhlel figure un lot de photos prises sur la promenade des Anglais le 15 août 2015. Pour ce qui ressemble à un premier repérage, l'apprenti terroriste se désintéresse des célébrations pour photographier la foule de dos sur la Prom' en train de regarder le feu d'artifice ou encore les infrastructures temporaires disposées sur le trottoir. Parmi ces images, Mediapart a déniché un *selfie* du futur tueur aux côtés d'un homme tout sourires dans son costume noir et sa chemise blanche immaculée. La photo, prise de nuit, est floue, mais un système de reconnaissance faciale n'aurait eu aucun mal à identifier l'individu aux côtés de Mohamed Lahouaiej Bouhlel. Il a exercé comme maire de Nice.



Le futur tueur de Nice, Mohamed Lahouaiej Bouhlel, alors inconnu des services se fait photographier en compagnie de Christian Estrosi, le soir des festivités du 15 août 2015. © DR

Boîte noire

Contactés par Mediapart, ni Christian Estrosi ni Adrien Verrier, l'avocat de Sandra Bertin, n'ont répondu à nos sollicitations.

Dans le rétro du FN: 1974, ou la (re)naissance d'un tribun

PAR VALÉRIE IGOUNET

LE JEUDI 22 DÉCEMBRE 2016

FRONT NATIONAL L'ŒIL DES CHERCHEURS

L'historienne Valérie Igounet revient, pour notre édition spéciale « Front national : l'œil des chercheurs », sur la patiente construction d'un parti né au début des années 1970 aux marges de l'extrême droite, et la façon dont il s'est forgé, au gré des scrutins présidentiels, un destin qualifié d'incontournable pour le second tour de la présidentielle de 2017.

« Tel le phénix qui renaît de ses cendres, la droite nationale est à nouveau présente dans l'état (sic) français, plus jeune, plus vivace, plus efficace que jamais. Parce que beaucoup de gens de bonne volonté étaient lassés d'un régime décadent, fait d'abus et de compromissions, parce qu'ils rêvaient d'une France plus saine, plus libre, plus forte, où chacun aurait conscience de ses devoirs et de ses droits, nous avons créé le Front national. Le Front national est là, il existe. Si vous le voulez, il vous permettra de faire de la France ce que vous souhaitez qu'elle soit : une France riche de souvenirs, fière de son passé, de son rayonnement intellectuel, mais surtout pleine de promesses pour son avenir. Si vous faites confiance au Front national, et si vous me faites confiance, j'essaierai, conscient de mes devoirs, de faire de notre France ce que vous voulez qu'elle soit. La tâche de président de la République est plus qu'un honneur, c'est une mission. Si vous le voulez, j'essaierai de mener à

bien cette mission, avec votre confiance, avec votre aide, dans l'amour commun que nous portons à notre pays. »



Ces quelques mots paraissent en première page de la publication *Front national*, début mai 1974. Signés Jean-Marie Le Pen, ils annoncent la posture d'un homme qui se présente, pour la première fois, à la magistrature suprême. Une candidature officialisée par le président du FN le 28 mars, lors d'une conférence de presse, et décidée, une semaine plus tôt, par les

principales instances du parti d'extrême droite, le bureau politique et le comité central.



Le 2 avril, le décès de Georges Pompidou annonce une élection présidentielle anticipée. La date du premier tour est fixée au 5 mai. Le Front national n'est pas prêt pour cette étape. Apparu en octobre 1972, cette petite formation politique affronte une campagne qui se révèle compliquée en raison de plusieurs facteurs : le parti compte peu de militants et se trouve dans une situation financière difficile. La scission avec Ordre nouveau, fin 1973, n'a pas seulement affaibli le FN. Elle a accentué les divisions de l'extrême droite française et influé sur les reports de voix vers les différents candidats (Jean Royer, Valéry Giscard d'Estaing et Bertrand Renouvin). Jean-Marie Le Pen peut, lui, compter sur le soutien du FN, de Rivarol, des Cahiers européens de François Duprat, de l'équipe de Militant de Pierre Pauty, des comités Union des nationaux et d'Action nouvelle. L'ancien député perçoit dans cette échéance une chance capitale pour l'histoire de son parti et pour lui-même : celle d'acquérir une première visibilité politique en tant que président du FN et de s'octroyer une place dans le paysage politique français, plus précisément au sein de son camp.

La campagne est courte. Pour le Front national, plusieurs étapes s'annoncent : l'obtention des 100 signatures, la mise en place de comités locaux, la réalisation

du matériel de propagande et l'accès aux médias. Rapidement, Jean-Marie Le Pen lance un appel à la constitution de comités de soutien unitaires dont la tâche principale est d'obtenir les 100 signatures, condition *sine qua non* pour le dépôt de candidature. Christian Baeckeroot, assisté de son épouse et de la fille aînée de Jean-Marie Le Pen, Marie-Caroline, y parvient sans trop de difficulté en ciblant les maires ayant participé à des campagnes contre l'avortement. Jean-Marie Curutchet joue un rôle central dans l'organisation militante de la campagne. Cet ancien de l'OAS se charge de faire connaître son candidat et tente de recueillir quelques fonds au sein d'un petit noyau d'adhérents.



Quant à l'équipe de Militant, elle se fixe les mêmes priorités mais à plus grande échelle. Une souscription nationale est proposée à son lectorat : « Jean-Marie Le Pen a relevé le flambeau de la Droite Sociale Populaire et Nationale et se lance dans le combat des élections présidentielles », annonce le courant nationaliste-européen. Il poursuit ainsi : « Mais il n'est pas le seul et des milliers de militants entreprennent le même combat, plus obscur certes mais indispensable pour atteindre les buts que nous nous sommes fixés. À Jean-Marie Le Pen, à tous nos militants, il faut des munitions. Ces munitions sont des affiches, des tracts, du matériel de propagande. Tout cela coûte cher, très cher. Il faut au Front national,

à Jean-Marie Le Pen, à nos militants, 1 000 000 de francs lourds pour mener à bien leur tâche [1]. »

Le programme reprend les thèmes (et pratiquement les mêmes mots) de ceux des différents candidats FN aux législatives de mars 1973 et du premier programme du FN, *Défendre les Français*. Jean-Marie Le Pen se présente comme le rassembleur de l'« *Opposition nationale* ». Il est le « *candidat de la vérité* ». Il appelle à la « *lutte pour le Salut Public et la Renaissance française* » et se revendique de « *droite* ». Le « *salut public* » inclut l'idée d'union nationale, c'est-à-dire une alliance entre les droites ; l'ancien député poujadiste appelant sans cesse à la réconciliation nationale, stratégie à la base de la création du FN. Pour Jean-Marie Le Pen, l'emploi du mot « *droite* » est la « *façon la plus radicale de montrer son opposition* ».

La droite qu'il dit incarner s'oppose à la gauche et doit chasser la majorité du pouvoir (l'Union des démocrates pour la République, UDR) qui, par sa politique, ouvre la route au communisme et trahit ses électeurs. Le FN souhaite se démarquer de la droite classique pour rétablir « *l'équilibre politique et faire cesser la démagogie qui entraîne toujours plus à gauche le corps politique français. Il faut redonner à la France une droite digne d'elle, une droite qui ose dire son nom et se battre sous ses couleurs* ». Trois adjectifs, rattachés au vocable « *droite* », définissent le FN : « *sociale, populaire et nationale* ».

Le président du FN présente huit propositions « *pour la famille, la jeunesse, l'école, les vieux, le travail, les travailleurs indépendants, une politique française* ». Une est « *contre l'immigration incontrôlée* ». Si Jean-Marie Le Pen se défend de tout racisme, ses déclarations stigmatisent l'immigration. Pour l'enrayer, dit-il, il suffit de pratiquer une politique de hauts salaires. C'est la solution pour que « *cesse la situation créée par la forte pression que l'immigration étrangère fait peser sur les travailleurs manuels pour le maintien au plus bas de leurs rémunérations* [2]

». Jean-Marie Le Pen remarque que les « prestations sociales dont bénéficient les immigrés sont payées par la collectivité mais ne profitent qu'à leurs employeurs [3] ». Il réclame une priorité d'embauche pour les Français. La désignation de l'ennemi de la France se précise. Elle donne des chiffres et une provenance :

« Nous ne sommes ni racistes ni xénophobes. La France sera toujours terre d'accueil pour les étrangers respectueux de nos mœurs, de nos lois, utiles à notre économie et soucieux de travailler à notre épanouissement. Mais les Français ne supporteront pas que la France soit opprimée et terrorisée par des minorités sauvages qu'excitent de pseudo-intellectuels. Il y a actuellement plus de 3 millions d'étrangers en France dont plus de la moitié appartiennent à la seule Afrique du Nord. Sur 800 000 enfants qui naissent chaque jour, 200 000 sont de pères et mères étrangères [sic]. Ces chiffres annoncent le danger [...]. Il n'est pas tolérable que notre pays soit devenu un dépotoir ouvert aux bons à rien, aux tarés, aux délinquants, aux criminels... Il n'est pas tolérable que l'insécurité règne dans tant de quartiers où les commerçants vivent dans l'inquiétude, où les agressions sont quotidiennes, où il est dangereux pour une femme de sortir seule à la tombée de la nuit. Il n'est pas non plus tolérable que notre budget social et hospitalier soit dilapidé au profit des indésirables. À ces périls croissants, une seule solution : la stricte surveillance aux frontières de candidats à l'immigration enfin soumis à un triple contrôle : sanitaire, professionnel et judiciaire. Une seule sanction aux manquements aux règles de l'hospitalité : l'expulsion immédiate par mesure administrative des immigrés condamnés de droit commun, des "chômeurs" perpétuels, des étrangers convaincus d'agitation politique, qu'elles [sic] qu'en soient les tendances [4]. »

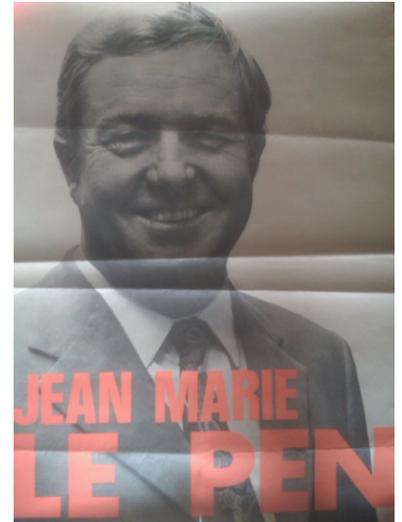
Sur mediapart.fr, un objet graphique est disponible à cet endroit.

L'univers visuel qui accompagne la présentation de Jean-Marie Le Pen entend construire l'image d'un homme qui se

présente aux plus hautes fonctions de l'État. Certaines étapes de sa vie sont mises en avant. Elles sont censées dresser le portrait d'une personne aux multiples qualités et, somme toute, assez complète. Quelques photos sont donc sélectionnées. Celle de 1949 laisse apparaître un « Jean-Marie Le Pen en mineur de fond, à Eysden (Belgique). [...] Le jeune boursier gagnait durement sa vie d'étudiant ».

Deux autres, datées de 1956 et 1957, montrent le lieutenant Le Pen qui « débarque à Port-Fouad, en vue du canal de Suez », et le même, décoré par le général Massu de la croix de la valeur militaire. D'autres encore exposent un homme heureux, en famille – « Marine dans les bras de sa mère, Caroline et Yann dans ceux de son [sic] père » – et en couple, avec Pierrette, « en pleine mer ». Jean-Marie Le Pen, rapporte la légende, tient solidement la barre de son bateau et « ne dévie pas de son cap ». Comme Valéry Giscard d'Estaing, le président du FN montre à la presse sa famille, son appartement parisien et sa maison de La Trinité-sur-Mer ; une approche plus américaine que française.

La première affiche présidentielle du FN représente le visage d'un Jean-Marie Le Pen souriant. Le logo et le sigle du parti n'y figurent pas. L'assimilation du FN à son dirigeant est immédiate.



La raison n'est pas seulement d'ordre politique et stratégique. Elle est aussi économique. Ces affiches de 1974 ont déjà été utilisées... dans le cadre des législatives de 1962. Jean-Marie Le Pen s'y présentait et a été battu par René Capitant. En même temps, cette affiche annonce certaines permanences pour les trois décennies à venir [5] : un fond uni, sans décor, sur lequel se détache une image figée, le portrait de face d'un homme bronzé, au sourire émail et qui ne vieillit quasiment pas..., avec une évidence qui s'impose avec le temps. À la différence des autres formations politiques, jusqu'à la présidentielle de 2007, le FN présente le même candidat.

Le 19 avril, un premier portrait de Jean-Marie Le Pen est diffusé au journal télévisé de 20 heures. Deux minutes trente dans lesquelles sont présentés différents épisodes de sa vie. Affublé d'un bandeau noir cachant son œil gauche, Jean-Marie Le Pen se montre plutôt à l'aise dans les séquences tournées à la Société d'études et de relations publiques (SERP), sa société de disques, rue de Beaune, au restaurant de son ami Roger Holeindre (Le Bivouac

du Grognard) ou encore chez lui. Ainsi apparaît le nouveau visage de l'extrême droite.

Certes, l'infirmité du président du FN n'est pas due à une blessure de guerre comme il le prétend. Si Jean-Marie Le Pen conserve son bandeau pour des raisons médicales, il a « *compris que, faute de mieux, c'était un moyen d'essayer de se démarquer par rapport au paysage général [6]* », explique Lorrain de Saint Affrique ; Jean-Marie Le Pen devient « *l'homme au bandeau, [...] le pirate qu'on voyait furtivement de temps en temps à la télévision* », continue son futur conseiller en communication. Une impression que confirme Marie-Christine Arnautu. Elle se souvient de sa première rencontre avec celui qui allait devenir son patron : « *L'homme, physiquement, avait une stature extrêmement impressionnante [7].* » C'était « *l'homme au bandeau, avec toujours ce même trait de caractère qui revient en premier : la force* ».

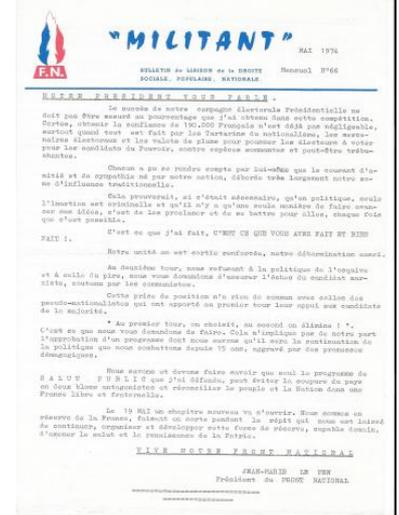
Jean-Marie Le Pen tient quelques réunions publiques à Colmar, Lille ou encore Paris. Dans certaines villes, comme Montpellier, il rencontre un succès tout relatif. Le 27 avril, environ 400 personnes l'écoutent. Le président du FN s'en prend à ses concurrents et ne manque pas d'expliquer qu'il est « *contre l'immigration sauvage* », tout en précisant sa position, « *légitime et non raciste* ». Il propose un discours sur mesure aux rapatriés, représentant la grosse majorité de son auditoire : « *Certains dirigeants espèrent se tailler une veste de député sur les cadavres de la rue d'Isly. [...] Je suis étonné qu'on ait l'audace de venir à Montpellier, à Nice, pour se faire accueillir par les leaders des rapatriés et tendre maintenant une main qu'on a refusée pendant quinze ans. Rappelez-vous que ce n'est pas moi qui ai dit : "L'Algérie, c'est la France", mais M. Mitterrand.* »

La suite de ses propos se concentre sur l'immigration. L'ancien député réclame une priorité d'embauche pour les Français, que le travail manuel soit « *récompensé et honoré* » et que « *cesse la situation créée par la forte pression que l'immigration étrangère fait peser sur les travailleurs*

manuels pour le maintien au plus bas de leurs rémunérations ». Ce jour, il participe également au débat du « Grand Jury » à RTL. Les candidats d'extrême gauche Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et Alain Krivine (Front communiste révolutionnaire, FCR) quittent le studio après avoir déclaré à Jean-Marie Le Pen : « *Tortionnaire en Algérie, vous le restez par l'esprit, en soutenant les crimes de Pinochet contre les travailleurs chiliens. Il n'y a pas pour nous de débat possible avec les ennemis de la liberté et les assassins d'opprimés.* » Dans un article paru le 19 avril, titré « *Tortionnaire et candidat* », Rouge (publication du FCR) avait rappelé le passé « *violent* » et évoquait « *des faits précis* » attestant que Jean-Marie Le Pen avait été, en Algérie, un « *tortionnaire* ». La publication sera condamnée.

Le soir du premier tour, Jean-Marie Le Pen obtient 0,74 % des suffrages exprimés (190 000 voix). Il est déçu. Il visait au moins le résultat de Jean-Louis Tixier-Vignancour de 1965, à savoir 5,2 %. Pour le second tour, il appelle à voter Valéry Giscard d'Estaing. Il s'agit, explique-t-il, d'empêcher par tous les moyens l'arrivée au pouvoir de la gauche « *socialo-communiste* », incarnée par François Mitterrand et Georges Marchais. Quelques jours plus tard, le président du FN revient

sur cette première expérience et évoque un après, teinté d'un certain optimisme pour son parti.



Le conseil national se réunit le 12 mai et félicite « *chaleureusement* » Jean-Marie Le Pen pour sa « *très belle campagne* ». Il considère qu'elle a révélé le candidat FN au grand public. Malgré son score médiocre, sa candidature lui confère un statut : celui de chef de file de l'extrême droite française. Jean-Marie Le Pen peut prétendre occuper un espace qui, à ce moment-là, n'est pris par personne et être le « *seul à pouvoir être le bénéficiaire d'un éventuel basculement d'une partie de l'électorat vers le camp nationaliste [8]* ». Un autre enseignement est tiré de cette première élection présidentielle. Comme pour les législatives, les résultats sont plus élevés dans les villes dans lesquelles un « *travail sérieux de propagande* » a été réalisé. À Montpellier, Jean-Marie Le Pen obtient 1,24 % des voix.

Plusieurs conséquences survivent ainsi à la campagne. D'autres s'y ajoutent. Le potentiel militant du FN double en un mois. Plusieurs sections sont créées à Paris et en banlieue. « *Rien ne sera possible [...] tant que nous ne disposerons pas de cet outil irremplaçable qu'est un mouvement politique bien organisé : poursuivre la structuration du Front national, tel est donc, pour l'heure, l'objectif prioritaire*

sur lequel nous devons faire porter l'essentiel de nos efforts [9] », insiste Pierre Pauty.

Lors du second congrès du FN (22 et 23 juin), Jean-Marie Le Pen énumère les objectifs fixés par son parti : un « *recrutement intensif* », une formation politique destinée aux militants, la préparation des candidats aux élections à venir : des législatives partielles dans cinq circonscriptions sur six, des sénatoriales dans deux départements et plusieurs élections cantonales. La parution d'un mensuel est également prévue à partir d'octobre. Tout cela doit permettre la diffusion des doctrines frontistes et la remise à flot d'une trésorerie déficitaire. Une motion du congrès constate « *avec satisfaction les progrès du mouvement tant au plan du nombre des adhésions qu'au plan de son implantation territoriale* ».

L'optimisme affiché ne doit pas occulter l'état du FN. Dans plusieurs domaines clés pour un parti politique (formation, finances, programme, implantation, représentation, résultats électoraux,

stratégie interne), le FN montre d'importantes faiblesses. Il possède toutefois quelques atouts qu'il entend bien faire valoir : des cadres politiques et militants motivés et un président, véritable tribun. Sur le plan idéologique, la thématique anti-immigration est en train de se construire. Jean-Marie Le Pen ne la surexploite pas durant les premiers temps. Il se rend réellement compte de son intérêt lors des élections législatives du printemps 1978.

À partir de ce moment-là, il axe sa propagande électorale sur la lutte contre l'immigration – présentée comme un « *problème excessivement grave au regard de [la] situation économique et sociale* » française –, associée au chômage et à l'insécurité. L'histoire du parti lepéniste va connaître une étape déterminante au début des années 1980 : celle de son émergence électorale. Mais avant, Jean-Marie Le Pen se prépare pour affronter sa seconde présidentielle. Un nouveau facteur entre en jeu : la loi du 18 juin 1976 qui porte à 500 le nombre de signatures requises pour être candidat.

(À suivre...)

Boîte noire

[1] *Militant*, mai 1974, p. 10.

[2] Jean-Marie Le Pen, 24 avril 1974 sur les ondes de l'ORTF.

[3] *Ibidem*.

[4] *Front national*, « spécial élection présidentielle », n°7, mai 1974, p. 2-3.

[5] Pour les campagnes de 1988, 1995, 2002 et 2007.

[6] Entretien de Lorrain de Saint Affrique avec Emmanuel Blanchard, Jean-Charles Deniau et Grégoire Kauffmann, 25 mai 2011, *Le Diable de la République. 40 ans de Front national*, France 3, 2011.

[7] Entretien de Marie-Christine Arnautu avec l'auteur, 2 octobre 2013.

[8] Alain Renault, *Ordre nouveau*, Déterma, 2009, p. 15.

[9] « Il a manqué du monde au rassemblement... », *Militant*, mai 1974, p. 5.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 28 501,20€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS.

Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart. Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 28 501,20€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.